

Budget 2026

Rapport du Conseil communal et arrêté	1-5
Compte de résultats et compte de résultats condensés en fonctionnelle	6-7
Compte d'investissements du PA et dépenses du PF condensés en fonctionnelle.....	8-9
Degré d'autofinancement et équilibre budgétaire.....	10-11
Plan financier et des tâches 2027-2029.....	13
Indicateurs financiers.....	14-15

Budget d'exploitation – classification fonctionnelle (détail)

Chapitre

0	ADMINISTRATION GENERALE	17
01100	Conseil général	17
01200	Conseil communal	17
02100	Service financier.....	17-19
02200	Administration (général).....	19-21
02900	Immeubles administratifs	21-23
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE.....	25
11100	Sécurité communale	25
14000	Questions juridiques	25
14001	Police des habitants	25-27
14060	Etat civil régional	27
15000	Service du feu.....	27
16100	Stand de tir.....	27-29
16101	Défense nationale militaire / abri STPA	29
16200	Protection civile	29
16201	Poste sanitaire (Cure 14)	29
16202	Poste de commandement (Coteaux 3).....	29-31
16203	Poste d'attente (Draizes 23)	31
2	FORMATION	33
21110	Cycle 1	33
21200	Cycle 2	33
21300	Cycle 3	33
21700	Bâtiments scolaires	33-35
21921	Patrouilleurs scolaires.....	35
22000	Ecoles spéciales.....	35
23000	Formation professionnelle initiale	35
3	CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES.....	37
31100	Musées et arts plastiques	37
32100	Bibliothèques.....	37
32200	Concerts et théâtre	37-39
32900	Culture et promotion	39
33210	Télé réseau	39
34100	Sports (général)	39
34105	Centre sportif La Rive.....	41
34110	Port	41
34200	Loisirs (général).....	43
34201	Plage	43
34202	Parcs publics et chemins pédestres	43-45
34203	Salle polyvalente	45
34204	Immeuble Cure 16 (Four banal)	45-47

35000	Paroisse protestante.....	47
35010	Paroisse catholique	47
4	SANTE	49
42100	Soins ambulatoires.....	49
42200	Services de sauvetage	49
43310	Service dentaire scolaire.....	49
43400	Contrôle des denrées alimentaires.....	49
49000	Santé publique, autres	49
5	SECURITE SOCIALE	51
51200	Réductions de primes (LAMal).....	51
53200	Prestations complémentaires à l'AVS.....	51
53330	Prestations aux retraités	51
54100	Allocations familiales	51
54300	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	51
54400	Protection de la jeunesse	51
54440	Animation de jeunesse.....	51
54510	Crèches et garderies	53
55200	Part communale aux mesures d'insertion	53
57200	Aide matérielle légale	53
57900	Assistance, autres	53
57960	Guichets sociaux régionaux.....	53
59200	Actions d'entraide dans le pays.....	53
59300	Actions d'entraide à l'étranger.....	53
6	TRANSPORTS.....	55
61500	Routes communales.....	55-57
61550	Places de stationnement	57
61900	Routes, autres.....	57
62300	Subvention trafic régional	59
62310	Noctambus.....	59
63100	Navigation.....	59
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	61
71010	Approvisionnement en eau	61-63
72010	Traitement des eaux usées	63
72030	Traitement des eaux claires	63-65
73010	Gestion des déchets ménages.....	65
73030	Gestion des déchets entreprises	65-67
74100	Corrections de cours d'eau	67
75000	Protection des espèces et du paysage.....	67
76100	Protection de l'air et du climat	67
76900	Lutte contre la pollution de l'environnement	67
77100	Cimetières, crématoires	69
77910	Toilettes publiques.....	69
79000	Aménagement du territoire (général)	69-71
79070	Conférence régionales	71

8	ECONOMIE PUBLIQUE.....	73
81200	Entretien ouvrages AF.....	73
81401	Viticulture.....	73
82000	Sylviculture	73-75
84000	Tourisme	75
87110	Réseau d'électricité	75
87120	Commerce de l'électricité.....	75
87200	Gaz (redevance Viteos).....	75-77
9	FINANCES ET IMPOTS	79
91000	Impôts communaux généraux.....	79
91010	Impôts spéciaux.....	79
93000	Péréquation financière et compensation des charges.....	79
96100	Intérêts.....	81
96200	Frais d'émission	81
96300	Biens-fonds du patrimoine financier	81
963001	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune).....	81-83
963002	Immeuble Coteaux 38.....	83
963003	Immeuble Goutte d'Or 7 (Cercle)	83
963004	Immeuble Impasse du Carraz 1	83-85
963006	Immeuble Petit-Cortailod 18-19	85
963007	Immeuble Sachet 10 (La Rosière).....	85
963008	Local commercial Impasse du Carraz 2	85-87
963011	Cabane forestière du Haut.....	87
963012	Cabane forestière du Bas	87
963013	Vignoble communal.....	87
963014	PPE Fin 14.....	87
97100	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	87-89
	Budget d'exploitation – classification par nature (5 positions)	90-93
	Budget et prévisions d'investissements du PA	94-96
	Budget d'investissements du PA – classification fonctionnelle	97-103
	Budget d'investissements du PA – classification par nature.....	105
	Budget et prévisions de dépenses du PF	107
	Budget des dépenses du PF – classification fonctionnelle	109
	Budget des dépenses du PF – classification par nature	111

Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui du budget 2026

Monsieur le président,
Madame, Monsieur,

1. Introduction

Contrairement au budget 2025 qui affichait un excédent de revenus, le budget 2026 présente un excédent de charges s'élevant à 147'000 fr. Le budget proposé pour les charges d'exploitation est basé sur les dépenses figurant dans les comptes 2024 et antérieurs pour les rubriques en mains communales, sur les budgets adoptés par les différents syndicats auxquels la Commune est affiliée ainsi que sur les charges de transfert décidées au niveau cantonal comme par exemple la facture sociale.

2. Evolution des charges et des revenus par rapport aux comptes 2024

La comparaison entre le budget et les derniers comptes bouclés permet de voir quelles sont les rubriques qui présentent les principales fluctuations. Il faut prendre en compte que deux années séparent les derniers comptes bouclés du budget proposé. L'inflation est en nette diminution. Par rapport au mois de septembre de l'année dernière, le renchérissement s'est chiffré à + 0,2 %.

Par rapport aux comptes 2024, le budget 2026 présente une différence négative de 2'031'507 fr. Il convient cependant de rappeler que le résultat des comptes 2024 a été influencé par une recette exceptionnelle de 1'282'331 fr. liée à la vente de SITEBCO qui n'apparaît plus dans le budget 2026.

Les autres fluctuations importantes par rapport aux comptes 2024 sont les suivantes :

- Certaines dépenses exceptionnelles en 2024 n'apparaissent plus dans le budget 2026 comme l'amortissement de 117'088 fr. des coûts liés au projet de fusion (chapitre 02200).
- Les charges en personnel (rubriques 30) augmentent de 196'605 fr. Cette différence s'explique par les raisons suivantes : le budget prévoit depuis l'année dernière un montant de 83'900 fr. (rubrique 30300.00) pour financer l'engagement de travailleurs temporaires en cas d'absences prolongées dans un service. L'autre explication est la non budgétisation des indemnités versées par l'assurance accident en 2024, soit 71'512 fr. (rubrique 30530.02). Enfin, le budget intègre une dépense supplémentaire de 51'875 fr. liée à la revalorisation de la fonction de membre du Conseil communal (chapitre 01200).
- Le budget lié aux salaires du personnel (rubrique 30100.00) est stable (- 2'241 fr.) en tenant compte de l'augmentation d'un échelon accordé au personnel, de la compensation du renchérissement et de la diminution de 54'403 fr. liée à la suppression du poste d'agent de sécurité publique par un mandat de prestations avec la Ville de Neuchâtel. A noter que les coûts liés à la demande de 0,7 poste supplémentaire qui sera traitée lors de la même séance du Conseil général ne sont pas intégrés au budget.
- Les charges de biens, de services et d'exploitation (rubriques 31) augmentent de 301'832 fr. dont 196'800 fr. concernent les chapitres autofinancés sans impact sur le résultat, soit une augmentation de 105'032 fr. pour les autres rubriques.
- Dans les chapitres autofinancés des eaux (71010, 72010 et 72030) les budgets pour l'entretien des réseaux souterrains (rubriques 31410.01 et 31430.20) prévoient une réserve pour faire face aux problèmes imprévisibles qui surviennent fréquemment sur ces réseaux. Le montant est fixé sur la base des situations recensées ces dernières années.
- Au chapitre de la scolarité obligatoire (21110 à 21300), les charges liées aux syndicats scolaires augmentent de 123'639 fr. en lien avec un déblocage salarial pour les salaires des enseignants du degré 1 et l'amortissement des travaux de rénovation du collège des Cerisiers.
- La facture sociale augmente de 68'317 fr. soit une différence de 2,9 % pour les deux ans considérés.
- Le budget des subventions des structures d'accueil parascolaire (chapitre 54510) augmente de 122'845 fr., expliqués par une augmentation de la fréquentation entre 2024 et 2025, une hausse des tarifs dès août 2025 ainsi que par l'augmentation prévue du nombre de places en parascolaire dès la rentrée 2026.

- Dans le chapitre des routes communales (61500), les taxes d'équipements (rubrique 42400.08) sont désormais versées dans le compte d'exploitation, alors qu'auparavant elles étaient versées directement dans un compte de réserve au bilan. Il en résulte une augmentation de 56'270 fr. des revenus dans cette rubrique.
- Les charges du chapitre du transport régional (62300) augmentent de 143'204 fr. en lien avec l'accroissement des coûts des prestations de transN SA et l'augmentation des subventions pour les abonnements de transport.
- Les charges liées au syndicat forestier (chapitre 82000) présentent une augmentation de 89'032 fr. en lien avec les excellentes ventes de bois en 2024.
- La vente de l'immeuble de la Goutte d'Or (chapitre 963003) a permis de dégager un bénéfice comptable de 75'000 fr. en 2024.

3. Evolution des budgets des principaux syndicats intercommunaux et mandats par rapport aux comptes 2024

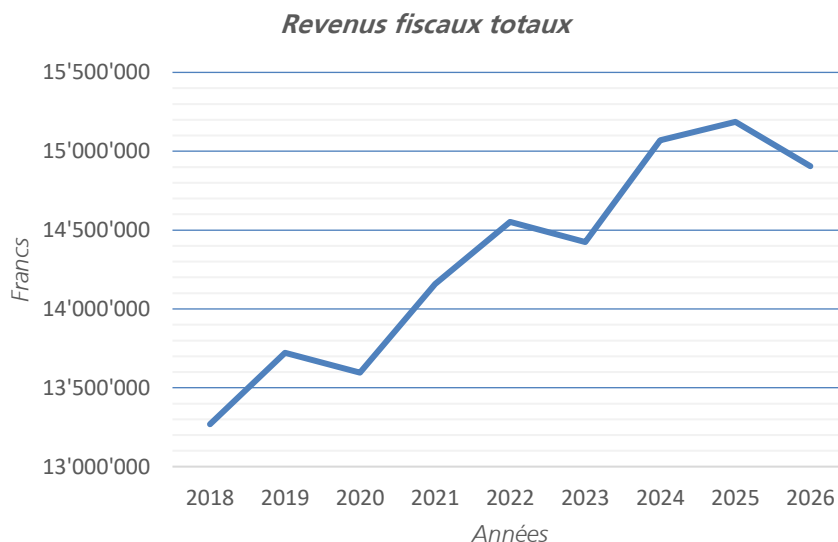
Les fluctuations des charges liées aux syndicats intercommunaux et mandats avec d'autres communes se présentent de la manière suivante :

Chapitres	Descriptions	Fr.	%
15000	Mandat sécurité communale	+ 6'843 fr.	+ 2,4 %
16200	Fonds cantonal de protection civile	+ 227 fr.	+ 0,4 %
21110, 21200, 21300	Cercle scolaire Cerisiers	+ 123'639 fr.	+ 2,3 %
32200	Syndicat du Théâtre régional	+ 514 fr.	+ 0,7 %
4220	Service de l'ambulance	- 23'281 fr.	- 9,7 %
Divers	ECAP (missions de secours)	2'590 fr.	+ 4,3 %
62300	Transport régional	+ 76'027 fr.	+ 16,3 %
72010	STEP Boudry-Cortailod	+ 5'445 fr.	+ 40,0 %
72010	STEP Saunerie	+ 12'168 fr.	+ 4,0 %
73010	Déchetterie de la Croix	+ 64 fr.	+ 0,1 %
79070	Objectif.ne (ancien RUN)	+ 7 fr.	+ 0,1 %
79070	Région Neuchâtel Littoral (RNL)	+ 144 fr.	+ 0,1 %
82000	Syndicat des forêts	+ 89'032 fr.	+ 175,6 %

4. Revenus fiscaux

Les revenus liés aux impôts communaux généraux (chapitre 91000) diminuent de 70'505 fr. par rapport aux comptes 2024. Les impôts sur le revenu des personnes physiques sont estimés sur la base d'une extrapolation des rentrées fiscales 2025 effectuées jusqu'à ce jour. L'évaluation des revenus liés aux personnes morales se base sur les indications fournies par le Service des contributions. Cette réduction s'explique avant tout par la suppression du système d'écrtage des communes bénéficiant de hauts revenus liés à des personnes morales, entraînant une baisse des recettes de 266'115 fr. En compensation, le taux de péréquation intercommunale des ressources est augmenté de 5 %, ce qui entraîne une augmentation de 312'581 fr. des recettes pour la Commune. Les impôts spéciaux (chapitre 91010) sont en diminution 93'449 fr. par rapport à 2024. L'évolution des revenus fiscaux (91) au cours de ces dernières années se présente de la manière suivante :

- 2018 : 13'268'871 fr.
- 2019 : 13'720'873 fr.
- 2020 : 13'595'198 fr.
- 2021 : 14'158'767 fr.
- 2022 : 14'551'533 fr.
- 2023 : 14'425'029 fr.
- 2024 : 15'068'954 fr.
- 2025 : 15'186'300 fr. (budget)
- 2026 : 14'905'000 fr. (budget)



5. Investissements

Le budget des investissements tient compte des projets prévus en 2025, de même que les projets envisagés à plus long terme. Le montant net prévu pour les investissements du patrimoine administratif en 2026 est de 3'687'500 fr. A noter qu'il s'agit pour la plupart d'intentions qui devront faire l'objet de demandes de crédits spécifiques auprès du Conseil général. A noter également que certains investissements ne pourront être réalisés que si les procédures en cours aboutissent (Berguettes-Ruffières, par exemple). L'expérience a montré que des imprévus peuvent survenir et modifier l'ordre des priorités dans le courant de l'exercice.

6. Règles du frein aux dépenses et du frein à l'endettement

Le règlement communal sur les finances impose plusieurs règles de frein aux dépenses. L'excédent de charges du résultat du budget (déficit) ne doit pas dépasser 10 % du capital propre du dernier exercice bouclé. L'excédent de charges doit également être couvert par l'excédent du bilan (fortune nette). Dans le cas du budget 2026, le déficit représente 0,3 % du capital propre qui se montait à 46'695'414 fr à la fin de l'exercice 2024, alors que la fortune nette se montait à 30'491'810 fr. Ces deux règles sont donc respectées.

Des investissements réguliers sont importants pour maintenir en état et, si nécessaire, développer le patrimoine communal existant. Le Conseil communal propose pour 2026 un budget d'investissements du patrimoine administratif d'un montant net de 3'687'500 fr. La règle concernant le frein à l'endettement qui fixe la capacité d'investissements maximale à plus de 6'790'000 fr., est également respectée.

7. Perspectives

Jusqu'au début 2025, l'économie de notre pays et celle de notre région se sont montrées résilientes par rapport aux différentes crises traversées depuis le début de la décennie. L'inflation semble être maîtrisée. Cependant, des ralentissements conjoncturels sont constatés dans le Canton et le taux de chômage augmente régulièrement. Le groupe d'experts de la Confédération pour les prévisions conjoncturelles tablait en septembre sur une croissance économique à la baisse de 1,3 % en 2025. Ce groupe s'attend à un ralentissement en 2026 avec une croissance en baisse à 0,9 %. Vu le tissu économique du Canton qui dépend fortement des exportations, il faut s'attendre à une période économique plus difficile avec ses conséquences au niveau social et au niveau des entrées fiscales.

Après deux budgets légèrement bénéficiaires, le budget proposé pour 2026 présente un léger déficit. Des dépenses supplémentaires sont prévisibles à terme dans le domaine de l'assainissement énergétique des bâtiments communaux et pour les dépenses sociales. Le Conseil communal va continuer de veiller à la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en poursuivant les investissements pour maintenir en bon état le patrimoine communal et améliorer les services proposés à la population.

8. Conclusions

Le Conseil communal remercie les citoyennes et les citoyens ainsi que les contribuables pour leurs contributions en faveur de la collectivité. Il remercie également les collaboratrices et collaborateurs communaux pour leur engagement et vous invite, Monsieur le président, Madame, Monsieur, à bien vouloir accepter le budget 2026 en adoptant l'arrêté y relatif.

Cortailod, le 13 novembre 2025

Au nom du Conseil communal
La présidente Le chef du dicastère
Anneline Straubhaar Olivier Félix

Arrêté du Conseil général approuvant le budget de l'exercice 2026

Le Conseil général de la Commune de Cortaillod ;

Vu le rapport du Conseil communal du 13 novembre 2025 ;

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964 ;

Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes du 24 juin 2014 ;

Vu le règlement général de Commune du 9 novembre 2015 ;

Vu le règlement communal sur les finances du 9 novembre 2015 ;

Entendu la Commission financière ;

Sur la proposition du Conseil communal ;

arrête

Article premier : Est approuvé le budget de l'exercice 2026, qui comprend :

a) le budget du compte de résultats qui se présente comme suit :

Charges d'exploitation	Fr. 21'323'100.-
Revenus d'exploitation	Fr. <u>-20'422'400.-</u>
Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	Fr. 900'700.-

Charges financières	Fr. 366'700.-
Produits financiers	Fr. <u>-1'184'800.-</u>
Résultat provenant des financements (2)	Fr. -818'100.-

Résultat opérationnel (1 + 2)	Fr. 82'600.-
-------------------------------	--------------

Charges extraordinaires	Fr. 590'000.-
Revenus extraordinaires	Fr. <u>-525'600.-</u>
Résultat extraordinaire (3)	Fr. 64'400.-

Résultat total, compte de résultats (1 + 2 + 3)	Fr. 147'000.-
---	---------------

b) les crédits d'investissements autorisés selon les limites du frein :

Dépenses	Fr. 3'687'500.-
Recettes	Fr. <u>-.-</u>
Montant total des crédits d'investissements	Fr. 3'687'500.-

c) pour information, les dépenses et recettes concernant le patrimoine financier

Dépenses	Fr. 1'541'000.-
Recettes	Fr. <u>-.-</u>
Montant total des dépenses du patrimoine financier	Fr. 1'541'000.-

Article 2 : ¹Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

²Il sera transmis, avec un exemplaire du budget, à l'Office des communes et gestion fiduciaire.

Cortaillod, le 11 décembre 2025

Au nom du Conseil général	
Le président	Le secrétaire
Michel Sansonnens	Etienne Matile



Budget 2026

Compte de résultats	Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
Charges d'exploitation	21'323'100	20'708'500	614'600	20'370'710.79	952'389
30 Charges de personnel	2'926'200	2'957'800	-31'600	2'729'595.30	196'605
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'806'200	2'693'100	113'100	2'504'368.08	301'832
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'595'300	2'556'800	38'500	2'722'173.61	-126'874
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	141'600	139'600	2'000	129'223.35	12'377
36 Charges de transfert	11'923'200	11'415'100	508'100	11'309'864.74	613'335
37 Subventions à redistribuer	200'000	190'000	10'000	211'357.60	-11'358
39 Imputations internes	730'600	756'100	-25'500	764'128.11	-33'528
Revenus d'exploitation	-20'422'400	-21'092'500	670'100	-21'110'928.72	688'529
40 Revenus fiscaux	-14'914'600	-15'196'000	281'400	-15'078'716.70	164'117
42 Taxes	-3'200'200	-3'340'400	140'200	-3'265'174.31	64'974
43 Revenus divers	-19'300	-18'100	-1'200	-28'308.37	9'008
45 Prélèvem. sur fonds et financements spéci..	-896'500	-1'408'300	511'800	-345'858.80	-550'641
46 Revenus de transfert	-461'200	-183'600	-277'600	-1'417'437.25	956'237
47 Subventions à redistribuer	-200'000	-190'000	-10'000	-211'305.18	11'305
49 Imputations internes	-730'600	-756'100	25'500	-764'128.11	33'528
Résultat des activités d'exploitation	900'700	-384'000	1'284'700	-740'217.93	1'640'918
34 Charges financières	366'700	395'400	-28'700	420'838.43	-54'138
44 Revenus financiers	-1'184'800	-1'026'000	-158'800	-1'206'195.64	21'396
Résultat provenant de financements	-818'100	-630'600	-187'500	-785'357.21	-32'743
Résultat opérationnel	82'600	-1'014'600	1'097'200	-1'525'575.14	1'608'175
38 Charges extraordinaires	590'000	1'205'600	-615'600	222'041.77	367'958
48 Revenus extraordinaires	-525'600	-489'500	-36'100	-580'974.00	55'374
Résultat extraordinaire	64'400	716'100	-651'700	-358'932.23	423'332
Total du compte de résultats	147'000	-298'500	445'500	-1'884'507.37	2'031'507



Budget 2026

Compte d'exploitation Classification fonctionnelle condensée		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
Fonctionnelle		147'000.00	-298'500.00	445'500.00	-1'884'595.72	2'031'595.72
Total des Charges		22'279'800.00	22'309'500.00	-29'700.00	21'013'502.64	1'266'297.36
Total des Revenus		-22'132'800.00	-22'608'000.00	475'200.00	-22'898'098.36	765'298.36
0	ADMINISTRATION GENERALE	1'675'600.00	1'842'300.00	-166'700.00	1'667'979.02	7'620.98
	Charges	2'230'800.00	2'288'900.00	-58'100.00	2'233'056.26	-2'256.26
	Revenus	-555'200.00	-446'600.00	-108'600.00	-565'077.24	9'877.24
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	538'000.00	531'100.00	6'900.00	477'480.63	60'519.37
	Charges	870'500.00	888'800.00	-18'300.00	839'558.23	30'941.77
	Revenus	-332'500.00	-357'700.00	25'200.00	-362'077.60	29'577.60
2	FORMATION	6'465'300.00	6'339'400.00	125'900.00	6'341'991.60	123'308.40
	Charges	6'737'600.00	6'604'000.00	133'600.00	6'650'047.25	87'552.75
	Revenus	-272'300.00	-264'600.00	-7'700.00	-308'055.65	35'755.65
3	CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	713'300.00	692'000.00	21'300.00	-576'479.20	1'289'779.20
	Charges	1'215'400.00	1'206'200.00	9'200.00	1'268'306.99	-52'906.99
	Revenus	-502'100.00	-514'200.00	12'100.00	-1'844'786.19	1'342'686.19
4	SANTE	266'500.00	243'900.00	22'600.00	277'621.85	-11'121.85
	Charges	266'500.00	243'900.00	22'600.00	278'690.65	-12'190.65
	Revenus	0.00	0.00	0.00	-1'068.80	1'068.80
5	SECURITE SOCIALE	3'773'300.00	3'488'800.00	284'500.00	3'527'263.53	246'036.47
	Charges	3'774'600.00	3'490'100.00	284'500.00	3'528'563.53	246'036.47
	Revenus	-1'300.00	-1'300.00	0.00	-1'300.00	0.00
6	TRANSPORTS	1'651'400.00	1'526'600.00	124'800.00	1'398'368.14	253'031.86
	Charges	2'481'500.00	3'022'600.00	-541'100.00	1'772'076.18	709'423.82
	Revenus	-830'100.00	-1'496'000.00	665'900.00	-373'708.04	-456'391.96
7	PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRITOIRE	731'300.00	725'800.00	5'500.00	611'295.00	120'005.00
	Charges	3'501'800.00	3'404'800.00	97'000.00	3'238'451.66	263'348.34
	Revenus	-2'770'500.00	-2'679'000.00	-91'500.00	-2'627'156.66	-143'343.34
8	ECONOMIE PUBLIQUE	-21'900.00	-33'500.00	11'600.00	-131'472.86	109'572.86
	Charges	643'200.00	603'300.00	39'900.00	570'945.78	72'254.22
	Revenus	-665'100.00	-636'800.00	-28'300.00	-702'418.64	37'318.64
9	FINANCES ET IMPOTS	-15'645'800.00	-15'654'900.00	9'100.00	-15'478'643.43	-167'156.57
	Charges	557'900.00	556'900.00	1'000.00	633'806.11	-75'906.11
	Revenus	-16'203'700.00	-16'211'800.00	8'100.00	-16'112'449.54	-91'250.46



Budget 2026

Compte d'investissement PA condensé Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
Fonctionnelle		3'687'500.00	5'382'100.00	-1'694'600.00	3'012'659.77	674'840.23
Total des Charges		3'687'500.00	6'666'200.00	-2'978'700.00	3'264'678.52	422'821.48
Total des Revenus		0.00	-1'284'100.00	1'284'100.00	-252'018.75	252'018.75
0	ADMINISTRATION GENERALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	0.00	34'200.00	-34'200.00	6'873.70	-6'873.70
	Charges	0.00	34'200.00	-34'200.00	6'873.70	-6'873.70
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2	FORMATION	50'000.00	1'188'000.00	-1'138'000.00	83'122.42	-33'122.42
	Charges	50'000.00	1'253'000.00	-1'203'000.00	128'135.27	-78'135.27
	Revenus	0.00	-65'000.00	65'000.00	-45'012.85	45'012.85
3	CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	396'000.00	638'600.00	-242'600.00	683'514.21	-287'514.21
	Charges	396'000.00	652'100.00	-256'100.00	729'103.36	-333'103.36
	Revenus	0.00	-13'500.00	13'500.00	-45'589.15	45'589.15
4	SANTE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5	SECURITE SOCIALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6	TRANSPORTS	1'110'500.00	527'000.00	583'500.00	456'864.82	653'635.18
	Charges	1'110'500.00	1'732'600.00	-622'100.00	600'031.57	510'468.43
	Revenus	0.00	-1'205'600.00	1'205'600.00	-143'166.75	143'166.75
7	PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRITOIRE	1'483'700.00	1'836'700.00	-353'000.00	705'003.95	778'696.05
	Charges	1'483'700.00	1'836'700.00	-353'000.00	723'253.95	760'446.05
	Revenus	0.00	0.00	0.00	-18'250.00	18'250.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	647'300.00	1'157'600.00	-510'300.00	1'077'280.67	-429'980.67
	Charges	647'300.00	1'157'600.00	-510'300.00	1'077'280.67	-429'980.67
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9	FINANCES ET IMPOTS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00



Budget 2026

Compte d'investissement PF condensé Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
Fonctionnelle		1'541'000.00	0.00	1'541'000.00	35'700.75	1'505'299.25
Total des Charges		1'541'000.00	0.00	1'541'000.00	43'823.15	1'497'176.85
Total des Revenus		0.00	0.00	0.00	-8'122.40	8'122.40
0	ADMINISTRATION GENERALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2	FORMATION	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3	CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4	SANTE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5	SECURITE SOCIALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6	TRANSPORTS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7	PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRITOIRE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9	FINANCES ET IMPOTS	1'541'000.00	0.00	1'541'000.00	35'700.75	1'505'299.25
	Charges	1'541'000.00	0.00	1'541'000.00	43'823.15	1'497'176.85
	Revenus	0.00	0.00	0.00	-8'122.40	8'122.40

Calcul du taux d'endettement - budget 2026

Comptes 2024		
200	Engagements courants	2'224'095
201	Engagements à court terme	0
204	Passifs de régularisation	822'272
205	Provisions à court terme	51'883
206	Engagements financiers à long terme	13'000'000
208	Provisions à long terme	25'252
209	Engagements envers les financements spéciaux et les fonds enregistrés comme capitaux de tiers	619'835
CAPITAUX DE TIERS		16'743'338

100	Disponibilités et placements à court terme	729'601
101	Créances	5'090'154
102	Placements financiers à court terme	0
104	Actifs de régularisation	981'792
106	Stock	964
107	Placements financiers	467'316
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	6'641'123
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds enregistrés comme capitaux de tiers	0
PATRIMOINE FINANCIER		13'910'951

Budget 2026		
400	Impôts personnes physiques	12'886'800
401	Impôts personnes morales	1'522'600
REVENUS FISCAUX		14'409'400

Taux d'endettement net en % **19.7**

Marge d'autofinancement

Budget 2026		
Résultat d'exercice		-147'000
(-) déficit / (+) bénéfice		
Amortissements, attributions/prélèvements et réévaluations		1'844'500
Marge d'autofinancement		1'697'500
Investissements NET	3'687'500	3'687'500 100%
Degré d'autofinancement		46.0
Investissement MAX		6'790'000
Degré minimal d'autofinancement selon Règles LFinEC		25

Règles LFinEC

Taux d'endettement net	Degré minimal d'autofinancement exigé
<0%	pas de limite
de 0 à <50%	25%
de 50 à <100%	50%
de 100 à <150%	70%
de 150 à <200%	80%
200% et plus	100%

RESPECTE LA LIMITE !

Equilibre budgétaire - budget 2026

Critère 1

299	Excédent du bilan (fortune nette)	
299	Fortune nette (selon dernier Bilan: n -1)	30'491'810
+/-	Résultat budgétisé (année en cours: n)	298'500
	Fortune présumée à la fin de l'exercice en cours (année n)	30'790'310
	Résultat budgétisé année n +1	-147'000
	Delta entre Fortune et résultat	30'643'310

Le budget répond aux exigences légales

Critère 2

29	Capital propre (année n -1)	
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	
2900100	Réserve eau	312'150
2900201	Réserve épuration	1'058'447
2900301	Réserve déchets ménages	278'250
2900401	Réserve déchets entreprises	39'864
2900500	Réserve électricité	0
2900700	Réserve port	
291	Fonds	
2910000	Taxe compensatoire pl. parc	169'450
2910100	Fonds forestier	143'007
2910200	Fonds du port	404'882
2910300	Taxe dessertes (équipement)	1'644'878
2910600	Fds vocation énergétique (bâtiments)	183'276
2910500	Fds vocation énergétique	203'099
2910700	Réserve entretien ouvrages AF	11'055
2910800	Fonds d'entretien des immo. PF	261'429
2911000	Legs + fondations	55'524
293	Préfinancements	
2930001	Préfinancement av. Fr.-Borel	615'900
2930002	Préfinancement Chavannes	825'500
294	Réserve de politique budgétaire	
2940000	Réserve conjoncturelle	4'869'061
295	Réserve liée au retraitement	
2950001	Réserve amort. retraitement PA	5'127'832
296	Réserve liée à la réévaluation PF	
2960000	Réserve réévaluation PF	
299	Excédent du bilan (fortune)	30'491'810
29	Capital propre (année n -1)	46'695'415

Taux du déficit en % du capital propre 10% 4'669'541

Résultat budgétisé année n +1 -147'000

Delta entre % du capital propre et résultat 4'522'541

Le budget répond aux exigences légales

Plan financier et des tâches 2027-2029

Compte de résultats	Comptes 2024	Budget 2026	Prévisions			Prévisions 2029
			2027	2028		
Charges d'exploitation	20'370'711	21'323'100	21'781'000	22'080'000		22'397'100
30 Charges de personnel	2'729'595	2'926'200	2'984'200	3'045'600		3'128'900
31 Charges de biens, de services et d'exploitation	2'504'368	2'806'200	2'834'300	2'862'300		2'890'400
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'722'174	2'595'300	2'650'000	2'700'000		2'800'000
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	129'223	141'600	141'600	141'600		141'600
36 Charges de transfert	11'309'865	11'923'200	12'240'300	12'399'900		12'505'600
37 Subventions à redistribuer	211'358	200'000	200'000	200'000		200'000
39 Imputations internes	764'128	730'600	730'600	730'600		730'600
Revenus d'exploitation	-21'110'929	-20'422'400	-20'720'692	-21'024'950		-21'335'293
40 Revenus fiscaux	-15'078'717	-14'914'600	-15'212'892	-15'517'150		-15'827'493
42 Taxes	-3'265'174	-3'200'200	-3'200'200	-3'200'200		-3'200'200
43 Revenus divers	-28'308	-19'300	-19'300	-19'300		-19'300
45 Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-345'859	-896'500	-896'500	-896'500		-896'500
46 Revenus de transfert	-1'417'437	-461'200	-461'200	-461'200		-461'200
47 Subventions à redistribuer	-211'305	-200'000	-200'000	-200'000		-200'000
49 Imputations internes	-764'128	-730'600	-730'600	-730'600		-730'600
Résultat des activités d'exploitation	-740'218	900'700	1'060'308	1'055'050		1'061'807
34 Charges financières	420'838	366'700	366'700	366'700		366'700
44 Revenus financiers	-1'206'196	-1'184'800	-1'184'800	-1'184'800		-1'184'800
Résultat provenant de financements	-785'357	-818'100	-818'100	-818'100		-818'100
Résultat opérationnel	-1'525'575	82'600	242'208	236'950		243'707
38 Charges extraordinaires	222'042	590'000	590'000	590'000		590'000
48 Revenus extraordinaires	-580'974	-525'600	-525'600	-525'600		-525'600
Résultat extraordinaire	-358'932	64'400	64'400	64'400		64'400
Total du compte de résultats	-1'884'507	147'000	306'608	301'350		308'107

a) Taux d'endettement net

Cet indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles, nécessaires pour amortir la dette nette.

$\frac{\text{Dette nette 1}}{\text{Revenus fiscaux}} \times 100 = 18.99$	Valeurs indicatives : < 100% 100% à 150% > 150%	<u>Bon</u> Suffisant Mauvais
--	---	------------------------------------

b) Degré d'autofinancement

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens. A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :

$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Investissements nets}} \times 100 = 46.04$	Valeurs indicatives : > 100% 80% à 100% 50% à 80%	Haute conjoncture Cas normal <u>Récession</u>
---	---	---

c) Part des charges d'intérêts

Cet indicateur renseigne sur la part du revenu disponible absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.

$\frac{\text{Charges d'intérêts nets}}{\text{Revenus courants}} \times 100 = 0.08$	Valeurs indicatives : 0% à 4 % 4% à 9% > 9%	<u>Bon</u> Suffisant Mauvais
--	---	------------------------------------

d) Degré de couverture des revenus déterminants

Cet indicateur renseigne sur le résultat du compte de résultats exprimé en pourcent des revenus déterminants.

$\frac{\text{Solde du compte de résultats}}{\text{Revenus déterminants}} \times 100 = -0.69$	Valeurs indicatives : > 0% -2,5% à 0% < -2,5%	Equilibré / excédentaire <u>Déficit modéré</u> Déficit exagéré
--	---	--

e) Dette brute par rapport aux revenus

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

$\frac{\text{Dette brute}}{\text{Revenus courants}} \times 100 = 71.92$	Valeurs indicatives : < 50% 50% à 100% 100% à 150% 150% à 200% > 200%	Très bon <u>Bon</u> Moyen Mauvais Critique
---	---	--

f) Proportion des investissements

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité publique.

$\frac{\text{Investissements bruts}}{\text{Dépenses totales}} \times 100 = 17.02$	Valeurs indicatives : < 10% 10% à 20% 20% à 30% > 40%	Effort d'invest. faible <u>Effort d'invest. moyen</u> Effort d'invest. élevé Effort d'invest. très élevé
---	--	---

g) Part du service de la dette

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire plus restreinte.

Service de la dette	Valeurs indicatives :	< 5%	Charge faible
----- x 100 = 12.53		5% à 15%	<u>Charge acceptable</u>
Revenus courants		> 15%	Charge forte

h) Dette nette par habitant en francs

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

Dette nette 1	Valeurs indicatives :	< 0 fr.	Patrimoine net
----- = 589.22		0 fr. à 1'000 fr.	<u>Endettement faible</u>
Population résidente permanente		1'001 fr. à 2'500 fr.	Endettement moyen
		2'501 fr. à 5'000 fr.	Endettement important
		> 5'000 fr.	Endettement très important

i) Taux d'autofinancement

Cet indicateur renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

Autofinancement	Valeurs indicatives :	> 20%	Bon
----- X 100 = 8.02		10% à 20%	Moyen
Revenus courants		< 10%	<u>Mauvais</u>

j) Poids des intérêts passifs

Cet indicateur met en relation la part des recettes fiscales directes qui est consacrée au paiement des intérêts passifs. Il montre une des limites de l'endettement public. A titre d'exemple, si le poids des intérêts passifs est de 10%, cela signifie que chaque fois qu'un contribuable (personne physique ou morale) paie 100 francs d'impôt, 10 francs sont utilisés pour payer les intérêts passifs.

Charges d'intérêts	Valeurs indicatives :	> 9%	Poids des intérêts exagéré
----- = 2.54		4% à 9%	Poids des intérêts moyen
Revenus fiscaux directs		< 4%	<u>Poids des intérêts faible</u>

Indicateurs financiers

	Désignation	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024	Comptes 2023
a)	Taux d'endettement net (%)	18.99	23.56	18.78	24.80
b)	Degré d'autofinancement	46.04	42.78	131.50	55.95
c)	Part des charges d'intérêts	0.08	0.30	0.36	0.21
d)	Degré de couverture des revenus déterminants	-0.69	1.38	8.60	4.88
e)	Dette brute par rapport aux revenus	71.92	73.49	69.71	77.22
f)	Proportion des investissements	20.43	27.63	16.17	21.32
g)	Part du service de la dette	12.53	12.12	13.00	12.23
h)	Dette nette par habitant en francs	589.22	746.13	590.33	760.72
i)	Taux d'autofinancement	8.02	10.65	18.14	11.34
j)	Poids des intérêts passifs	2.54	2.68	2.91	4.96

01100 Conseil général

- 30000.00 Le montant des jetons de présence aux séances du Conseil général et des commissions communales est déterminé par l'arrêté du Conseil général du 5 novembre 2009.
- 31020.00 Composé de diverses dépenses relatives à des fournitures inhérentes aux différentes votations, ainsi qu'à la confection des fascicules du budget et des comptes. Ce compte enregistre également le coût des élections communales (impression des bulletins, publications diverses, dépouillement, etc.).
- 31020.02 Les dates des séances du Conseil général, les décisions de celui-ci, ainsi que les mutations (avis de proclamation, puis validation de nouveaux membres du Conseil général) nécessitent la publication d'avis officiels.
- 31320.02 Dans cette rubrique figure le coût de la révision annuelle des comptes communaux par un réviseur agréé. Cette dépense doit être dissociée des autres honoraires de conseillers externes.
- 31990.00 Ce compte enregistre les dépenses liées à l'achat de subsistance pour les personnes convoquées au bureau de dépouillement.

01200 Conseil communal

- 30000.02 et suivants Suite à la revalorisation de la fonction de conseiller communal, chaque membre touche un salaire mensuel fixe de 1'380 fr. brut, qui couvre les heures consacrées aux séances du Conseil général et du Conseil communal, ainsi que les heures consacrées à certaines tâches particulières et représentatives. Cette dépense figure dans le compte 30000.02. En plus de ce salaire, une indemnité mensuelle forfaitaire de 50 fr. pour frais de déplacements est versée aux membres de l'exécutif (voir compte 31700.00). Le surplus d'heures spéciales, non incluses dans le salaire mensuel fixe, est rétribué au prix de 57 fr. 50. brut par heure de vacation. Cette dépense figure dans le compte 30000.03.
- 30500.00 et 30520.00 Suite à la revalorisation de la fonction de conseiller communal, les cotisations AVS augmenteront et les revenus seront soumis à la LPP.
- 30593.00 Les versements au fonds de formation pour apprentis se font désormais au travers du fonds de formation professionnelle (compte 30591.00)
- 30900.00 Suite à la revalorisation de la fonction de conseiller communal, une indemnité de 3'000 fr par conseiller communal et par législature est disponible pour des formations liées au mandat de conseiller communal.
- 31051.00 Dans ce montant sont compris les apéritifs et autres vins d'honneur offerts par le Conseil communal à l'occasion de réceptions officielles ou à des sociétés ou groupements, ainsi que les divers achats de vins. Le repas offert annuellement aux employés communaux, divers cadeaux et fleurs offerts à l'occasion de départ à la retraite, de naissance, de mariage et décès au sein du personnel ou de ses proches sont également inclus dans cette rubrique. Nous comptabilisons également dans ce compte les frais de réception des jeunes de 18 ans et ceux de la réception des nonagénaires et couples fêtant leurs 50 et 60 ans de mariage.
- 31180.00 Dans ce compte figure l'abonnement Medium Abacus pour 200 fr. ainsi que la licence eSéances pour 3'500 fr.
- 31340.02 Les véhicules privés des membres du Conseil communal sont couverts par une assurance « casco collective », lors de leurs déplacements en lien avec leur mandat.
- 31530.00 La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention, laquelle a été révisée et indexée pour la période 2024-2028. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs. Les cinq conseillers communaux étant équipés d'un ordinateur portable, ceci implique le paiement d'une redevance annuelle au SIEN pour la maintenance de ce matériel informatique.
- 31700.00 Les membres du Conseil communal touchent une indemnité forfaitaire mensuelle de 50 fr. pour les frais de déplacements avec leur véhicule privé en lien avec leur fonction (5 membres x 50 fr./mois x 12 mois = 3'000 fr.).
- 31990.00 Le Conseil communal octroie ponctuellement quelques dons ou soutiens financiers durant l'année.
- 43090.00 Nous comptabilisons dans ce compte les jetons de présence perçus par les membres du Conseil communal faisant partie d'un syndicat intercommunal ou de toute autre institution extracommunale, devant être reversés à la Commune puisque l'indemnisation de ces différentes représentations est incluse dans le salaire de base (voir commentaire du compte 30000.02, ci-dessus).

02100 Service financier

Pas de commentaires.



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
0	ADMINISTRATION GENERALE	1'675'600	1'842'300	-166'700	1'667'979.02	7'621
	Charges	2'230'800	2'288'900	-58'100	2'233'056.26	-2'256
	Revenus	-555'200	-446'600	-108'600	-565'077.24	9'877
01	Législatif et exécutif	284'300	248'100	36'200	224'598.93	59'701
	Charges	291'300	253'900	37'400	232'753.03	58'547
	Revenus	-7'000	-5'800	-1'200	-8'154.10	1'154
01100	Conseil général	28'400	27'900	500	35'501.23	-7'101
30	Charges de personnel	10'000	10'000	0	12'435.00	-2'435
30000.00	Jetons de présence CG et Commissions	10'000	10'000	0	12'435.00	-2'435
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	15'100	14'600	500	20'066.23	-4'966
31020.00	Imprimés, publications	3'000	3'000	0	6'806.25	-3'806
31020.02	Publications et annonces	3'000	3'000	0	5'461.35	-2'461
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	1'000	1'000	0		1'000
31320.02	Honoraires de révision	7'300	7'300	0	7'296.75	3
31530.00	Entretien du matériel informatique	500	0	500	306.28	194
31990.00	Autres charges d'exploitation	300	300	0	195.60	104
39	Imputations internes	3'300	3'300	0	3'000.00	300
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	3'300	3'300	0	3'000.00	300
01200	Conseil communal	255'900	220'200	35'700	189'097.70	66'802
30	Charges de personnel	199'600	150'300	49'300	146'725.05	52'875
30000.02	Honoraires du Conseil communal	82'800	72'000	10'800	72'116.10	10'684
30000.03	Jetons de présence du Conseil communal	73'400	64'000	9'400	63'212.50	10'188
30400.00	Alloc. pour enfants et alloc. de formation	1'000	0	1'000	366.50	634
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	11'000	8'900	2'100	7'333.15	3'667
30520.00	Cotis. patron. à la caisse de pensions	22'900	0	22'900		22'900
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	300	300	0	288.60	11
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	3'200	2'700	500	2'172.30	1'028
30591.00	Fonds de formation professionnelle	900	200	700	99.75	800
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	300	300	0	205.45	95
30593.00	Fonds formation apprentis	0	800	-800	480.70	-481
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	3'800	1'000	2'800	450.00	3'350
30990.00	Autres charges du personnel	0	100	-100		0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	63'000	75'400	-12'400	50'226.75	12'773
31020.02	Publications et annonces	0	800	-800	257.80	-258
31051.00	Frais de réceptions	32'000	32'000	0	26'693.22	5'307
31100.02	Machines de bureau	500	0	500	29.50	471
31130.00	Matériel informatique	0	1'500	-1'500	25.35	-25
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	3'700	12'200	-8'500	136.20	3'564
31300.03	Téléphones	100	200	-100	84.00	16
31340.01	Assurances choses et RC	400	400	0	341.55	58
31340.02	Primes d'assurances véhicules	300	300	0	268.90	31
31530.00	Entretien du matériel informatique	21'000	23'000	-2'000	18'685.28	2'315
31700.00	Frais de déplacements et autres frais	3'000	3'000	0	3'004.95	-5
31990.00	Autres charges d'exploitation	2'000	2'000	0	700.00	1'300
39	Imputations internes	300	300	0	300.00	0
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	300	300	0	300.00	0
43	Revenus divers	-7'000	-5'800	-1'200	-8'154.10	1'154
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-7'000	-5'800	-1'200	-8'154.10	1'154
02	Services généraux	1'391'300	1'594'200	-202'900	1'443'380.09	-52'080
	Charges	1'939'500	2'035'000	-95'500	2'000'303.23	-60'803
	Revenus	-548'200	-440'800	-107'400	-556'923.14	8'723
02100	Service financier	102'000	216'000	-114'000	103'793.41	-1'793

31000.00	Cette rubrique comporte les frais de fournitures spécifiques au Service financier.
31100.01	Une chaise de bureau pour le poste de travail de l'apprentie doit être acquise en 2026.
31130.00	L'ordinateur portable d'un collaborateur du Service financier doit être remplacé en 2026.
31300.04	En plus des frais de poursuites concernant des débiteurs de la Commune, ceux liés à la perception des impôts par l'Etat sont également imputés dans ce compte.
31331.00	Cette rubrique comporte les frais que nous facture l'Etat pour la gestion et la perception de l'impôt, lesquels s'élèvent à 20 fr. par contribuable, tant pour les personnes physiques que morales.
31370.03	On trouve dans ce compte le coût de la redevance radio-TV facturée par l'entreprise Serafe pour le compte de la Confédération. La redevance est calculée sur le montant total des chiffres d'affaires déclarés de plus de 500'000 fr. de nos différents domaines d'activités assujettis à la TVA.
31530.00	La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention, laquelle a été révisée et indexée pour la période 2024-2028. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
31811.01	On comptabilise dans ce compte les recettes fiscales négatives telles que pertes sur débiteurs, remises d'impôts et autres créances fiscales non recouvrables, suite à l'insolvabilité du contribuable ou au renoncement de l'office compétent.
31811.03	Voir commentaire du compte 31811.01 ci-dessus.
31990.00	On trouve dans cette rubrique les frais facturés pour les transactions payées au guichet par cartes de crédit ou débit direct, ainsi que les frais facturés pour la gestion des « e-factures » émises par le Service financier.
42100.00	On trouve dans ce compte le produit de la facturation au Syndicat intercommunal de la STEP Boudry-Cortailod du travail administratif effectué par l'Administration communale pour son compte.
42900.01	Nous confions à un bureau externe le mandat de recouvrement d'actes de défaut de biens (ADB) accumulés au cours de ces dernières années. Ce bureau externe nous reverse le 75 % des créances récupérées. L'Office de perception procède également à des récupérations sur ADB de créances fiscales.
02200	Administration (général)
30100.00	Les charges salariales du budget 2026 sont calculées sur l'effectif actuel, soit 5,6 équivalents plein temps et une apprentie durant un semestre.
30593.00	La contribution au fonds formation apprentis est désormais au travers du fonds de formation professionnelle (30591.00)
30900.00	Cette rubrique comporte les frais liés à la formation des apprentis (inscription aux examens, cotisation en tant que membre de l'Organisation régionale de formation du Canton de Neuchâtel (ORF-NE) et frais d'organisation des cours interentreprises organisés par cette dernière.
31000.00	Les achats de papier et de fournitures de bureau pour tous les services sont comptabilisés sous cette rubrique, additionnés aux achats d'outils de travail et de matériel de bureau utilisés pour le bon fonctionnement de l'Administration.
31020.00	Les fournitures de papier à lettres, les impressions d'enveloppes et de formulaires, dont le coût est comptabilisé dans cette rubrique ne concernent pas uniquement l'Administration, raison pour laquelle nous en refacturons une partie à d'autres services communaux par le biais d'imputations internes (voir compte 49300.00).
31100.01	Une table de bureau réglable doit être acquise en 2026.
31130.00	Deux ordinateurs de l'Administration (Guichet) devront être remplacés en 2026 (2'000 fr.). Une réserve pour dépenses diverses se monte également à 2'000 fr.
31300.00	Dans le cadre de la remise aux normes de nos procédures de contrôles internes, et afin de répondre aux obligations légales de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST), nous devons dépenser une somme d'environ 2'160 fr. par année. Le tableau de répartition par service de ces 2'160 fr. est établi au prorata du nombre de collaborateurs, avec un facteur de 2 pour les services externes.



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	248'200	276'200	-28'000	257'655.50	-9'456
31000.00	Matériel de bureau	500	500	0	149.05	351
31100.01	Mobilier de bureau	900	9'500	-8'600		900
31100.02	Machines de bureau	1'000	1'000	0	760.43	240
31130.00	Matériel informatique	1'500	1'600	-100		1'500
31300.01	Frais postaux	1'000	1'200	-200	704.00	296
31300.02	Frais bancaires	1'000	1'100	-100	883.60	116
31300.03	Téléphones	400	600	-200	308.00	92
31300.04	Frais de poursuites	28'000	28'000	0	26'402.70	1'597
31300.14	Frais d'actes notariés	0	3'000	-3'000		0
31331.00	Frais de participation au Bordereau Unique	69'400	68'000	1'400	68'820.00	580
31370.03	Redevances Radio-TV	500	600	-100	460.00	40
31530.00	Entretien du matériel informatique	8'500	11'600	-3'100	11'027.00	-2'527
31811.01	ADB, remises et non-valeur PP	121'000	122'500	-1'500	146'552.84	-25'553
31811.02	ADB, remises et non-valeur PM	12'500	25'000	-12'500		12'500
31811.03	ADB, remises et non-valeur ISIS	1'000	1'000	0	1'068.13	-68
31990.00	Autres charges d'exploitation	1'000	1'000	0	519.75	480
36	Charges de transfert	40'000	0	40'000	39'782.00	218
36500.00	Réévaluations, participations PA	40'000	0	40'000	39'782.00	218
42	Taxes	-46'100	-60'100	14'000	-44'323.12	-1'777
42100.00	Emoluments administratifs	-4'000	-4'000	0	-4'000.00	0
42600.01	Remboursements frais de poursuites	-18'000	-18'000	0	-18'146.34	146
42600.03	Frais de rappels	-4'000	-4'800	800	-3'427.29	-573
42900.01	Récupérations ADB	-20'100	-33'300	13'200	-18'749.49	-1'351
43	Revenus divers	-100	-100	0	-216.97	117
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-100	-100	0	-216.97	117
44	Revenus financiers	-100'000	0	-100'000	-109'322.00	9'322
44900.00	Réévaluations PA	-100'000	0	-100'000	-109'322.00	9'322
48	Revenus extraordinaires	-40'000	0	-40'000	-39'782.00	-218
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-40'000	0	-40'000	-39'782.00	-218
02200	Administration (général)	764'000	910'900	-146'900	903'743.95	-139'744
30	Charges de personnel	854'700	979'500	-124'800	879'649.76	-24'950
30100.00	Salaires du personnel	679'800	784'800	-105'000	704'744.05	-24'944
30108.00	Variation provision HS + VAC	0	0	0	7'158.11	-7'158
30300.00	Indemnité pour travailleurs temporaires	11'400	11'400	0		11'400
30400.00	Alloc. pour enfants et alloc. de formation	1'300	3'900	-2'600	3'888.00	-2'588
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	600	1'400	-800	950.00	-350
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	44'700	41'200	3'500	45'292.60	-593
30520.00	Cotis. patron. à la caisse de pensions	87'500	111'000	-23'500	101'955.00	-14'455
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	1'200	1'400	-200	1'190.95	9
30530.02	Indemnités de l'assurance accident	0	0	0	-17'345.45	17'345
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	12'900	12'700	200	13'219.55	-320
30591.00	Fonds de formation professionnelle	2'900	600	2'300	605.10	2'295
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	2'900	1'200	1'700	1'251.90	1'648
30593.00	Fonds formation apprentis	0	3'700	-3'700	2'922.70	-2'923
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	7'500	6'200	1'300	4'159.90	3'340
30910.00	Recrutement du personnel	2'000	0	2'000	8'255.85	-6'256
30990.00	Autres charges du personnel	0	0	0	1'401.50	-1'402
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	106'600	105'100	1'500	103'338.64	3'261
31000.00	Matériel de bureau	6'000	6'000	0	6'673.85	-674
31020.00	Imprimés, publications	6'000	5'000	1'000	6'094.80	-95
31020.01	Photocopies	4'500	4'500	0	3'724.30	776
31020.02	Publications et annonces	2'000	1'700	300	1'946.50	54
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	600	600	0	484.00	116
31100.01	Mobilier de bureau	3'700	2'000	1'700	8'202.65	-4'503
31100.02	Machines de bureau	1'000	1'000	0	732.92	267
31130.00	Matériel informatique	4'000	4'500	-500	3'942.50	58
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	1'200	2'200	-1'000	329.35	871
31300.00	Prestations de services de tiers	500	2'500	-2'000		500

31300.13	Cette rubrique comporte les charges découlant de la convention intercommunale relative à l'archivage.
31332.01	On trouve dans ce compte le coût de la redevance annuelle payée au Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) pour notre connexion informatique au Nœud Cantonal.
31340.02	Les véhicules privés des membres de l'Administration communale sont couverts par une assurance « casco collective » lors de leurs déplacements professionnels.
31530.00	La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention, laquelle a été révisée et indexée pour la période 2024-2028. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
46110.01	L'Etat nous verse un dédommagement pour la perception de la redevance cantonale sur l'eau potable dont nous sommes chargés. Il est composé d'un forfait de 1'500 fr. auquel s'ajoute un montant équivalent à 50 centimes par habitant.
46311.00	Le « contrat-formation » est une mesure qui vise à encourager la formation d'apprentis sous la forme d'un soutien financier versé aux entreprises formatrices. Pour les apprentis employés de commerce, les entreprises perçoivent un montant annuel de 3'000 fr. par apprenti.
49100.00	Une partie des charges salariales nettes de l'Administration est imputée dans les chapitres suivants : 34110 – Port ; 71010 – Approvisionnement en eau ; 72010 – Traitement des eaux usées. En outre, nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 2,5 % des revenus des locations des bâtiments du patrimoine financier pour la participation de l'Administration communale aux travaux de gérance de ces immeubles (voir commentaires des rubriques 39100.00 des chapitres 963001 à 963012).
49300.00	Dans cette rubrique figure le coût de diverses fournitures et prestations « facturées » à d'autres services communaux.
49300.02	Conformément aux dispositions du règlement d'exécution de la loi sur le traitement des déchets, des frais administratifs correspondant à un montant de 25 fr. par facture de taxe déchets sont imputés au chapitre 73010 « Gestion des déchets – ménages » (voir compte 39300.00 du chapitre mentionné précédemment).
02900	Immeubles administratifs
30100.00	Le Service de conciergerie compte 4 équivalents plein temps et un apprenti.
30593.00	La contribution au fonds formation apprentis est désormais au travers du fonds de formation professionnelle (30591.00)
30900.00	Les collaborateurs du Service de conciergerie suivent périodiquement des cours de formation continue et de perfectionnement. Les frais de formation des apprentis sont également comptabilisés dans cette rubrique.
31100.00	Nous prévoyons l'achat de 3 drapeaux pour 500 fr. ainsi que d'une armoire RF1 pour 1'800 fr., en plus de diverses dépenses (300 fr.).
31120.00	On trouve ici le coût du renouvellement d'une partie des habits et chaussures des membres du personnel du Service de conciergerie (2'500 fr.). Un voilage pour fenêtres du 1 ^{er} étage du bâtiment de l'Administration est prévu pour 6'500 fr.
31200.01	Les frais de chauffage de l'Administration communale sont entièrement comptabilisés dans cette rubrique. Ce bâtiment est chauffé par l'installation de Cort'Agora. La contrepartie des frais de chauffage se trouve dans le compte 44790.04 du chapitre 34203.
31300.00	Dans le cadre de la remise aux normes de nos procédures de contrôles internes, et afin de répondre aux obligations légales de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST), nous devons dépenser une somme d'environ 2'160 fr. par année. Le tableau de répartition par service de ces 2'160 fr. est établi au prorata du nombre de collaborateurs, avec un facteur de 2 pour les services externes. Ce compte comprend également les rémunérations Eli10 SA et Groupe E SA de 2% sur la taxe d'utilisation du domaine public.
31300.80	Ce compte englobe notamment le contrat de maintenance pour l'entretien de l'ascenseur du bâtiment administratif (6'000 fr.), celui pour l'abonnement et la location de lignes téléphoniques du système de détection incendie (3'200 fr.), ainsi que celui concernant le contrôle de la toiture (300 fr.). L'ECAP nous facture, en plus de sa prime habituelle pour ce bâtiment, celle du contrat d'abonnement relatif au raccordement d'installations et de détection incendie et de gaz à la centrale neuchâteloise d'urgence de la Police neuchâteloise (622 fr.). Un montant de 1'000 fr. est également prévu pour la visualisation des installations solaires.



Budget 2026

Classification fonctionnelle	Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
31300.03 Téléphones	1'100	1'200	-100	868.60	231
31300.05 Cotisations	1'300	1'300	0	2'007.85	-708
31300.12 Ports et affranchissements	19'000	18'100	900	19'695.10	-695
31300.13 Archiviste intercommunal	12'200	11'500	700	10'315.75	1'884
31300.80 Contrats de maintenance	0	600	-600		0
31332.01 Frais de connexion au nœud cantonal (SIEN)	8'500	9'400	-900	7'928.00	572
31340.01 Assurances choses et RC	1'800	1'700	100	1'778.65	21
31340.02 Primes d'assurances véhicules	300	300	0	268.90	31
31340.03 Prime d'assurance cautionnement	0	900	-900		0
31500.00 Entretien meubles, machines et appareils	500	500	0	100.00	400
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	500	500	0	60.70	439
31530.00 Entretien du matériel informatique	30'000	27'100	2'900	26'341.02	3'659
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	1'500	1'500	0	1'556.95	-57
31920.01 Droits d'auteurs	300	400	-100	286.25	14
31990.00 Autres charges d'exploitation	100	100	0		100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	26'300	-26'300	117'088.00	-117'088
33200.00 Amort. planifiés, immob. incorporelles	0	26'300	-26'300		0
33210.00 Amort. non planifiés, immob. incorporelles	0	0	0	117'088.00	-117'088
42 Taxes	-6'200	-6'200	0	-6'128.95	-71
42100.00 Emoluments administratifs	-6'200	-6'200	0	-6'128.95	-71
46 Revenus de transfert	-6'900	-6'900	0	-6'903.50	4
46110.01 Dédommag. perception redevance sur l'eau	-3'900	-3'900	0	-3'903.50	4
46311.00 Subvention du fonds de formation apprentis	-3'000	-3'000	0	-3'000.00	0
49 Imputations internes	-184'200	-186'900	2'700	-183'300.00	-900
49100.00 Imput. internes pour prestations de services	-108'500	-110'400	1'900	-109'000.00	500
49300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitation	-14'900	-14'900	0	-13'500.00	-1'400
49300.02 Imput. déchets	-60'800	-61'600	800	-60'800.00	0
02900 Immeubles administratifs	525'300	467'300	58'000	435'842.73	89'457
30 Charges de personnel	540'600	513'000	27'600	470'131.27	70'469
30100.00 Salaires du personnel	395'800	382'700	13'100	371'749.30	24'051
30108.00 Variation provision HS + VAC	0	0	0	3'537.37	-3'537
30109.00 Rmbt salaires personnel admin. et d'exploitation	0	0	0	-314.95	315
30300.00 Indemnité pour travailleurs temporaires	30'500	30'500	0		30'500
30400.00 Alloc. pour enfants et alloc. de formation	11'500	3'300	8'200	3'240.00	8'260
30490.00 Autres allocations (indemnités de piquet)	4'000	4'000	0	3'450.00	550
30500.00 Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	29'900	25'000	4'900	24'605.80	5'294
30520.00 Cotis. patron. à la caisse de pensions	48'400	48'600	-200	46'926.00	1'474
30530.00 Cotis. patron. aux assurances-accidents	6'000	3'700	2'300	7'279.45	-1'279
30540.00 Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	7'600	7'500	100	7'093.45	507
30591.00 Fonds de formation professionnelle	2'000	300	1'700	324.70	1'675
30592.00 Cotis. patron. aux structures d'accueil	700	700	0	672.05	28
30593.00 Fonds formation apprentis	0	2'200	-2'200	1'568.10	-1'568
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	4'200	4'500	-300		4'200
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	75'700	59'100	16'600	55'956.73	19'743
31000.00 Matériel de bureau	0	100	-100		0
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	500	500	0		500
31010.01 Produits de nettoyages	2'000	2'000	0	1'445.40	555
31010.02 Carburants	1'100	1'200	-100	626.70	473
31020.02 Publications et annonces	300	300	0		300
31100.00 Meubles, machines et appareils de bureau	2'600	300	2'300	1'261.65	1'338
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	800	800	0	1'743.15	-943
31120.00 Acquisition de vêtements, linges, rideaux	9'000	3'100	5'900	2'184.70	6'815
31130.00 Matériel informatique	300	300	0		300
31180.00 Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	200	200	0	142.69	57
31200.01 Chauffage	16'000	16'800	-800	14'794.10	1'206
31200.02 Electricité	2'300	2'400	-100	2'661.45	-361
31200.03 Eau	1'100	1'100	0	1'001.15	99
31200.04 Déchets	500	500	0	485.80	14
31300.00 Prestations de services de tiers	2'600	4'700	-2'100		2'600
31300.03 Téléphones	400	500	-100	365.90	34
31300.80 Contrats de maintenance	11'000	9'500	1'500	9'974.24	1'026

31440.00	On trouve dans ce compte les dépenses d'entretien courant du bâtiment administratif du chemin des Draizes 2 (2'500 fr.). En 2026, des travaux d'électricité pour 3'000 fr. ainsi que l'aménagement du bureau pour les travaux publics et la conciergerie pour 6'500 fr. sont prévus.
31510.00	Ce compte englobe notamment le coût d'entretien du véhicule du Service de conciergerie. En 2026, les contrôles et services du véhicule sont évalués à 900 fr. et une révision des pendules neuchâteloises de la salle du Conseil communal et de la salle des commissions est prévue pour 1'400 fr.
31530.00	La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention, laquelle a été révisée et indexée pour la période 2024-2028. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 02900 « immeubles administratifs » représente 3,62 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).
42406.24	Les principales recettes figurant dans ce compte émanent des taxes d'hivernage (5'200 fr. environ) et des taxes de terrasses (9'500 fr. environ). Le produit de la redevance pour l'usage du domaine public, introduite par le Règlement communal d'exécution de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEL) et d'utilisation du fonds communal de l'énergie, est estimé à 140'000 fr.
42500.00	Il s'agit de la valeur du courant électrique produit par les panneaux photovoltaïques qui est injecté dans le réseau. Ce montant est calculé sur la base du tarif de reprise estimé pour 2026 à 10.5cts le kWh.
43090.00	On trouve dans ce compte la recette du « forfait annuel de conciergerie » pour l'entretien de l'immeuble de l'Impasse du Carraz 1.
46311.00	Le « contrat-formation » est une mesure qui vise à encourager la formation d'apprentis sous la forme d'un soutien financier versé aux entreprises formatrices. Pour les apprentis agents d'exploitation, les entreprises perçoivent un montant annuel de 5'000 fr. par apprenti.



Budget 2026

Classification fonctionnelle	Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
31340.01 Assurances choses et RC	900	900	0	938.25	-38
31340.02 Primes d'assurances véhicules	900	1'000	-100	822.35	78
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	2'300	2'200	100	2'285.90	14
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	1'400	1'400	0	1'372.90	27
31370.02 Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	500	500	0	425.75	74
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	12'000	4'700	7'300	10'235.00	1'765
31500.00 Entretien meubles, machines et appareils	1'500	500	1'000	273.85	1'226
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	2'300	900	1'400	1'077.80	1'222
31530.00 Entretien du matériel informatique	2'500	2'000	500	1'838.00	662
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	400	400	0		400
31990.00 Autres charges d'exploitation	300	300	0		300
33 Amortissements du patrimoine administratif	69'200	69'200	0	69'200.00	0
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	69'200	69'200	0	69'200.00	0
39 Imputations internes	4'500	6'600	-2'100	7'501.33	-3'001
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	4'500	6'600	-2'100	7'501.33	-3'001
42 Taxes	-156'800	-172'700	15'900	-158'266.60	1'467
42406.24 Taxe d'utilisation du domaine public	-155'500	-169'700	14'200	-153'670.35	-1'830
42500.00 Ventes	-1'300	-3'000	1'700	-2'882.90	1'583
42600.00 Remboursements de tiers	0	0	0	-1'713.35	1'713
43 Revenus divers	-2'900	-2'900	0	-3'680.00	780
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-2'900	-2'900	0	-3'680.00	780
46 Revenus de transfert	-5'000	-5'000	0	-5'000.00	0
46311.00 Subvention du fonds de formation apprentis	-5'000	-5'000	0	-5'000.00	0

11100 Sécurité communale

- 31020.02 Nous comptabilisons principalement dans cette rubrique les frais de publication des éventuels arrêtés de circulation adoptés par le Conseil communal.
- 31300.10 A certaines occasions, nous faisons appel à une entreprise de sécurité, par exemple lors de la célébration de la Fête nationale ou lorsque des circonstances particulières l'exigent. Nous faisons également appel à une société privée pour la notification des commandements de payer qui nous sont transmis par les Offices de poursuites (39'000 fr.) et à une seconde pour participer au « pool » régional pour les patrouilles effectuées le week-end (8'700 fr.).
- 36120.00 Il s'agit du coût du mandat de sécurité publique confié à la Ville de Neuchâtel (130'000 fr.) ainsi que notre participation au Conseil régional de sécurité publique (CRSP) pour un montant de 1'300 fr.
- 42600.00 On trouve dans ce compte la rémunération du Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN) pour les retraits de plaques.
- 42700.00 On trouve dans cette rubrique le produit des amendes qui font l'objet d'une dénonciation de notre part au Service de la justice (bureau des créances judiciaires), qui se charge de recouvrer pour notre compte le produit des amendes, puis nous en rétrocède le 75 %.
- 46110.03 On trouve ici l'indemnité de l'Etat versée à la Commune pour les notifications de commandements de payer émis par les Offices de poursuites et faillites.

14000 Questions juridiques

- 31320.00 Il est difficile d'estimer à l'avance le nombre de dossier que nous devons soumettre à un juriste-conseil. Les honoraires pour les conseils juridiques en matière de police des constructions sont comptabilisés dans le chapitre « 79000 – Aménagement du territoire ».
- 31340.00 Nous avons conclu un contrat d'assurance de protection juridique, dans le but de diminuer le coût des honoraires d'avocats auxquels nous devons parfois faire appel pour défendre les intérêts de la Commune.

14001 Police des habitants

- 31051.00 Une manifestation d'accueil des nouveaux habitants et des personnes naturalisées dans l'année écoulée est organisée une fois l'an pour leur présenter brièvement la Commune.



Budget 2026

	Classification fonctionnelle	Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	538'000	531'100	6'900	477'480.63	60'519
	Charges	870'500	888'800	-18'300	839'558.23	30'942
	Revenus	-332'500	-357'700	25'200	-362'077.60	29'578
11	Sécurité publique	111'000	114'500	-3'500	86'228.45	24'772
	Charges	184'400	185'600	-1'200	175'994.95	8'405
	Revenus	-73'400	-71'100	-2'300	-89'766.50	16'367
11100	Sécurité communale	111'000	114'500	-3'500	86'228.45	24'772
30	Charges de personnel	0	0	0	56'716.40	-56'716
30100.00	Salaires du personnel	0	0	0	54'402.90	-54'403
30108.00	Variation provision HS + VAC	0	0	0	-4'038.55	4'039
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	0	0	0	160.00	-160
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	0	0	0	3'267.60	-3'268
30520.00	Cotis. patron. à la caisse de pensions	0	0	0	2'112.90	-2'113
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	0	0	0	27.60	-28
30530.02	Indemnités de l'assurance accident	0	0	0	-627.55	628
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	0	0	0	1'036.70	-1'037
30591.00	Fonds de formation professionnelle	0	0	0	47.45	-47
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	0	0	0	98.20	-98
30593.00	Fonds formation apprentis	0	0	0	229.15	-229
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	52'800	48'000	4'800	55'459.64	-2'660
31020.02	Publications et annonces	2'500	1'000	1'500	2'525.00	-25
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	0	0	0	6.49	-6
31300.03	Téléphones	0	0	0	138.40	-138
31300.10	Frais de société surveillance	49'900	46'500	3'400	51'264.95	-1'365
31340.01	Assurances choses et RC	100	0	100	137.30	-37
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	0	500	-500		0
31530.00	Entretien du matériel informatique	300	0	300	1'387.50	-1'088
36	Charges de transfert	131'300	137'300	-6'000	63'518.91	67'781
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	131'300	137'300	-6'000	63'518.91	67'781
39	Imputations internes	300	300	0	300.00	0
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	300	300	0	300.00	0
42	Taxes	-31'000	-31'100	100	-43'126.50	12'127
42100.00	Emoluments administratifs	0	-100	100		0
42500.00	Ventes	0	0	0	-2'999.00	2'999
42600.00	Remboursements de tiers	-1'000	-1'000	0	-1'400.00	400
42700.00	Part sur amendes de police	-30'000	-30'000	0	-38'727.50	8'728
46	Revenus de transfert	-42'400	-40'000	-2'400	-46'640.00	4'240
46110.03	Dédommag. pour notification de poursuites	-42'400	-40'000	-2'400	-46'640.00	4'240
14	Questions juridiques	28'700	17'500	11'200	7'484.99	21'215
	Charges	52'700	72'500	-19'800	44'433.29	8'267
	Revenus	-24'000	-55'000	31'000	-36'948.30	12'948
14000	Questions juridiques	7'500	7'800	-300	-2'921.85	10'422
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	7'500	7'800	-300	6'624.75	875
31320.00	Honoraires de conseillers externes	5'000	5'000	0	4'190.05	810
31340.00	Primes d'assurances	2'500	2'800	-300	2'434.70	65
42	Taxes	0	0	0	-9'546.60	9'547
42600.00	Remboursements de tiers	0	0	0	-9'546.60	9'547
14001	Police des Habitants	-14'000	-24'700	10'700	-19'542.91	5'543
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'000	1'500	500	1'936.19	64
31051.00	Frais de réceptions	2'000	1'500	500	1'915.49	85

36010.02	Dans ce compte, nous comptabilisons les émoluments que nous devons verser à l'Etat pour l'établissement de permis de séjour ou de travail pour les étrangers résidant dans notre village. Ces émoluments sont facturés aux titulaires des permis dans la rubrique 42100.05, ci-après.
36110.14	Le 65 % des émoluments encaissés pour l'établissement de cartes d'identité est reversé à l'Etat. L'encaissement desdits émoluments figure sous la rubrique 42100.06 ci-après.
42100.05	Dans ce compte figurent les émoluments perçus pour l'établissement des permis de séjour ou de travail pour les étrangers (voir commentaire du compte 36010.02 ci-avant), ainsi que l'encaissement de diverses attestations établies par le Contrôle des habitants.
42100.06	Voir commentaire du compte 36110.14 ci-avant.
14060	Etat civil régional
36120.01	Le coût global de l'arrondissement d'état civil de Boudry est réparti à raison de 90 % sur la base du nombre d'habitants et de 10 % sur la base du nombre de ressortissants de chaque commune.
15000	Service du feu
31180.00	L'Etablissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP) a fait développer une application pour smartphones permettant l'accompagnement des visites d'immeubles effectuées par les membres de la Commission du feu et de la sécurité publique ; une redevance d'utilisation de 15 centimes par habitant sera facturée aux communes pour cette application (700 fr.). La redevance d'utilisation de la tablette informatique du président de la commission, intégrée au Nœud Cantonal Neuchâtelois (NCN) s'élèvera quant à elle à 2'000 fr. par année.
31300.80	Les contrats de maintenance pour le hangar du service du feu du chemin des Rochettes 10 concernent la porte (2'700 fr.), la toiture (1'000 fr.), le séparateur d'hydrocarbures (700 fr.) et la pompe à chaleur (1'600 fr.)
31440.00	En plus des travaux d'entretien courant, nous prévoyons 3'000 fr. pour la porte automatique du hangar du service du feu du chemin des Rochettes 10, 3'000 fr. pour la réparation des stores, fenêtres et portes ainsi que 1'600 fr. pour le nettoyage du séparateur d'hydrocarbure.
36120.03	Il s'agit de la part de notre Commune aux charges du Syndicat intercommunal de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL).
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 15000 "Service du feu" représente 2,39 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).
42500.00	Il s'agit de la valeur du courant électrique produit par les panneaux photovoltaïques qui est injecté dans le réseau. Ce montant est calculé sur la base du tarif de reprise estimé pour 2026 à 10.5cts le kWh.
44390.00	On trouve ici le produit de la refacturation des charges au locataire (gaz, électricité et eau).
44700.00	On trouve dans ce compte le revenu de la location du hangar du service du feu du chemin des Rochettes 10.
16100	Stand de tir
31690.00	Nous versons au Canton un montant de 7'000 fr. pour l'utilisation des installations de tir de Bôle.



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
31810.00	Pertes sur créances effectives	0	0	0	20.70	-21
36	Charges de transfert	8'000	28'800	-20'800	5'922.60	2'077
36010.02	Contrôle des habitants part Etat	1'500	21'000	-19'500	1'524.80	-25
36110.14	Redevance Office de la population	6'500	7'800	-1'300	4'397.80	2'102
42	Taxes	-24'000	-55'000	31'000	-27'401.70	3'402
42100.04	Finances-agrégations et naturalisations	-1'000	-1'000	0	-850.00	-150
42100.05	Emoluments Police des habitants	-13'000	-42'000	29'000	-17'626.70	4'627
42100.06	Emoluments cartes d'identité	-10'000	-12'000	2'000	-8'925.00	-1'075
14060	Etat civil régional	35'200	34'400	800	29'949.75	5'250
36	Charges de transfert	35'200	34'400	800	29'949.75	5'250
36120.01	Emoluments état civil de district	35'200	34'400	800	29'949.75	5'250
15	Service du feu	238'300	224'100	14'200	216'664.47	21'636
	Charges	388'600	378'900	9'700	373'568.27	15'032
	Revenus	-150'300	-154'800	4'500	-156'903.80	6'604
15000	Service du feu	238'300	224'100	14'200	216'664.47	21'636
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	56'800	44'800	12'000	45'668.40	11'132
31130.00	Matériel informatique	500	500	0	64.85	435
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	2'700	700	2'000		2'700
31200.01	Chauffage	14'000	13'900	100	11'016.15	2'984
31200.02	Electricité	10'800	8'500	2'300	12'582.30	-1'782
31200.03	Eau	2'000	2'000	0	1'916.30	84
31300.03	Téléphones	400	500	-100	365.00	35
31300.80	Contrats de maintenance	6'000	3'700	2'300	3'984.90	2'015
31320.00	Honoraires de conseillers externes	1'500	1'500	0		1'500
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'500	1'500	0	1'494.80	5
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	1'100	1'100	0	1'071.00	29
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	12'600	8'200	4'400	9'497.10	3'103
31530.00	Entretien du matériel informatique	3'700	2'700	1'000	3'676.00	24
33	Amortissements du patrimoine administratif	40'700	39'500	1'200	42'000.00	-1'300
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	40'700	39'500	1'200	42'000.00	-1'300
36	Charges de transfert	288'000	290'400	-2'400	281'156.85	6'843
36120.03	Part communale au Syndicat du feu	288'000	290'400	-2'400	281'156.85	6'843
39	Imputations internes	3'100	4'200	-1'100	4'743.02	-1'643
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	3'100	4'200	-1'100	4'743.02	-1'643
42	Taxes	-8'900	-18'000	9'100	-18'894.15	9'994
42500.00	Ventes	-8'900	-18'000	9'100	-18'894.15	9'994
43	Revenus divers	0	0	0	-510.00	510
43090.00	Autres revenus d'exploitation	0	0	0	-510.00	510
44	Revenus financiers	-141'400	-136'800	-4'600	-137'499.65	-3'900
44390.00	Remboursement de charges	-33'400	-28'800	-4'600	-29'499.65	-3'900
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-108'000	-108'000	0	-108'000.00	0
16	Défense	160'000	175'000	-15'000	167'102.72	-7'103
	Charges	244'800	251'800	-7'000	245'561.72	-762
	Revenus	-84'800	-76'800	-8'000	-78'459.00	-6'341
16100	Stand de tir	8'300	8'300	0	8'300.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	7'000	7'000	0	7'000.00	0
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	7'000	7'000	0	7'000.00	0

36360.00 Il s'agit de la subvention versée à la Noble Compagnie des Mousquetaires de Cortaillod. Le Conseil communal, par arrêté du 21 juin 1999, a fixé les critères d'octroi de subventions aux sociétés sportives en fonction du nombre de membres actifs dans la société, du nombre de juniors, de licenciés, et du niveau de participation à des championnats.

16101 Défense nationale militaire / abri STPA

31200.01 et suivants Les coûts de chauffage, d'éclairage et de consommation d'eau du cantonnement sont directement liés au taux d'occupation des locaux (voir rubrique 44700.00 ci-dessous), ainsi qu'aux conditions climatiques de l'année.

31440.00 En plus de l'entretien courant (1'000 fr.), nous procéderons à la réparation des WC par le Service de conciergerie pour 500 fr.

33004.00 La part de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 52'000 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 16101 "Défense nationale militaire / abri STPA" représente 2,47 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).

44700.00 Un cours de répétition devrait avoir lieu en 2026. De plus, nous devrions pouvoir louer notre abri durant environ trois semaines pour héberger une septantaine de vendeurs.

45010.00 Un montant de 6'000 fr est prélevable sur le fonds PCi en financement de prestations de protection civile.

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-avant.

16200 Protection civile

36110.00 Conformément à la loi d'application de la législation fédérale sur la protection de la population et la protection civile, les frais de fonctionnement des OPC régionales sont assumés par les communes à raison d'un montant forfaitaire par habitant, qui alimente un fonds cantonal. En 2026, cette contribution est maintenue à 13 fr. 50 par habitant.

16201 Poste sanitaire (Cure 14)

33004.00 La part de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 14'500 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 16201 "Poste sanitaire (Cure 14)" représente 0,69 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).

44700.00 Trois abris sont loués à des groupes musicaux ou à des particuliers, au prix forfaitaire de 100 fr. par mois chacun.

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-avant.

16202 Poste de commandement (Coteaux 3)

Pas de commentaires.



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
36	Charges de transfert	1'300	1'300	0	1'300.00	0
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	1'300	1'300	0	1'300.00	0
16101	Défense nationale militaire / abri STPA	61'400	77'100	-15'700	67'859.98	-6'460
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	17'800	24'700	-6'900	14'997.60	2'802
31010.01	Produits de nettoyages	800	800	0	234.00	566
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	400	1'000	-600		400
31200.01	Chauffage	4'000	7'000	-3'000	3'908.25	92
31200.02	Electricité	4'000	3'900	100	4'401.70	-402
31200.03	Eau	2'000	2'000	0	1'949.55	50
31200.04	Déchets	300	300	0	311.80	-12
31300.03	Téléphones	300	300	0	304.30	-4
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'800	1'700	100	1'773.25	27
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	800	800	0	797.35	3
31370.01	Taxes de séjours	1'400	1'400	0	1'302.40	98
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	1'500	5'000	-3'500		1'500
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	500	500	0	15.00	485
33	Amortissements du patrimoine administratif	104'600	104'600	0	104'600.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	103'900	103'900	0	103'900.00	0
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	700	700	0	700.00	0
39	Imputations internes	3'200	4'600	-1'400	5'427.78	-2'228
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	3'200	4'600	-1'400	5'427.78	-2'228
44	Revenus financiers	-6'200	-4'800	-1'400	-5'165.40	-1'035
44391.00	Autres remboursements de tiers	0	0	0	-114.00	114
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-6'200	-4'800	-1'400	-5'051.40	-1'149
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-6'000	0	-6'000		-6'000
45010.00	Prélèvements sur les fonds des capitaux de tiers	-6'000	0	-6'000		-6'000
48	Revenus extraordinaires	-52'000	-52'000	0	-52'000.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-52'000	-52'000	0	-52'000.00	0
16200	Protection civile	65'000	65'100	-100	64'773.00	227
36	Charges de transfert	65'000	65'100	-100	64'773.00	227
36110.00	Dédommag. aux cantons et aux concordats	65'000	65'100	-100	64'773.00	227
16201	Poste sanitaire (Cure 14)	16'600	16'400	200	17'988.64	-1'389
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	4'900	4'300	600	5'683.80	-784
31200.02	Electricité	3'700	3'100	600	4'304.80	-605
31200.03	Eau	200	200	0	151.75	48
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	500	500	0	493.55	6
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	200	200	0	191.00	9
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	300	300	0	542.70	-243
33	Amortissements du patrimoine administratif	28'900	28'900	0	28'900.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	28'900	28'900	0	28'900.00	0
39	Imputations internes	900	1'300	-400	1'504.84	-605
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	900	1'300	-400	1'504.84	-605
44	Revenus financiers	-3'600	-3'600	0	-3'600.00	0
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-3'600	-3'600	0	-3'600.00	0
48	Revenus extraordinaires	-14'500	-14'500	0	-14'500.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-14'500	-14'500	0	-14'500.00	0
16202	Poste de commandement (Coteaux 3)	4'200	4'500	-300	4'033.45	167
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'700	3'800	-100	4'033.45	-333

16203 Poste d'attente (Draizes 23)

44700.00 Le Poste d'attente est occasionnellement loué par des associations locales ou des particuliers.



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
31200.01	Chauffage	3'600	3'700	-100	3'000.00	600
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	100	100	0	1'033.45	-933
44	Revenus financiers	500	700	-200		500
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	500	700	-200		500
16203	Poste d'attente (Draizes 23)	4'500	3'600	900	4'147.65	352
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	7'500	6'200	1'300	7'341.25	159
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	100	100	0		100
31010.01	Produits de nettoyages	200	200	0	32.00	168
31200.02	Electricité	2'100	1'500	600	2'472.30	-372
31200.03	Eau	1'800	1'300	500	1'775.40	25
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'000	1'000	0	1'022.00	-22
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	1'000	900	100	957.95	42
31370.01	Taxes de séjours	1'000	900	100	1'081.60	-82
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	300	300	0		300
44	Revenus financiers	-3'000	-2'600	-400	-3'193.60	194
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-3'000	-2'600	-400	-3'193.60	194

21110 Cycle 1

- 31300.21 Le tarif horaire de prestations orthophoniques est prévu à 130 fr. pour 2026. La Commune prend à sa charge 60 % des traitements et 100 % des bilans des enfants de moins de 12 ans, si ceux-ci ne sont pas assumés par le Canton (OES), selon l'arrêté du 14 avril 2025.
- 36120.05 On trouve dans cette rubrique le coût de la participation de Cortaillod aux charges du Cercle scolaire régional Les Cerisiers pour le cycle 1. L'augmentation globale des frais du syndicat scolaire sont explicables notamment par l'augmentation de 1 échelon pour tous les collaborateurs, et plus particulièrement par le déblocage du dernier échelon de certaines classes, effectif au 01.01.2026. Le coût moyen par élève du cycle 1 est budgétisé à 6'626 fr. pour un nombre moyen d'élèves de 179,50.

21200 Cycle 2

- 31300.21 Le tarif horaire de prestations orthophoniques est prévu à 130 fr. pour 2026. La Commune prend à sa charge 60 % des traitements et 100 % des bilans des enfants de moins de 12 ans, si ceux-ci ne sont pas assumés par le Canton (OES), selon l'arrêté du 14 avril 2025.
- 36120.05 On trouve dans cette rubrique le coût de la participation de Cortaillod aux charges du Cercle scolaire régional Les Cerisiers pour le cycle 2 (pour plus de détail, voir « Cycle 1 »). Le coût moyen par élève du cycle 2 est budgétisé à 8'135 fr. pour un nombre moyen d'élèves de 186,50.

21300 Cycle 3

- 31300.21 Le tarif horaire de prestations orthophoniques est prévu à 130 fr. pour 2026. La Commune prend à sa charge 60 % des traitements et 100 % des bilans des enfants de moins de 12 ans, si ceux-ci ne sont pas assumés par le Canton (OES), selon l'arrêté du 14 avril 2025.
- 31610.00 La Commune prend à sa charge le coût de la mise à disposition de la salle polyvalente Cort'Agora au Cercle scolaire régional Les Cerisiers à l'occasion de sa cérémonie de fin d'année scolaire.
- 36120.05 On trouve dans cette rubrique le coût de la participation de Cortaillod aux charges du Cercle scolaire régional Les Cerisiers pour le cycle 3. Outre l'augmentation des charges liées au personnel, l'amortissement des travaux effectués sur les bâtiments du cycle 3 pèse également sur les frais de ce cycle. Le coût moyen par élève du cycle 1 est budgétisé à 15'698 fr. pour un nombre moyen d'élèves de 184.

21700 Bâtiments scolaires

- 31010.01 On trouve dans ce compte le coût des produits de nettoyages habituels, le papier WC et la location d'une nacelle pour nettoyer les vitres des collèges.
- 31100.00 En 2026, en plus des achats divers (500 fr.), nous prévoyons l'achat d'un aspirateur à accumulateur (1'200 fr.), l'achat d'armoires EL30 pour le collège des Noisetiers ainsi que l'acquisition d'échelles et escabeaux pour 800 fr.
- 31110.00 En 2026, en plus de frais divers pour 1'000 fr., sont prévus l'achat de résine pour machine à vitres (500 fr.), de visserie (300 fr.) ainsi que le remplacement de 10 extincteurs suite à l'interdiction d'utilisation du fluor dans ces appareils (3'500 fr.)
- 31110.03 On trouve dans ce compte les divers achats à faire suite au contrôle annuel des installations et équipements sportifs (1'000 fr.).
- 31200.01 Les installations de chauffage du collège du Coq-d'Or chauffent également le collège des Corneilles, le Temple, la Maison de paroisse et l'Hôtel de Commune. La facturation de cette prestation figure dans la rubrique 44790.00 ci-après. Dans ce compte se trouve également les frais de chauffage de la Cure 14 ainsi que des salles de classes du Carraz.
- 31300.80 On trouve principalement dans ce compte le coût des contrats de maintenance et d'abonnements des centrales « feu » et du contrôle des toitures des collèges et du contrôle des installations solaires thermiques du Collège des Corneilles.
- 31440.00 L'an prochain, les principales dépenses d'entretien des collèges seront les suivantes :
- Divers travaux dans les bâtiments scolaires (15'000 fr.) ;
 - Réparation des stores (3'000 fr.)
 - Peinture diverses par le Service de conciergerie (1'500 fr.)
 - Remplacement de WC et révision (2'000 fr.)
 - Rafraichissement d'une salle de classe au collège du Coq-d'Or (1'000 fr.)
 - Entretien du parquet d'une salle de classe au collège du Coq-d'Or (4'000 fr.)
 - Retouches de l'étanchéité du collège des Corneilles (3'000 fr.)
 - Travaux électriques et contrôle OIBT (8'000 fr.)
 - Rénovation de la régulation de la chaufferie au collège des Noisetiers (11'000 fr.)
 - Treillis pour les escaliers et les mezzanines au collège des Noisetiers (1'500 fr.)
 - Poursuite de la mise en conformité incendie des portes des collèges du Coq-d'Or et des Corneilles (16'000 fr.)
- 33004.00 Le part de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 217'900 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 21700 "Bâtiments scolaires du cycle 1 et 2" représente 14,34 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
2	FORMATION	6'465'300	6'339'400	125'900	6'341'991.60	123'308
	Charges	6'737'600	6'604'000	133'600	6'650'047.25	87'553
	Revenus	-272'300	-264'600	-7'700	-308'055.65	35'756
21	Scolarité obligatoire	6'393'800	6'249'800	144'000	6'285'648.83	108'151
	Charges	6'666'100	6'514'400	151'700	6'593'704.48	72'396
	Revenus	-272'300	-264'600	-7'700	-308'055.65	35'756
21110	Cycle 1	1'190'100	1'047'600	142'500	1'125'612.05	64'488
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	500	700	-200	556.50	-57
31300.21	Orthophonie, logopédie	500	700	-200	259.20	241
31990.00	Autres charges d'exploitation	0	0	0	297.30	-297
36	Charges de transfert	1'189'600	1'046'900	142'700	1'125'055.55	64'544
36120.05	Participation au Syndicat scolaire	1'189'600	1'046'900	142'700	1'125'055.55	64'544
21200	Cycle 2	1'518'500	1'680'700	-162'200	1'762'083.82	-243'584
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'200	1'000	200	748.80	451
31300.21	Orthophonie, logopédie	1'200	1'000	200	748.80	451
36	Charges de transfert	1'517'300	1'679'700	-162'400	1'761'335.02	-244'035
36120.05	Participation au Syndicat scolaire	1'517'300	1'679'700	-162'400	1'761'335.02	-244'035
21300	Cycle 3	2'891'400	2'736'500	154'900	2'588'133.71	303'266
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'900	3'300	-400	2'763.00	137
31300.21	Orthophonie, logopédie	400	500	-100	288.00	112
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	2'500	2'800	-300	2'475.00	25
36	Charges de transfert	2'888'500	2'733'200	155'300	2'585'370.71	303'129
36120.05	Participation au Syndicat scolaire	2'888'500	2'733'200	155'300	2'585'370.71	303'129
21700	Bâtiments scolaires	755'600	746'300	9'300	776'909.00	-21'309
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	221'100	245'400	-24'300	253'738.99	-32'639
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	300	300	0	105.05	195
31010.01	Produits de nettoyages	12'500	12'500	0	8'626.65	3'873
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	6'300	5'300	1'000	741.55	5'558
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	5'300	1'800	3'500	6'155.70	-856
31110.03	Equipements sportifs	1'000	1'000	0		1'000
31200.01	Chauffage	66'500	110'000	-43'500	134'999.35	-68'499
31200.02	Electricité	19'000	13'900	5'100	19'329.60	-330
31200.03	Eau	6'500	6'700	-200	6'251.80	248
31200.04	Déchets	2'000	2'400	-400	1'863.25	137
31300.80	Contrats de maintenance	14'000	16'000	-2'000	13'779.16	221
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	10'300	9'700	600	10'263.70	36
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	7'800	7'200	600	7'725.75	74
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	66'000	55'000	11'000	43'028.08	22'972
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	1'600	1'600	0	820.50	780
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	1'500	1'500	0	48.85	1'451
31990.00	Autres charges d'exploitation	500	500	0		500
33	Amortissements du patrimoine administratif	788'200	741'800	46'400	757'600.00	30'600
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	788'200	741'200	47'000	757'600.00	30'600
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	0	600	-600		0
38	Charges extraordinaires	0	0	0	45'012.85	-45'013
38790.00	Amort. complém. de dépenses d'investissements	0	0	0	45'012.85	-45'013
39	Imputations internes	18'600	23'700	-5'100	28'612.81	-10'013
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	18'600	23'700	-5'100	28'612.81	-10'013

42500.00	Il s'agit de la valeur du courant électrique produit par les panneaux photovoltaïques qui est injecté dans le réseau. Ce montant est calculé sur la base du tarif de reprise estimé pour 2026 à 10.5cts le kWh.
44700.00	L'aula du collège des Corneilles est louée en soirée à des orchestres. En outre, la location de locaux dans le collège des Noisetiers à des infirmières à domicile indépendantes nous rapporte annuellement 2'400 fr.
44790.00	Il s'agit de la part des frais de chauffage facturée pour les bâtiments raccordés au chauffage des collèges, à savoir : l'Hôtel de Commune, la Maison de paroisse, le Temple, la bibliothèque et un abri de protection civile.
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-avant.

21921 Patrouilleurs scolaires

30100.00	Quatre patrouilleurs se partagent les trois sites surveillés, à savoir : bas de la rue de la Fin, carrefour Courtils-Pièces-Chaperon-Cure et collège du Coq-d'Or.
----------	---

22000 Ecoles spéciales

36140.00	Il s'agit de la prise en charge par la Commune de l'écologie des élèves de Cortaillod qui suivent les cours de l'Académie Maximilien de Meuron à Neuchâtel.
----------	---

23000 Formation professionnelle initiale

31300.21	La part communale au coût des séances d'orthophonie est très difficile à estimer, car elle dépend du nombre de cas à traiter en cours d'année.
36370.01	Dans ses prévisions budgétaires 2026, l'Etat de Neuchâtel prévoit des charges liées aux bourses d'études de 63'400 fr. pour la Commune de Cortaillod.



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
42	Taxes	-6'700	-14'000	7'300	-15'518.35	8'818
42500.00	Ventes	-6'700	-14'000	7'300	-14'318.35	7'618
42600.00	Remboursements de tiers	0	0	0	-1'200.00	1'200
44	Revenus financiers	-47'700	-32'700	-15'000	-29'624.45	-18'076
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-5'500	-5'200	-300	-5'630.00	130
44790.00	Autres produits des biens-fonds PA	-42'200	-27'500	-14'700	-23'994.45	-18'206
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	0	0	0	-45'012.85	45'013
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	0	0	0	-45'012.85	45'013
48	Revenus extraordinaires	-217'900	-217'900	0	-217'900.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-217'900	-217'900	0	-217'900.00	0
21921	Patrouilleurs scolaires	38'200	38'700	-500	32'910.25	5'290
30	Charges de personnel	38'000	38'000	0	32'702.80	5'297
30100.00	Salaires du personnel	34'800	34'800	0	30'098.20	4'702
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	1'700	1'700	0	1'500.85	199
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	500	400	100	514.70	-15
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	700	700	0	432.75	267
30591.00	Fonds de formation professionnelle	200	100	100	19.70	180
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	100	100	0	41.00	59
30593.00	Fonds formation apprentis	0	200	-200	95.60	-96
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	200	700	-500	207.45	-7
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	0	500	-500	32.05	-32
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	100	100	0	99.45	1
31340.01	Assurances choses et RC	100	100	0	75.95	24
22	Ecoles spéciales	7'600	9'000	-1'400	3'850.00	3'750
	Charges	7'600	9'000	-1'400	3'850.00	3'750
	Revenus	0	0	0	0.00	0
22000	Ecoles spéciales	7'600	9'000	-1'400	3'850.00	3'750
36	Charges de transfert	7'600	9'000	-1'400	3'850.00	3'750
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	7'600	9'000	-1'400	3'850.00	3'750
23	Formation professionnelle initiale	63'900	80'600	-16'700	52'492.77	11'407
	Charges	63'900	80'600	-16'700	52'492.77	11'407
	Revenus	0	0	0	0.00	0
23000	Formation professionnelle initiale	63'900	80'600	-16'700	52'492.77	11'407
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	500	500	0	172.80	327
31300.21	Orthophonie, logopédie	500	500	0	172.80	327
36	Charges de transfert	63'400	80'100	-16'700	52'319.97	11'080
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	0	1'700	-1'700		0
36370.01	Bourses d'études	63'400	78'400	-15'000	52'319.97	11'080

31100 Musées et arts plastiques

36350.01 La subvention que nous versons au Musée de la vigne et du vin s'élève à 45 centimes par habitant.

32100 Bibliothèques

30100.00 La bibliothèque publique, située dans le collège des Corneilles, occupe une bibliothécaire à temps partiel.

31990.00 Dans ce compte figure le coût des différentes manifestations et animations prévues dans la bibliothèque durant l'année.

36340.00 La participation de notre Commune aux charges de fonctionnement du Bibliobus Neuchâtelois pour l'année 2026 restera à un montant de 7 fr. par habitant, auxquels s'ajoute toujours une cotisation de base de 700 fr.

32200 Concerts et théâtre (général)

31300.00 Il est prévu d'acquérir des « Pass'Jeune » du Théâtre du Passage, offrant un tarif unique de 10 fr. pour chaque spectacle inscrit au programme de la saison.

31300.80 On trouve ici le coût du contrat de maintenance de la toiture du bâtiment des Coteaux 23.

31440.00 En plus de l'entretien courant (1'000 fr.), un contrôle OIBT sera effectué (1'000 fr.).

33004.00 La part de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 8'400 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
3	CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	713'300	692'000	21'300	-576'479.20	1'289'779
	Charges	1'215'400	1'206'200	9'200	1'268'306.99	-52'907
	Revenus	-502'100	-514'200	12'100	-1'844'786.19	1'342'686
31	Héritage culturel	2'700	2'700	0	2'309.10	391
	Charges	2'700	2'700	0	2'309.10	391
	Revenus	0	0	0	0.00	0
31100	Musées et arts plastiques	2'700	2'700	0	2'309.10	391
36	Charges de transfert	2'700	2'700	0	2'309.10	391
36350.00	Subventions aux entreprises privées	500	500	0	150.00	350
36350.01	Subvention Musée de la vigne et du vin	2'200	2'200	0	2'159.10	41
32	Culture, autres	178'700	188'700	-10'000	167'345.67	11'354
	Charges	188'400	198'400	-10'000	176'945.67	11'454
	Revenus	-9'700	-9'700	0	-9'600.00	-100
32100	Bibliothèques	62'600	63'500	-900	57'685.99	4'914
30	Charges de personnel	22'500	22'000	500	20'057.05	2'443
30100.00	Salaires du personnel	20'000	19'600	400	18'335.20	1'665
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	1'700	1'600	100	1'208.25	492
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	100	100	0	39.20	61
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	400	400	0	348.40	52
30591.00	Fonds de formation professionnelle	200	100	100	15.95	184
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	100	100	0	32.95	67
30593.00	Fonds formation apprentis	0	100	-100	77.10	-77
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	4'200	5'300	-1'100	2'842.94	1'357
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	300	300	0	62.20	238
31020.02	Publications et annonces	500	500	0		500
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	100	100	0	10.50	90
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	100	100	0	25.94	74
31200.01	Chauffage	1'400	1'300	100	1'100.00	300
31200.02	Electricité	500	700	-200	600.00	-100
31300.03	Téléphones	200	200	0	86.00	114
31340.01	Assurances choses et RC	100	100	0	46.30	54
31990.00	Autres charges d'exploitation	1'000	2'000	-1'000	912.00	88
33	Amortissements du patrimoine administratif	700	600	100	700.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	700	600	100	700.00	0
36	Charges de transfert	35'200	35'600	-400	34'086.00	1'114
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	34'400	34'800	-400	33'586.00	814
36350.00	Subventions aux entreprises privées	800	800	0	500.00	300
32200	Concerts et théâtre (général)	99'400	106'500	-7'100	99'266.48	134
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	8'800	13'100	-4'300	10'968.11	-2'168
31020.02	Publications et annonces	200	200	0		200
31200.01	Chauffage	1'000	2'000	-1'000	1'793.40	-793
31200.02	Electricité	4'200	6'500	-2'300	8'368.15	-4'168
31200.03	Eau	200	200	0	137.50	63
31300.00	Prestations de services de tiers	500	500	0	90.00	410
31300.80	Contrats de maintenance	200	200	0	162.96	37
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	400	400	0	336.80	63
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	100	100	0	79.30	21
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	2'000	3'000	-1'000		2'000
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'800	16'800	0	16'800.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	16'800	16'800	0	16'800.00	0
36	Charges de transfert	82'900	85'500	-2'600	80'225.64	2'674

36120.06	Il s'agit de la part de Cortaillod aux frais de fonctionnement du Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel (SITRN). Selon l'article 45 du règlement du SITRN, les Communes membres se répartissent entre elles les charges au moyen d'un facteur de répartition établi pour chaque Commune, que l'on obtient en multipliant le nombre d'habitants par un coefficient de pondération tenant compte de l'éloignement par rapport aux installations et aux liaisons offertes par les transports publics.
36350.00	Des subventions ou dons sont accordés ponctuellement à diverses associations et groupes culturels.
36360.11	Le chœur mixte L'Echo du Vignoble ayant été dissout, aucune subvention ne sera versée en 2026.
36360.12	Notre participation est de 30 fr. par enfant de Cortaillod qui participe aux activités de la «Lanterne magique».
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 32200 "Concerts et théâtre" représente 0,41 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).
44700.00	Un vigneron loue un petit hangar au rez de ce bâtiment pour y entreposer du matériel, au prix de 100 fr. par mois.
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-avant.

32900 Culture et promotion

36360.00	En plus des divers dons ou subventions accordés ponctuellement (2'000 fr.), cette rubrique comporte la participation communale à la Marche du 1 ^{er} Mars (200 fr.), aux feux d'artifice de la fête nationale (5'000 fr.) et à l'installation sonore y relative (800 fr.). ainsi que notre soutien au « Passeport Vacances » pour les jeunes (500 fr.).
36370.00	On trouve dans cette rubrique les dons accordés par la Commune au Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) pour participer au financement des prix scolaires remis aux élèves ayant obtenus les meilleures moyennes. En outre, la Commune apporte ponctuellement un soutien financier pour des projets ayant un rapport avec le village de Cortaillod.

34100 Sports (général)

31300.80	On trouve dans ce compte le coût du contrat de maintenance des engins de sports extérieurs installés aux Rondinières.
36360.00 et suivants	Les subventions allouées aux associations sportives sont déterminées conformément à l'arrêté du Conseil communal du 21 juin 1999 fixant les critères d'octroi en fonction du nombre de membres actifs dans le club, du nombre de juniors, du nombre de licenciés et du niveau de participation à des championnats.



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
36120.06	Syndicat du théâtre neuchâtelois	73'800	71'400	2'400	73'285.64	514
36350.00	Subventions aux entreprises privées	3'000	6'000	-3'000	1'000.00	2'000
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	1'700	1'700	0		1'700
36360.10	Subvention à la fanfare	1'300	1'300	0	1'250.00	50
36360.11	Subvention au choeur mixte	0	2'000	-2'000	2'000.00	-2'000
36360.12	Subvention à la Lanterne Magique	900	900	0	490.00	410
36360.13	Subvention à La Claque	500	500	0	500.00	0
36360.15	Subvention à Sons & Musiques Cortaillod	1'700	1'700	0	1'700.00	0
39	Imputations internes	500	700	-200	872.73	-373
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	500	700	-200	872.73	-373
44	Revenus financiers	-1'200	-1'200	0	-1'200.00	0
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-1'200	-1'200	0	-1'200.00	0
48	Revenus extraordinaires	-8'400	-8'400	0	-8'400.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-8'400	-8'400	0	-8'400.00	0
32900	Culture et promotion	16'700	18'700	-2'000	10'393.20	6'307
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'300	5'300	-2'000	1'673.20	1'627
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	600	0	600	600.00	0
31020.02	Publications et annonces	700	300	400	673.20	27
31300.00	Prestations de services de tiers	2'000	5'000	-3'000	400.00	1'600
36	Charges de transfert	13'500	13'500	0	8'720.00	4'780
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	8'500	8'500	0	7'720.00	780
36360.14	Mérites culturels	3'000	3'000	0	600.00	2'400
36370.00	Subventions aux personnes physiques	2'000	2'000	0	400.00	1'600
42	Taxes	-100	-100	0		-100
42500.04	Vente de livres	-100	-100	0		-100
33	Médias	0	0	0	-1'282'330.70	1'282'331
	Charges	0	0	0	0.00	0
	Revenus	0	0	0	-1'282'330.70	1'282'331
33210	Télé réseau	0	0	0	-1'282'330.70	1'282'331
46	Revenus de transfert	0	0	0	-1'282'330.70	1'282'331
46020.00	Quotes-parts aux revenus des communes et de..	0	0	0	-1'282'330.70	1'282'331
34	Sports et loisirs	452'300	416'000	36'300	464'710.24	-12'410
	Charges	908'300	884'100	24'200	981'165.73	-72'866
	Revenus	-456'000	-468'100	12'100	-516'455.49	60'455
34100	Sports (général)	46'500	52'000	-5'500	49'916.85	-3'417
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'700	1'700	2'000	1'621.50	2'079
31020.02	Publications et annonces	500	0	500		500
31300.80	Contrats de maintenance	1'700	1'700	0	1'621.50	79
31990.00	Autres charges d'exploitation	1'500	0	1'500		1'500
36	Charges de transfert	42'800	50'300	-7'500	48'295.35	-5'495
36120.07	Syndicat d'athlétisme (SIAALN)	17'100	27'100	-10'000	25'575.35	-8'475
36360.01	Mérites sportifs	7'300	5'000	2'300	6'700.00	600
36360.03	Subvention FC Cortaillod	4'800	4'800	0	4'230.00	570
36360.04	Subvention CEP	4'800	4'800	0	3'830.00	970
36360.05	Subvention Judo Club	5'100	5'100	0	5'050.00	50
36360.07	Subvention Tennis de table	2'000	2'000	0	1'770.00	230
36360.09	Subvention Badminton Club	700	500	200	640.00	60
36370.00	Subventions aux personnes physiques	1'000	1'000	0	500.00	500

34105 Centre sportif La Rive

- 31300.80 On trouve ici le contrat de maintenance pour l'entretien de la chaufferie (500 fr.) et une réserve pour divers futurs contrats de maintenance (500 fr.).
- 31340.04 Il s'agit de la prime d'assurance (ECAP) du bâtiment du centre sportif de La Rive.
- 31400.00 Le montant figurant dans ce compte est composé essentiellement des charges d'entretien annuel du terrain de football par une entreprise spécialisée (23'000 fr.), de l'entretien (ou du remplacement) de l'arroseur (1'300 fr.) et de l'entretien de la barrière entourant le terrain de football (700 fr.).
- 31440.00 On trouve dans ce compte le coût des travaux d'entretien courant (3'500 fr.), de l'entretien provisoire de l'éclairage dudit terrain (3'000 fr.) et enfin celui lié au compteur d'autoconsommation pour production d'énergie solaire (1'500 fr.).
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34105 "Centre sportif La Rive" représente 3,08 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).
- 44700.00 Le FC Cortaillod s'acquitte d'un loyer annuel de 2'000 fr. (hors charges) pour l'occupation des vestiaires et de la cantine du bâtiment de La Rive.

34110 Port

- 31430.01 Le faucardage du port est devisé à 7'500 fr., l'entretien du nettoyeur haute pression à 1'000 fr. et l'entretien de la grue à 2'200 fr.
- 31610.00 L'Association de développement de Cortaillod (ADC) loue à la Commune un local comprenant 2 douches et 2 lavabos qui sont à la disposition des navigateurs. Le prix de location est de 10'800 fr. par an, dont la moitié est comptabilisée dans la rubrique 31610.00 du chapitre 34201 (Plage).
- 31690.00 On trouve dans cette rubrique le coût de la redevance annuelle (400 fr.) facturée par l'Etat de Neuchâtel pour la bouée située à l'entrée du port, à laquelle s'accrochent les voiliers pour monter ou descendre leurs voiles.
- 31990.00 On comptabilise ici le coût de la taxe annuelle du SCAN concernant le bateau utilisé par le Service des travaux publics pour l'entretien du port.
- 35110.00 En application du règlement du fonds du port, du 14 décembre 2023, la part du bénéfice du port qui peut être versée à la caisse générale ne doit pas excéder 10 % du montant des taxes d'amarrage encaissées, soit dans notre cas 22'200 fr. Dès lors, l'excédent de revenus du chapitre 34110 "Port", après ce versement, devrait s'élever à 55'900 fr. et sera affecté à la réserve ad hoc.
- 39100.00 Une part des charges salariales de l'Administration et du Service des travaux publics est comptabilisée dans le chapitre 34110 "Port".
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34110 "Port" représente 3,55 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
34105	Centre sportif La Rive	116'700	123'300	-6'600	114'216.63	2'483
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	34'800	36'300	-1'500	30'798.40	4'002
31300.80	Contrats de maintenance	600	1'000	-400	595.95	4
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	700	1'000	-300	642.80	57
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	200	500	-300	136.00	64
31400.00	Entretien de terrains	25'000	25'000	0	29'250.70	-4'251
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	8'000	8'500	-500	172.95	7'827
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	300	300	0		300
33	Amortissements du patrimoine administratif	79'900	83'400	-3'500	80'700.00	-800
33003.00	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	0	4'700	-4'700	5'300.00	-5'300
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	79'900	78'700	1'200	75'400.00	4'500
38	Charges extraordinaires	0	0	0	45'589.15	-45'589
38790.00	Amort. complém. de dépenses d'investissements	0	0	0	45'589.15	-45'589
39	Imputations internes	4'000	5'600	-1'600	3'718.23	282
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	4'000	5'600	-1'600	3'718.23	282
44	Revenus financiers	-2'000	-2'000	0	-1'000.00	-1'000
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-2'000	0	-2'000	-1'000.00	-1'000
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	0	-2'000	2'000		0
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	0	0	0	-45'589.15	45'589
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	0	0	0	-45'589.15	45'589
34110	Port	-22'200	-22'200	0	-21'863.26	-337
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	32'100	33'400	-1'300	28'637.44	3'463
31000.00	Matériel de bureau	0	100	-100		0
31020.00	Imprimés, publications	1'000	200	800	1'017.35	-17
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	100	300	-200	59.99	40
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	1'000	1'000	0	1'043.30	-43
31200.01	Chauffage	800	1'000	-200	822.94	-23
31200.02	Electricité	9'500	8'600	900	11'066.15	-1'566
31200.03	Eau	700	700	0	654.53	45
31300.00	Prestations de services de tiers	0	3'500	-3'500		0
31300.03	Téléphones	100	100	0	85.89	14
31340.01	Assurances choses et RC	2'100	2'100	0	2'100.00	0
31340.02	Primes d'assurances véhicules	200	200	0	188.10	12
31430.01	Entretien du port	10'700	9'700	1'000	5'655.12	5'045
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	5'400	5'400	0	5'400.00	0
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	400	400	0	300.00	100
31810.00	Pertes sur créances effectives	0	0	0	207.99	-208
31990.00	Autres charges d'exploitation	100	100	0	36.08	64
33	Amortissements du patrimoine administratif	61'300	62'100	-800	87'731.62	-26'432
33003.03	Amort. planifiés port	61'300	61'300	0	61'300.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	0	800	-800	900.00	-900
33014.00	Amort. non planifiés, terrains bâtis PA	0	0	0	25'531.62	-25'532
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	55'900	53'900	2'000	29'882.16	26'018
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	55'900	53'900	2'000	29'882.16	26'018
39	Imputations internes	79'000	78'100	900	78'540.61	459
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	71'900	70'800	1'100	70'600.00	1'300
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	2'500	2'500	0	2'200.00	300
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	4'600	4'800	-200	5'740.61	-1'141
42	Taxes	-250'500	-249'700	-800	-246'655.09	-3'845
42401.40	Taxe d'électricité (compteur)	-800	-1'400	600	-888.07	88
42401.50	Taxe d'amarrage	-222'000	-222'000	0	-218'632.59	-3'367
42401.51	Taxe place à terre	-14'000	-12'000	-2'000	-14'158.13	158
42401.55	Taxe d'utilisation de la grue	-6'400	-6'800	400	-6'359.02	-41
42401.56	Taxe visiteurs	-5'300	-5'500	200	-5'317.28	17
42401.57	Taxe d'enregistrement	-2'000	-2'000	0	-1'300.00	-700

34200 Loisirs (général)

- 31010.00 On retrouve dans ce compte le budget alloué au soutien financier communal pour l'utilisation de verres réutilisables lors de manifestations.
- 31010.02 Les frais d'essence du minibus communal sont comptabilisés dans ce chapitre.
- 31090.00 On trouve dans ce compte une réserve pour une éventuelle réparation des décorations de Noël et location de la nacelle y relative (1'000 fr.).
- 31110.00 En 2025, outre les achats courants (500 fr.), nous prévoyons l'achat de bois pour des plateaux de tables et des bancs de réserve pour lesdites tables (1'000 fr.) ainsi que l'achat de 5 bancs supplémentaires pour le village (5'000 fr.).
- 31340.04 On trouve dans ce compte la prime de l'ECAP concernant la cabane en bois ronds du Potat.
- 31440.00 L'entretien des places de pique-nique est devisé à 500 fr. et celui des bancs communaux à 800 fr.
- 31690.00 Nous louons trois cabines de WC qui sont installées durant la belle saison à proximité des places de pique-nique du chemin de la Jeunesse, de la cabane du Potat et de la place de jeux de l'Administration (loyer, nettoyage et entretien). On trouve aussi dans ce compte le coût de la redevance annuelle pour la bouée à d'amarrage à l'est du port.
- 33003.00 Le montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018 (cabane du Potat), soit 1'500 fr., est neutralisé par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
- 36320.00 Cette rubrique comporte notre participation aux coûts d'exploitation du Skatepark du Littoral Neuchâtelois, situé à Colombier.
- 36360.00 Il s'agit notamment du soutien apporté aux organisateurs de la Fête de la vendange et à l'accueil d'une commune invitée dans ce cadre, ainsi qu'à diverses manifestations villageoises.
- 36360.08 La convention que nous avons signée avec la ludothèque de la Basse-Areuse prévoit une participation financière maximum de 50 cts par habitant et par année.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34200 "Loisirs (général)" représente 0,08 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33003.00 ci-avant.

34201 Plage

- 31300.40 Ce compte comprend les frais de ramassage des déchets des éco-points estivaux qui ne peuvent pas être intégrés dans la fonctionnelle 73010 « Gestion des déchets ménages ».
- 31420.08 Nous devons, comme chaque année, remettre en place les galets de la plage (800 fr.). En outre, un montant de 1'200 fr. est prévu pour l'éventuel faucardage des algues de la plage. Le remplacement des chaînes du radeau et des bouées est prévu pour 500 fr. ainsi que le remplacement d'un flotteur pour le radeau (600 fr.).
- 31610.00 Le local de navigation n'étant pas exclusivement utilisé par les navigateurs, la moitié du montant du loyer est comptabilisée dans le chapitre « Plage »; l'autre moitié apparaît dans le chapitre 34110 « Port », sous la rubrique 31610.00.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34201 "Plage" représente 0,23 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputés dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).

34202 Parcs publics et chemins pédestres

- 31400.01 Dans ce compte, nous comptabilisons les dépenses découlant des achats de fleurs, arbustes, engrais, semences et produits phytosanitaires pour différents endroits du village (10'000 fr.). S'agissant des espaces verts, plusieurs arbres secs devront être remplacés et les grands arbres devront être taillés à l'aide d'une nacelle (4'500 fr.). Des arbres au camping doivent également être coupés et évacués. (2'000 fr.)
- 31400.02 Figurent dans ce compte le coût de l'entretien courant (2'500 fr.) pour le remplacement d'éléments de jeux existants et le coût des matériaux dispersés sur les aires de jeux (gazon, sable, gravier, copeaux). En 2026, nous prévoyons en outre la remise en état de la piste de 400 mètres du terrain de La Rive, incluant la pose de copeaux et le remplacement de rondins défectueux (1'500 fr.). En outre, le remplacement des dalles de la place de jeux au Carraz est devisé à 8'000 fr.
- 31410.00 En plus de l'entretien courant (1'000 fr.), l'entretien du chemin du Lac est prévu pour 3'000 fr.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34202 "Parcs publics et chemins pédestres" représente 0,15 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputés dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
34200	Loisirs (général)	40'300	36'300	4'000	38'570.97	1'729
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	25'700	23'000	2'700	26'014.46	-314
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	6'000	6'000	0	2'864.30	3'136
31010.02	Carburants	100	100	0	47.45	53
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	1'000	2'800	-1'800	10'196.10	-9'196
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	6'500	1'500	5'000		6'500
31200.02	Electricité	300	300	0	346.75	-47
31200.04	Déchets	600	900	-300	576.00	24
31340.01	Assurances choses et RC	300	300	0	219.00	81
31340.02	Primes d'assurances véhicules	1'000	1'100	-100	986.90	13
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	100	100	0	90.50	10
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	100	100	0	24.55	75
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	700	700	0	601.00	99
31400.00	Entretien de terrains	400	400	0		400
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	1'300	1'300	0	3'880.55	-2'581
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	700	700	0	1'224.41	-524
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	6'600	6'700	-100	4'956.95	1'643
33	Amortissements du patrimoine administratif	4'600	3'000	1'600	3'000.00	1'600
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	4'600	3'000	1'600	3'000.00	1'600
36	Charges de transfert	13'200	13'500	-300	13'100.30	100
36320.00	Subv. aux communes et syndicats intercomm.	2'000	2'000	0	1'901.30	99
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	7'800	8'000	-200	7'800.00	0
36360.08	Subv. à la Ludothèque de la Basse-Areuse	2'400	2'500	-100	2'399.00	1
36360.16	Subvention à l'association du Frihou	1'000	1'000	0	1'000.00	0
39	Imputations internes	100	100	0	156.76	-57
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	100	100	0	156.76	-57
43	Revenus divers	-1'800	-1'800	0	-2'200.55	401
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-1'800	-1'800	0	-2'200.55	401
48	Revenus extraordinaires	-1'500	-1'500	0	-1'500.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-1'500	-1'500	0	-1'500.00	0
34201	Plage	42'400	36'300	6'100	41'058.26	1'342
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	15'100	8'800	6'300	13'435.57	1'664
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	1'000	1'000	0	1'227.35	-227
31200.02	Electricité	100	100	0	81.12	19
31300.40	Ramassage des déchets urbains (transporteur)	5'300	0	5'300		5'300
31420.08	Entretien de la plage	3'100	2'200	900	6'567.10	-3'467
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	5'400	5'400	0	5'400.00	0
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	200	100	100	160.00	40
33	Amortissements du patrimoine administratif	27'000	27'000	0	27'000.00	0
33003.00	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	27'000	27'000	0	27'000.00	0
39	Imputations internes	300	500	-200	622.69	-323
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	300	500	-200	622.69	-323
34202	Parcs publics et chemins pédestres	37'700	25'900	11'800	58'496.20	-20'796
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	33'300	22'300	11'000	54'122.02	-20'822
31400.01	Entretien des places vertes	16'500	16'500	0	9'204.55	7'295
31400.02	Entretien des places de jeux	12'000	4'000	8'000	14'917.47	-2'917
31410.00	Entretien des routes / voies de communication	4'000	1'000	3'000	30'000.00	-26'000
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	800	800	0		800
33	Amortissements du patrimoine administratif	4'200	3'400	800	4'097.20	103
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies communication PA	4'200	3'400	800	3'000.00	1'200
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	0	0	0	1'097.20	-1'097
39	Imputations internes	200	200	0	276.98	-77

34203 Salle polyvalente

- 31010.01 L'achat de produits de nettoyages, papiers WC, serviettes et sacs poubelles est devisé à 7'500 fr.
- 31100.00 Nous prévoyons chaque année le renouvellement d'une partie de la vaisselle, ainsi que divers achats de matériel. En 2026, nous prévoyons en plus l'achat de spots LED pour la partie scénique (3'500 fr.), des armoires EI30 (1'500 fr.), d'une échelle (600 fr.) ainsi que le remplacement des plateaux des tables hautes (1'800 fr.)
- 31110.00 En plus des dépenses courantes (1'000 fr.), nous prévoyons en 2026 la modernisation de la sonorisation pour 1'900 fr. ainsi que le remplacement de 13 extincteurs suite à l'interdiction d'utilisation du fluor dans ces appareils (4'500 fr.)
- 31110.03 Le remplacement d'une partie du matériel et des engins de sport doit être prévu chaque année au budget, du fait de son vieillissement (1'000 fr.). En 2026, 1'800 fr. sont prévus pour le tableau des scores sur tables.
- 31200.01 et
31200.02 Une partie de l'électricité et du chauffage est refacturée aux locataires, au bâtiment de l'Administration communale et à l'abri STPA (voir rubriques 44790.02 et 44790.04 ci-après).
- 31300.80 La complexité de certaines installations (scène, lumière, chauffage, détection incendie, ascenseur, etc.) a incité le Conseil communal à en confier la maintenance à des maisons spécialisées.
- 31440.00 L'an prochain verra la réalisation des travaux principaux suivants :
- Curage séparateur de graisses (1'000 fr.) ;
 - Divers entretiens courants (7'000 fr.) ;
 - Travaux suite contrôle OIBT (6'000 fr.) ;
 - Réparation stores (3'000 fr.) ;
 - Révision de plusieurs WC (1'500 fr.).
 - Remplacement lampe LED et ampoules (1'000 fr.)
 - Remplacement de pièces de chauffage (10'500 fr.)
 - Visualisation autoconsommation (1'000 fr.)
 - Réparation ventilation/aération (5'000 fr.)
 - Contrôle OIBT (3'000 fr.)
- 31500.00 En plus du nettoyage et de l'entretien de l'installation de sonorisation (500 fr.), ainsi que des dépenses et réparations courantes (1'500 fr.), nous prévoyons de procéder à l'achat de diverses pièces pour les sanitaires (500 fr.).
- 33004.00 Le part de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 70'400 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
- 33006.00 Il s'agit de l'amortissement des investissements consentis pour le remplacement du mobilier, d'une partie de la sonorisation, de l'éclairage « sport », d'une braisière basculante et d'un projecteur multimédia.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34203 "Salle polyvalente" représente 13,72 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).
- 42500.00 Il s'agit de la valeur du courant électrique produit par les panneaux photovoltaïques qui est injecté dans le réseau. Ce montant est calculé sur la base du tarif de reprise estimé pour 2026 à 10.5cts le kW ainsi que sur une autoconsommation possible depuis 2025.
- 44720.00 Les revenus des locations de la salle polyvalente figurent dans cette rubrique.
- 44790.02 et
44790.04 Voir commentaire des rubriques 31200.01 et 31200.02 ci-avant.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-avant.

34204 Immeuble Cure 16 (Four banal)

- 31010.00 On trouve ici le coût d'achat de bois de feu et de papier WC pour le Four banal.
- 31300.80 On comptabilise dans cette rubrique le coût du contrat d'entretien de la toiture du Four banal, ainsi que le ramonage de la cheminée du four.
- 31440.00 Outre les travaux d'entretien courants, nous prévoyons le remplacement de la lampe sur le plan de travail pour 200 fr.
- 33004.00 La part de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 2'800 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34204 "Immeuble Courtils 35A – Four banal " représente 0,15 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).
- 44700.00 On trouve ici la recette estimée des différentes locations du Four banal tout au long de l'année.



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	200	200	0	276.98	-77
34203	Salle polyvalente	188'100	155'600	32'500	179'294.03	8'806
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	161'400	138'200	23'200	157'051.19	4'349
31000.00	Matériel de bureau	200	200	0		200
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	500	500	0	262.30	238
31010.01	Produits de nettoyages	7'500	7'500	0	6'018.05	1'482
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	9'700	5'000	4'700	3'848.75	5'851
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	7'400	2'200	5'200	658.00	6'742
31110.03	Equipements sportifs	2'800	6'900	-4'100	6'232.25	-3'432
31200.01	Chauffage	14'000	12'500	1'500	13'476.10	524
31200.02	Electricité	26'800	28'000	-1'200	49'835.65	-23'036
31200.03	Eau	4'000	4'000	0	3'739.70	260
31200.04	Déchets	600	600	0	339.80	260
31300.03	Téléphones	1'700	1'700	0	1'692.00	8
31300.80	Contrats de maintenance	34'000	30'000	4'000	27'409.19	6'591
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	5'800	5'600	200	5'791.45	9
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	2'900	2'600	300	2'849.50	51
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	39'000	26'400	12'600	29'942.40	9'058
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	2'500	2'500	0	3'495.45	-995
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	1'500	1'500	0	743.55	756
31810.00	Pertes sur créances effectives	0	0	0	0.90	-1
31990.00	Autres charges d'exploitation	500	500	0	716.15	-216
33	Amortissements du patrimoine administratif	201'500	198'600	2'900	206'499.45	-4'999
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	186'500	185'400	1'100	193'082.15	-6'582
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	15'000	13'200	1'800	13'417.30	1'583
39	Imputations internes	18'600	25'100	-6'500	28'034.09	-9'434
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	800	800	0	700.00	100
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	17'800	24'300	-6'500	27'334.09	-9'534
42	Taxes	-11'300	-28'500	17'200	-30'773.75	19'474
42500.00	Ventes	-11'300	-28'500	17'200	-30'773.75	19'474
44	Revenus financiers	-111'700	-107'400	-4'300	-111'116.95	-583
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-85'000	-75'000	-10'000	-85'447.75	448
44790.00	Autres produits des biens-fonds PA	-400	-300	-100	-482.00	82
44790.01	Récupération taxe déchets	-300	-800	500	-252.30	-48
44790.02	Récupération électricité	-3'500	-2'500	-1'000	-3'605.05	105
44790.03	Récupération matériel	-2'500	-1'000	-1'500	-2'627.50	128
44790.04	Remboursement chauffage Admin. + STPA	-20'000	-27'800	7'800	-18'702.35	-1'298
48	Revenus extraordinaires	-70'400	-70'400	0	-70'400.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-70'400	-70'400	0	-70'400.00	0
34204	Immeuble Cure 16 (Four banal)	2'800	8'800	-6'000	5'020.56	-2'221
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'000	8'900	-5'900	5'492.87	-2'493
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	500	500	0	489.60	10
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	300	300	0	41.70	258
31200.02	Electricité	400	400	0	460.00	-60
31300.80	Contrats de maintenance	400	400	0	130.53	269
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	100	100	0	112.65	-13
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	100	100	0	53.30	47
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	1'200	7'100	-5'900	4'205.09	-3'005
33	Amortissements du patrimoine administratif	6'400	6'400	0	6'400.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	6'400	6'400	0	6'400.00	0
39	Imputations internes	200	300	-100	347.69	-148
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	200	300	-100	347.69	-148
44	Revenus financiers	-4'000	-4'000	0	-4'420.00	420
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-4'000	-4'000	0	-4'420.00	420

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-avant.

35000 Paroisse protestante

31200.01 Le Temple est chauffé par les installations du collège du Coq-d'Or. Le montant retenu correspond à la consommation estimée multipliée par le coût de revient de l'énergie calorifique. La contrepartie en produit de ce montant se trouve sous la rubrique 44790.00 du chapitre 21700 (Bâtiments scolaires).

31300.00 Depuis 2024, le forfait annuel de la rétribution des musiciens lors des cultes s'élève à 3'400 fr.

31300.80 On trouve dans cette rubrique les frais découlant du contrat d'entretien de l'orgue du Temple, de celui de l'humidificateur et de celui du contrôle de la toiture et du clocher.

33004.00 La part de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 36'400 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 35000 "Paroisse protestante" représente 1,70 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-avant.

35010 Paroisse catholique

36360.00 La subvention à la Paroisse catholique de Boudry-Cortailod s'élève à 3 fr. par habitant.



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
48	Revenus extraordinaires	-2'800	-2'800	0	-2'800.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-2'800	-2'800	0	-2'800.00	0
35	Eglises et affaires religieuses	79'600	84'600	-5'000	71'486.49	8'114
	Charges	116'000	121'000	-5'000	107'886.49	8'114
	Revenus	-36'400	-36'400	0	-36'400.00	0
35000	Paroisse protestante	65'100	70'100	-5'000	57'092.49	8'008
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	22'700	26'600	-3'900	15'734.62	6'965
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	0	500	-500		0
31200.01	Chauffage	11'000	6'600	4'400	5'653.35	5'347
31200.02	Electricité	1'800	1'800	0	2'153.90	-354
31300.00	Prestations de services de tiers	3'400	3'400	0	3'400.00	0
31300.80	Contrats de maintenance	2'100	2'000	100	1'413.12	687
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'300	1'200	100	1'240.75	59
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	400	400	0	438.10	-38
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	2'000	10'000	-8'000	1'284.18	716
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	500	500	0	56.62	443
31990.00	Autres charges d'exploitation	200	200	0	94.60	105
33	Amortissements du patrimoine administratif	73'900	73'900	0	73'900.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	73'900	73'900	0	73'900.00	0
36	Charges de transfert	2'700	2'700	0		2'700
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	2'700	2'700	0		2'700
39	Imputations internes	2'200	3'300	-1'100	3'857.87	-1'658
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	2'200	3'300	-1'100	3'857.87	-1'658
48	Revenus extraordinaires	-36'400	-36'400	0	-36'400.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-36'400	-36'400	0	-36'400.00	0
35010	Paroisse catholique	14'500	14'500	0	14'394.00	106
36	Charges de transfert	14'500	14'500	0	14'394.00	106
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	14'500	14'500	0	14'394.00	106

42100 Soins ambulatoires

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.

42200 Services de sauvetage

31300.00 Ce montant est destiné à financer la mise sur pied d'un service sanitaire lors de manifestations populaires (fête nationale ou fête de la vendange, par exemple).

36120.00 Les règles de financement des services d'ambulances neuchâtelois sont les suivantes : l'Etat reconnaît quatre communes en charge des services d'ambulances dans le canton de Neuchâtel. Il fixe les obligations en terme de nombre d'ambulances à mettre à disposition (jour et nuit) pour chacun des services et le coût maximal reconnu pour chaque ambulance. Le budget de chaque service est donc égal au nombre d'ambulances multiplié par le coût d'une ambulance. Chaque service facture aux bénéficiaires de soins toutes les interventions qu'il fait durant l'année à la fin de chaque année, les quatre communes se retrouvent pour déterminer la totalité des charges reconnues (montant fixe équivalant au nombre d'ambulances multiplié par le coût d'une ambulance), pour déterminer la totalité des recettes encaissées (variables chaque année en fonction du nombre d'interventions) et pour calculer l'excédent de charges cantonal à répartir entre toutes les communes du Canton au prorata du nombre d'habitants.

36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

Chapitres	Comptes	Budget 2026		Budget 2025	
		Fr./hab.	Total (Fr.)	Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	5.22	25'160.40	5.49	26'461.80
Routes, autres	61900 / 36120.04	2.61	12'580.20	2.75	13'255.00
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	1.31	6'314.20	1.37	6'603.40
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	3.26	15'713.20	3.43	16'532.60
Feux de forêts et végétation	82000 / 36120.04	0.65	3'133.00	0.69	3'325.80
		13.05	62'901.00	13.73	66'178.60

43310 Service dentaire scolaire

36370.00 Il est difficile d'estimer à l'avance le nombre de demandes de subsides dentaires qui nous seront présentées l'an prochain.

43400 Contrôle des denrées alimentaires

31300.30 Les propriétaires de réseaux de distribution d'eau potable ont la responsabilité du contrôle de la qualité de l'eau qu'ils distribuent, mais ils peuvent confier cette tâche à une entreprise spécialisée. C'est cette solution qui est appliquée à Cortaillod.

31300.35 Dans ce compte figure notre cotisation (75 fr.) à l'Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons (VAPKO), ainsi que celle (750 fr.) concernant la participation aux cours de perfectionnement de notre contrôlease locale.

49000 Santé publique, autres

31380.00 En 2026, diverses formations liées à la santé publique et à l'usage des défibrillateurs installés à divers endroits du village seront dispensées. Sont notamment prévues une formation pour les employés communaux (2'200 fr.), une formation défibrillateurs pour la population (2'000 fr.), une formation premiers secours (2'000 fr.) ainsi que diverses autres formations (800 fr.).

36120.00 On trouve ici le coût de notre participation au Centre de santé sexuelle de Neuchâtel (planning familial), dans le cadre d'une convention signée par la Ville de Neuchâtel et les différentes communes qui ont recours à cette prestation. Le coût facturé s'élève à 130 fr. par consultation.



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
4	SANTE	266'500	243'900	22'600	277'621.85	-11'122
	Charges	266'500	243'900	22'600	278'690.65	-12'191
	Revenus	0	0	0	-1'068.80	1'069
42	Soins ambulatoires	246'500	223'500	23'000	264'214.85	-17'715
	Charges	246'500	223'500	23'000	264'214.85	-17'715
	Revenus	0	0	0	0.00	0
42100	Soins ambulatoires	1'000	1'000	0	500.00	500
36	Charges de transfert	1'000	1'000	0	500.00	500
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	1'000	1'000	0	500.00	500
42200	Services de sauvetage	245'500	222'500	23'000	263'714.85	-18'215
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	4'000	4'000	0		4'000
31300.00	Prestations de services de tiers	4'000	4'000	0		4'000
36	Charges de transfert	241'500	218'500	23'000	263'714.85	-22'215
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	216'300	192'000	24'300	239'580.90	-23'281
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	25'200	26'500	-1'300	24'133.95	1'066
43	Prévention de la santé	8'500	10'900	-2'400	8'462.00	38
	Charges	8'500	10'900	-2'400	8'462.00	38
	Revenus	0	0	0	0.00	0
43310	Service dentaire scolaire	600	500	100	647.00	-47
36	Charges de transfert	600	500	100	647.00	-47
36370.00	Subventions aux personnes physiques	600	500	100	647.00	-47
43400	Contrôle des denrées alimentaires	7'900	10'400	-2'500	7'815.00	85
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	7'900	10'400	-2'500	7'815.00	85
31300.30	Contrôle de l'eau potable	7'000	9'500	-2'500	6'990.00	10
31300.35	Contrôle des denrées alimentaires	900	900	0	825.00	75
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	11'500	9'500	2'000	4'945.00	6'555
	Charges	11'500	9'500	2'000	6'013.80	5'486
	Revenus	0	0	0	-1'068.80	1'069
49000	Santé publique, autres	11'500	9'500	2'000	4'945.00	6'555
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	7'500	5'500	2'000	6'013.80	1'486
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	0	0	0	6'013.80	-6'014
31380.00	Cours, examens et conseils	7'000	5'000	2'000		7'000
31990.00	Autres charges d'exploitation	500	500	0		500
36	Charges de transfert	4'000	4'000	0		4'000
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	4'000	4'000	0		4'000
43	Revenus divers	0	0	0	-1'068.80	1'069
43090.00	Autres revenus d'exploitation	0	0	0	-1'068.80	1'069

51200 Réductions de primes (LAMal)

36110.02 Dans ses prévisions budgétaires 2026, l'Etat de Neuchâtel prévoit une légère hausse des subsides LAMal versés par rapport au budget 2025 (+ 3,8 %)

53200 Prestations complémentaires à l'AVS

36370.00 Tous les bénéficiaires de prestations complémentaires reçoivent à l'occasion de Noël 100 fr. pour une personne seule, 200 fr. pour un couple et 100 fr. par enfant à charge. Il s'agit d'une contribution volontaire de la Commune.

53330 Prestations aux retraités

31300.00 Suite au grand succès de l'essai réalisé en 2025, une formation sur l'utilisation des smartphones, accompagnée d'une sensibilisation sur les précautions de sécurité à prendre, sera dispensée en 2026 pour les seniors.

36360.00 Il s'agit du coût d'organisation du Noël des aînés.

36360.17 Une subvention annuelle de 500 fr. est désormais versée à l'association Table de l'amitié.

36370.00 La Commune finance la course annuelle des personnes âgées, en collaboration avec l'Association de développement de Cortaillod et la Paroisse catholique, qui versent respectivement un montant forfaitaire de 1'000 fr., et de 300 fr. (voir rubrique 42600.00).

42600.00 Voir commentaire de la rubrique 36370.00, ci-avant.

54100 Allocations familiales

36110.09 Dans ses prévisions budgétaires 2026, l'Etat de Neuchâtel annonce une augmentation de la charge nette des allocations familiales pour les personnes sans activité lucrative de 5,25 % par rapport au budget 2025.

54300 Avance et recouvrement des pensions alimentaires

Pas de commentaires.

54400 Protection de la jeunesse (général)

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.

54440 Animation de jeunesse

36360.00 A l'instar de la Commune de la Grande Béroche, celle de Cortaillod accorde un soutien financier à la Maison des jeunes de Bevaix qui accueille des enfants et adolescents de toute la région. Au soutien de 23'000 fr. s'ajoute les frais liés au dispositif hors-murs estimés à 22'400 fr. selon décision du Conseil Général du 17.06.2025.



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
5	SECURITE SOCIALE	3'773'300	3'488'800	284'500	3'527'263.53	246'036
	Charges	3'774'600	3'490'100	284'500	3'528'563.53	246'036
	Revenus	-1'300	-1'300	0	-1'300.00	0
51	Maladie et accident	871'800	839'900	31'900	917'952.94	-46'153
	Charges	871'800	839'900	31'900	917'952.94	-46'153
	Revenus	0	0	0	0.00	0
51200	Réductions de primes	871'800	839'900	31'900	917'952.94	-46'153
36	Charges de transfert	871'800	839'900	31'900	917'952.94	-46'153
36110.02	Subsides LAMal	871'800	839'900	31'900	917'952.94	-46'153
53	Vieillesse et survivants	46'700	34'700	12'000	18'535.20	28'165
	Charges	48'000	36'000	12'000	19'835.20	28'165
	Revenus	-1'300	-1'300	0	-1'300.00	0
53200	Prestations complémentaires à l'AVS	20'000	24'000	-4'000	9'450.00	10'550
36	Charges de transfert	20'000	24'000	-4'000	9'450.00	10'550
36370.00	Subventions aux personnes physiques	20'000	24'000	-4'000	9'450.00	10'550
53330	Prestations aux retraités	26'700	10'700	16'000	9'085.20	17'615
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	15'900	0	15'900		15'900
31300.00	Prestations de services de tiers	15'900	0	15'900		15'900
36	Charges de transfert	12'100	12'000	100	10'385.20	1'715
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	4'600	2'500	2'100	3'221.65	1'378
36360.17	Subvention à l'association Table de l'amitié	500	500	0	500.00	0
36370.00	Subventions aux personnes physiques	7'000	9'000	-2'000	6'663.55	336
42	Taxes	-1'300	-1'300	0	-1'300.00	0
42600.00	Remboursements de tiers	-1'300	-1'300	0	-1'300.00	0
54	Famille et jeunesse	1'031'100	891'800	139'300	884'306.26	146'794
	Charges	1'031'100	891'800	139'300	884'306.26	146'794
	Revenus	0	0	0	0.00	0
54100	Allocations familiales	52'100	49'500	2'600	50'198.38	1'902
36	Charges de transfert	52'100	49'500	2'600	50'198.38	1'902
36110.09	Alloc. familiales pers. sans activité lucrative	52'100	49'500	2'600	50'198.38	1'902
54300	Avance et recouvr. des pensions alimentaires	6'600	8'300	-1'700	5'601.34	999
36	Charges de transfert	6'600	8'300	-1'700	5'601.34	999
36110.15	Avances de contributions d'entretien	6'600	8'300	-1'700	5'601.34	999
54400	Protection de la jeunesse (général)	1'000	1'000	0	800.00	200
36	Charges de transfert	1'000	1'000	0	800.00	200
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	1'000	1'000	0	800.00	200
54440	Animation de jeunesse	45'400	23'000	22'400	24'200.00	21'200
36	Charges de transfert	45'400	23'000	22'400	24'200.00	21'200
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	45'400	23'000	22'400	24'200.00	21'200

54510 Crèches et garderies

36370.00 Depuis l'exercice 2024, nous séparons les coûts des structures préscolaires de ceux des structures parascolaires, ceci pour une meilleure visibilité des dépenses (voir à cet effet les comptes 36370.05 et 36370.06 ci-après).

36370.05 et
36370.06

La Loi sur l'accueil des enfants (LAE) permet à certaines familles de bénéficier de subsides pour le placement de leur(s) enfant(s) dans des structures d'accueil officiellement reconnues comme telles par l'Etat. Il est toujours difficile d'estimer à l'avance le nombre de demandes de subsides qui nous seront présentées d'une année à l'autre. Dès août 2026, il est prévu que de nouvelles places de parascolaires soient disponibles à la rue de la Fin 14, générant ainsi une hausse des frais de parascolaire.

55200 Part communale aux mesures d'insertion

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.

57200 Aide matérielle légale

36110.06 Dans ses prévisions budgétaires 2026, l'Etat de Neuchâtel prévoit une hausse du montant des aides matérielles qui seront versées par rapport au budget 2025 (+ 11,6 %)

36110.18 L'Etat fait participer les communes à la lutte contre la fraude dans le domaine de l'aide matérielle.

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.

57900 Assistance, autres

36110.10 Dans ses prévisions budgétaires 2026, l'Etat de Neuchâtel prévoit une légère baisse des subventions versées (-1 %)

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.

57960 Guichets sociaux régionaux

36120.00 La part des communes aux coûts de fonctionnement du Guichet social régional (GSR) est calculée pour moitié au prorata du nombre d'habitants et pour moitié au prorata du nombre de dossiers ouverts.

59200 Actions d'entraide dans le pays

Pas de commentaires.

59300 Actions d'entraide à l'étranger

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
54510	Crèches et garderies	926'000	810'000	116'000	803'506.54	122'493
36	Charges de transfert	926'000	810'000	116'000	803'506.54	122'493
36370.05	Subv. structures d'accueil préscolaire	525'000	515'000	10'000	525'351.39	-351
36370.06	Subv. structures d'accueil parascolaire	401'000	295'000	106'000	278'155.15	122'845
55	Chômage	186'100	180'200	5'900	154'326.04	31'774
	Charges	186'100	180'200	5'900	154'326.04	31'774
	Revenus	0	0	0	0.00	0
55200	Part communale aux mesures d'insertion	186'100	180'200	5'900	154'326.04	31'774
36	Charges de transfert	186'100	180'200	5'900	154'326.04	31'774
36110.03	Part sur financement LACI	63'900	56'600	7'300	61'265.31	2'635
36110.17	Intégration socio-professionnelle	121'200	122'600	-1'400	92'760.73	28'439
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	1'000	1'000	0	300.00	700
57	Aide sociale et domaine de l'asile	1'635'600	1'540'200	95'400	1'551'843.09	83'757
	Charges	1'635'600	1'540'200	95'400	1'551'843.09	83'757
	Revenus	0	0	0	0.00	0
57200	Aide matérielle légale	1'129'700	1'021'500	108'200	1'065'834.77	63'865
36	Charges de transfert	1'129'700	1'021'500	108'200	1'065'834.77	63'865
36110.06	Aide sociale	1'109'600	999'200	110'400	1'046'765.72	62'834
36110.18	Lutte contre la fraude (charge nette)	19'100	21'300	-2'200	19'069.05	31
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	1'000	1'000	0		1'000
57900	Assistance, autres	99'500	100'500	-1'000	102'540.17	-3'040
36	Charges de transfert	99'500	100'500	-1'000	102'540.17	-3'040
36110.10	Social privé	98'500	99'500	-1'000	89'655.23	8'845
36110.17	Intégration socio-professionnelle	0	0	0	12'084.94	-12'085
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	1'000	1'000	0	800.00	200
57960	Guichets sociaux régionaux	406'400	418'200	-11'800	383'468.15	22'932
36	Charges de transfert	406'400	418'200	-11'800	383'468.15	22'932
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	406'400	418'200	-11'800	383'468.15	22'932
59	Domaine social, non mentionné ailleurs	2'000	2'000	0	300.00	1'700
	Charges	2'000	2'000	0	300.00	1'700
	Revenus	0	0	0	0.00	0
59200	Actions d'entraide dans le pays	1'000	1'000	0	0.00	1'000
36	Charges de transfert	1'000	1'000	0		1'000
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	1'000	1'000	0		1'000
59300	Actions d'entraide à l'étranger	1'000	1'000	0	300.00	700
36	Charges de transfert	1'000	1'000	0	300.00	700
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	1'000	1'000	0	300.00	700

61500 Routes communales

- 30593.00 Ce compte n'est plus utilisé, les cotisations au fonds de formation pour apprentis sont désormais intégrées dans le compte 30591.00.
- 30900.00 Les collaborateurs du Service des travaux publics suivent périodiquement des cours de formation continue et de perfectionnement.
- 31010.00 Cette rubrique comporte les achats de sachets pour déjections canines (3'000 fr.) et de sacs pour les poubelles de diverses contenances (2'400 fr.).
- 31010.02 Cette dépense concerne les achats de carburants et lubrifiants destinés à toutes les machines et véhicules motorisés du Service des travaux publics.
- 31010.03 Nous prévoyons l'achat de 7 tonnes de sel et de calcium de déneigement (3'000 fr.), de sable et gravier à béton (800 fr.), ainsi que de sacs de ciment (600 fr.).
- 31100.00 L'acquisition de diverses armoires pour stockage de produits inflammables est prévue pour un montant de 15'000 fr.
- 31110.00 En plus des achats courants (11'000 fr.), sont prévus des achats de couteaux (400 fr.), d'un accumulateur pour arrosage (1'300 fr.), de 2 tondeuses à gazon (2'700 fr.), de fourches pour tracteur (3'000 fr.) ainsi que d'une machine à café et d'un frigo (500 fr.).
- 31110.02 Dans cette rubrique sont comptabilisés les achats de peintures et solvants (2'000 fr.), le remplacement de panneaux de signalisation routière (10'000 fr.) et le coût des marquages routiers (10'000 fr.). En 2026, diverses adaptations de signalisations sont prévues pour un montant estimé à 3'000 fr.
- 31120.00 Nous prévoyons le renouvellement de vêtements de travail (4'200 fr.), en plus de l'acquisition de divers équipements collectifs (1'200 fr.).
- 31200.04 Il s'agit de la taxe déchets au poids des différents containers utilisés par le Service des travaux publics.
- 31200.05 Il s'agit de la consommation d'électricité de l'éclairage public.
- 31300.00 Dans le cadre de la remise aux normes de nos procédures de contrôles internes, et afin de répondre aux obligations légales de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST), nous devons dépenser une somme d'environ 2'160 fr. par année. Le tableau de répartition par service de ces 2'160 fr. est établi au prorata du nombre de collaborateurs, avec un facteur de 2 pour les services externes et impacte en 2026 le chapitre des Routes pour un montant de 900 fr.. De plus, en cas de fortes chutes de neige, nous pourrions être amenés à faire appel à un tiers externe pour le déblaiement des routes et chemins piétonniers (1'500 fr.).
- 31300.40 Dès 2026, le coût de la vidange des poubelles publiques sera imputé dans le chapitre des « Routes communales » plutôt que dans le chapitre « Gestion des déchets ménages ».
- 31410.00 Comme chaque année, nous prévoyons des travaux de pontage de fissures (15'000 fr.), de gravillonnage de routes (30'000 fr.) et des frais d'évacuation des déchets de routes devisés à 15'000 fr. La réserve pour l'entretien (élagage et abattage) d'arbres en bord de routes est devisée à 2'000 fr. Les travaux divers et imprévus, pour des réfections de revêtements bitumineux, de murs de soutènements suite à des affaissements et autres incidents sont devisés à 30'000 fr.
- 31411.00 La redevance due à « NeuchâtelRoule » pour l'exploitation des stations et de quinze vélos à Cortaillod s'élève à 8'000 fr. par an.
- 31430.15 Un contrat passé avec la société Eli10 SA, entré en vigueur en 2024 pour une durée de cinq ans, confie à cette entreprise la maintenance de l'éclairage public du village pour un montant forfaitaire annuel de 23'805 fr. De plus, diverses interventions d'urgences sont à prévoir pour un montant estimé à 8'000 fr.
- 31440.00 En plus de l'entretien courant (500 fr.), nous prévoyons d'acheter des panneaux en bois pour les boxes à sable (200 fr.) et des pots de lasures pour protéger le bois (300 fr.).
- 31500.00 Il s'agit de l'entretien courant des différentes machines et du matériel se trouvant dans les locaux occupés par le Service des travaux publics.
- 31510.00 Hormis les réparations et entretiens courants des véhicules (11'500 fr.), les dépenses prévues sont l'achat de brosses pour la balayeuse (1'100 fr.), le service d'entretien du Meili (1'600 fr.) et l'achat de pneus pour ce véhicule (1'000 fr.), l'achat de divers autres pneus (2'900 fr.), la location d'une batterie pour le véhicule électrique Renault (1'100 fr.), l'achat de divers filtres (800 fr.). Divers imprévus sont estimés à 5'000 fr.
- 31530.00 La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention, laquelle a été révisée et indexée pour la période 2024-2028. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
- 31610.00 La location d'une occupation partielle du rez-de-chaussée de l'immeuble des Coteaux 38, dans lequel est entreposé une partie du matériel du Service des travaux publics est dorénavant comptabilisée via une imputation interne. La location de locaux dans le bâtiment de l'ancienne STEP de la Poissine, servant de dépôt pour du matériel de signalisation est de 2'400 fr.



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
6	TRANSPORTS	1'651'400	1'526'600	124'800	1'398'368.14	253'032
	Charges	2'481'500	3'022'600	-541'100	1'772'076.18	709'424
	Revenus	-830'100	-1'496'000	665'900	-373'708.04	-456'392
61	Circulation routière	997'000	925'000	72'000	885'539.77	111'460
	Charges	1'827'100	2'417'500	-590'400	1'253'839.81	573'260
	Revenus	-830'100	-1'492'500	662'400	-368'300.04	-461'800
61500	Routes communales	1'029'700	952'900	76'800	910'300.05	119'400
30	Charges de personnel	688'400	668'500	19'900	593'956.35	94'444
30100.00	Salaires du personnel	523'300	506'600	16'700	516'190.00	7'110
30108.00	Variation provision HS + VAC	0	0	0	4'035.65	-4'036
30109.00	Rmbt salaires personnel admin. et d'exploitation	0	0	0	-146.85	147
30300.00	Indemnité pour travailleurs temporaires	34'300	34'300	0		34'300
30400.00	Alloc. pour enfants et alloc. de formation	0	0	0	1'075.65	-1'076
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	4'200	4'100	100	3'700.00	500
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	34'000	32'900	1'100	32'445.75	1'554
30520.00	Cotis. patron. à la caisse de pensions	62'700	65'500	-2'800	66'757.20	-4'057
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	7'900	5'000	2'900	8'918.95	-1'019
30530.02	Indemnités de l'assurance accident	0	0	0	-53'539.25	53'539
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	10'000	10'100	-100	9'353.40	647
30591.00	Fonds de formation professionnelle	2'700	500	2'200	428.15	2'272
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	1'000	900	100	886.15	114
30593.00	Fonds formation apprentis	0	3'000	-3'000	2'067.90	-2'068
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	6'800	5'600	1'200		6'800
30910.00	Recrutement du personnel	1'500	0	1'500	1'783.65	-284
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	324'600	319'900	4'700	291'184.74	33'415
31000.00	Matériel de bureau	300	300	0	289.00	11
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	5'400	5'200	200	5'435.35	-35
31010.02	Carburants	13'000	13'000	0	12'856.55	143
31010.03	Produits pour mesures hivernales	4'400	4'700	-300	4'488.45	-88
31020.02	Publications et annonces	0	0	0	535.10	-535
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	500	500	0	464.00	36
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	15'000	0	15'000	51.95	14'948
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	18'900	16'100	2'800	13'794.99	5'105
31110.02	Signalisation routière	25'000	30'000	-5'000	13'326.30	11'674
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	5'400	5'400	0	5'901.05	-501
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	200	200	0	157.82	42
31200.01	Chauffage	5'900	4'700	1'200	5'850.30	50
31200.02	Electricité	2'100	2'300	-200	2'436.40	-336
31200.03	Eau	1'000	1'000	0	712.30	288
31200.04	Déchets	10'000	10'000	0	9'940.25	60
31200.05	Eclairage public	26'000	26'000	0	31'890.85	-5'891
31300.00	Prestations de services de tiers	2'400	5'800	-3'400	540.50	1'860
31300.03	Téléphones	600	600	0	479.50	121
31300.40	Ramassage des déchets urbains (transporteur)	4'000	0	4'000		4'000
31300.80	Contrats de maintenance	1'300	1'200	100	1'039.22	261
31340.01	Assurances choses et RC	1'400	2'300	-900	1'302.80	97
31340.02	Primes d'assurances véhicules	6'900	7'700	-800	6'806.30	94
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	700	700	0	686.80	13
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	500	500	0	542.10	-42
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	4'500	4'700	-200	4'496.75	3
31400.01	Entretien des places vertes	0	0	0	1'482.45	-1'482
31410.00	Entretien des routes / voies de communication	92'000	105'000	-13'000	87'368.25	4'632
31411.00	Entretien mobilier urbain	8'000	8'100	-100	5'405.00	2'595
31430.15	Entretien éclairage public (EP)	32'000	24'000	8'000	29'505.15	2'495
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	1'000	1'000	0		1'000
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	5'000	4'000	1'000	5'362.17	-362
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	25'000	25'000	0	26'846.39	-1'846
31530.00	Entretien du matériel informatique	2'500	2'000	500	1'838.00	662
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	2'400	6'900	-4'500	6'900.00	-4'500
31700.00	Frais de déplacements et autres frais	300	300	0	98.00	202
31990.00	Autres charges d'exploitation	1'000	700	300	2'354.70	-1'355
33	Amortissements du patrimoine administratif	187'100	186'100	1'000	195'735.95	-8'636

36370.00	Nous prévoyons d'octroyer des subventions pour la pose d'éclairages intelligents sur des rues privées (3'000 fr.).
38790.00	Une partie des investissements prévus dans le chapitre « Routes communales », pour un montant total de 590'000 fr., sera amortie par un prélèvement à la « Réserve taxes d'équipements (dessertes) ». Selon les normes MCH2, cette opération comptable doit apparaître dans le compte d'exploitation, mais elle est neutre, car compensée par l'écriture passée dans le compte 45110.00 ci-après.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 61500 "Routes communales" représente 8,25 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).
42400.08	En application des normes « MCH2 », le produit des taxes d'équipement (dessertes) est désormais comptabilisé dans le compte d'exploitation, alors qu'il était précédemment versé dans un compte de bilan (Réserve pour taxes d'équipement). Sur la base de la décision du Conseil général du 4 mai 2023, ce produit est réparti à raison de 50 % dans le chapitre « 61500 – Routes communales », 20 % dans le chapitre « 71010 – Approvisionnement en eau » et 30 % dans le chapitre « 72010 – Traitement des eaux usées ».
43090.00	On trouve dans ce compte le produit de la refacturation de diverses prestations effectuées par le Service des travaux publics, des indemnités versées par des assurances, ainsi que le produit de la refacturation aux fautifs des dégâts commis par eux au mobilier urbain.
45110.00	Voir commentaire compte 38790.00 ci-avant.
46010.01	La loi sur la taxe des véhicules, remorques et bateaux (LTVRB) prévoit que 3 % du produit annuel de la taxe précitée soient reversés aux communes par le Canton.
46110.00	L'Etat de Neuchâtel nous verse une indemnité pour une mesure de compensation écologique pour l'entretien d'une haie au lieu-dit Courbes-Rayes.
48930.00	Les préfinancements servent à neutraliser le montant de l'amortissement des investissements pour lesquels ils ont été constitués. Pour la réfection de l'avenue François-Borel, ce montant s'élève à 19'900 fr. et pour celle de la rue des Chavannes à 13'100 fr.
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif).
49100.00	Une partie des charges salariales nettes du Service des travaux publics est imputée dans les chapitres suivants : 34110 – Port ; 71010 – Approvisionnement en eau ; 72010 – Traitement des eaux usées ; 73010 – Gestion des déchets ménages.

61550 Places de stationnement

42406.20	On trouve dans ce compte le produit de la taxe d'utilisation du domaine public pour les places de parc du Centre commercial « Littoral-Centre », le produit des locations ponctuelles du parking de Courbe-Rayes (pour camions et remorques) et celui de la location de deux places de parc pour le logement de l'Impasse du Carraz 1.
----------	--

61900 Routes, autres

36120.04	Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :
----------	---

Chapitres	Comptes	Budget 2026		Budget 2025	
		Fr./hab.	Total (Fr.)	Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	5.22	25'160.40	5.49	26'461.80
Routes, autres	61900 / 36120.04	2.61	12'580.20	2.75	13'255.00
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	1.31	6'314.20	1.37	6'603.40
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	3.26	15'713.20	3.43	16'532.60
Feux de forêts et végétation	82000 / 36120.04	0.65	3'133.00	0.69	3'325.80
		13.05	62'901.00	13.73	66'178.60



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies communication PA	85'000	92'300	-7'300	78'800.00	6'200
33003.01	Amort. planifiés éclairage public	64'500	57'200	7'300	74'435.95	-9'936
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	11'300	11'500	-200	11'700.00	-400
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	3'000	0	3'000	3'000.00	0
33006.01	Amort. planifiés véhicules	23'300	25'100	-1'800	27'800.00	-4'500
36	Charges de transfert	3'000	3'000	0		3'000
36370.00	Subventions aux personnes physiques	3'000	3'000	0		3'000
38	Charges extraordinaires	590'000	1'205'600	-615'600	131'439.77	458'560
38790.00	Amort. complém. de dépenses d'investissements	590'000	1'205'600	-615'600	131'439.77	458'560
39	Imputations internes	16'800	16'400	400	16'523.88	276
39200.00	Imput. internes pour fermages, loyers, frais d'util..	4'500	0	4'500		4'500
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	1'600	1'600	0	1'500.00	100
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	10'700	14'800	-4'100	15'023.88	-4'324
42	Taxes	-41'500	-101'900	60'400	14'450.08	-55'950
42100.07	Autorisations de circuler	-1'500	-1'900	400	-1'520.30	20
42400.08	Taxes d'équipements (desserte)	-40'000	-100'000	60'000	16'270.38	-56'270
42500.00	Ventes	0	0	0	-300.00	300
43	Revenus divers	-6'000	-5'500	-500	-10'977.95	4'978
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-6'000	-5'500	-500	-10'977.95	4'978
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-590'000	-1'205'600	615'600	-131'439.77	-458'560
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-590'000	-1'205'600	615'600	-131'439.77	-458'560
46	Revenus de transfert	-21'300	-18'100	-3'200	-22'281.00	981
46010.01	Quote-part à la taxe LTVRB	-20'000	-16'800	-3'200	-21'016.00	1'016
46110.00	Dédommag. des cantons et des concordats	-1'300	-1'300	0	-1'265.00	-35
48	Revenus extraordinaires	-43'600	-43'600	0	-95'292.00	51'692
48930.00	Prélèv. sur préfinancements capital propre	-33'000	-33'000	0	-84'692.00	51'692
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-10'600	-10'600	0	-10'600.00	0
49	Imputations internes	-77'800	-71'900	-5'900	-73'000.00	-4'800
49100.00	Imput. internes pour prestations de services	-77'800	-71'900	-5'900	-73'000.00	-4'800
61550	Places de stationnement	-45'300	-41'200	-4'100	-36'803.28	-8'497
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'000	2'400	-400	10'629.63	-8'630
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	0	0	0	9'526.05	-9'526
31300.00	Prestations de services de tiers	0	400	-400	100.00	-100
31430.05	Entretien des parkings	1'000	1'000	0		1'000
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	1'000	1'000	0	37.15	963
31900.00	Autres charges d'exploitation	0	0	0	966.43	-966
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'600	2'300	300	2'300.00	300
33003.02	Amort. planifiés parkings	2'600	2'300	300	2'300.00	300
39	Imputations internes	0	0	0	26.49	-26
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	0	0	0	26.49	-26
42	Taxes	-49'900	-45'900	-4'000	-49'759.40	-141
42406.20	Locations places de parc	-21'900	-20'900	-1'000	-21'332.00	-568
42406.21	Revenus horodateurs	-28'000	-25'000	-3'000	-28'427.40	427
61900	Routes, autres	12'600	13'300	-700	12'043.00	557
36	Charges de transfert	12'600	13'300	-700	12'043.00	557
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	12'600	13'300	-700	12'043.00	557
62	Transports publics	653'800	601'000	52'800	512'828.37	140'972
	Charges	653'800	604'500	49'300	518'236.37	135'564
	Revenus	0	-3'500	3'500	-5'408.00	5'408

62300 Subvention trafic régional

- 31300.00 Il s'agit de la dépense relative aux courses de bus supplémentaires commandées à l'occasion de la fête de la vendange.
- 36140.00 Le système de financement du trafic local et du trafic régional intègre la couverture des coûts de l'ensemble des lignes de transport public du Canton, réseau urbain et régional confondus. C'est le système du « pot commun » introduit dans le cadre du désenchevêtrement. Pour la répartition de la part des communes entre elles, le critère de la qualité de la desserte implique que les communes bien desservies paient par habitant un montant plus important que les communes moins bien loties. Deux causes principales expliquent l'augmentation des indemnités versées aux entreprises de transports publics par rapport à 2024: d'une part, la hausse des coûts de production de transN SA et d'autre part, la refonte de l'horaire en 2025.
- 36370.00 Selon les prévisions, le nouveau système de subvention des abonnements de transports publics mis en place courant 2025 induira une hausse des charges de 70'000 fr pour un total de subventions de 100'000 fr.
- 36370.02 La subvention de période hivernale a été remplacée par la nouvelle subvention (voir compte 36370.00)
- 45110.00 Le prélèvement à ce fonds était lié à la subvention de période hivernale.

62310 Noctambus

- 36140.00 La part des communes aux coûts du Noctambus est calculée en fonction de la population (1/3) et du nombre d'utilisateurs (2/3).

62900 Transports publics, autres

Pas de commentaires.

63100 Navigation

Pas de commentaires.



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
62300	Subvention trafic régional	644'800	593'200	51'600	501'595.92	143'204
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'500	3'500	0	4'248.17	-748
31300.00	Prestations de services de tiers	3'500	3'500	0	3'133.82	366
31320.00	Honoraires de conseillers externes	0	0	0	1'114.35	-1'114
36	Charges de transfert	641'300	593'200	48'100	502'755.75	138'544
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	541'300	559'700	-18'400	465'273.25	76'027
36370.00	Subventions aux personnes physiques	100'000	30'000	70'000	32'074.50	67'926
36370.02	Subv. abo. Onde Verte période hivernale	0	3'500	-3'500	5'408.00	-5'408
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	0	-3'500	3'500	-5'408.00	5'408
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	0	-3'500	3'500	-5'408.00	5'408
62310	Noctambus	9'000	7'800	1'200	11'232.45	-2'232
36	Charges de transfert	9'000	7'800	1'200	11'232.45	-2'232
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	9'000	7'800	1'200	11'232.45	-2'232
63	Transports, autres	600	600	0	0.00	600
	Charges	600	600	0	0.00	600
	Revenus	0	0	0	0.00	0
63100	Navigation	600	600	0	0.00	600
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	600	600	0		600
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	300	300	0		300
31430.02	Entretien du débarcadère	300	300	0		300

71010 Approvisionnement en eau

- 30100.00 et suivants Il s'agit des charges salariales des releveurs de compteurs d'eau.
- 31110.01 Ce compte prévoit 1'200 fr. pour l'achat de compteurs pour le suivi des volumes d'eau non comptabilisés ainsi que 4'300 fr. pour la réserve de compteurs d'hydrantes.
- 31200.02 Ce compte comprend l'énergie consommée par les stations de pompage et le système de dégermination.
- 31300.03 Il s'agit du coût d'abonnement des lignes téléphoniques pour le contrôle à distance du pompage et des réservoirs.
- 31300.05 On trouve dans ce compte notre cotisation de membre de la SVGW (Association pour l'eau, le gaz et la chaleur), anciennement dénommée Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE).
- 31300.63 La mise à jour des relevés du cadastre souterrain est effectuée par un bureau de géomatique-informatique, afin de numériser l'entier des réseaux, dont celui de l'eau. En 2026, sont prévus 2'400 fr. pour la location du portail MyMap, 3'800 fr. pour le support GIS, 6'000 fr. pour la mise à jour des cadastres du réseau des vignes et des vannes. Un montant de 500 fr. est également estimé pour les divers et imprévus.
- 31300.80 On trouve ici le coût des contrats de maintenance liés à l'approvisionnement en eau, à savoir les hydrantes et les vannes, le curage du captage de la source de Perreux et le contrôle du toit du puits des Coteaux.
- 31420.01 Un montant de 80'000 fr. est alloué à la réparation des fuites, à l'entretien courant et au renforcement du réseau. Par ailleurs, la fourniture et la pose d'une borne hydrante, selon le développement du village, est également prévue au budget 2026 (30'000 fr.).
- 31420.02 Divers travaux d'entretien (30'000 fr.) et de nettoyage (300 fr.) de nos réservoirs sont nécessaires chaque année, afin de rester en conformité avec les exigences du Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).
- 31420.04 L'entretien des différentes fontaines du village et l'achat de chlore sont devisés à 600 fr. par année.
- 31420.05 L'entretien des conduites de vignes est estimé à 1'200 fr. Le remplacement d'une chambre est également prévue pour 8'000 fr.
- 33002.00 et 33003.00 Le montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 28'600 fr., est neutralisé par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
- 36120.11 Il s'agit des prestations fournies par la société Eli10 SA pour le service de permanence.
- 37010.01 Il s'agit de la redevance cantonale de 70 centimes par m³ d'eau vendue, que nous devons verser à l'Etat. Elle est répercutée intégralement sur les abonnés; l'encaissement figure sous la rubrique 47010.01.
- 39100.00 Une part des charges salariales de l'Administration, du Service des travaux publics et du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 71010 "Approvisionnement en eau".
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 71010 "Approvisionnement en eau" représente 10,49 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).
- 42400.08 En application des normes « MCH2 », le produit des taxes d'équipement (dessertes) est désormais comptabilisé dans le compte d'exploitation, alors qu'il était précédemment versé dans un compte de bilan (Réserve pour taxes d'équipement). Sur la base de la décision du Conseil général du 4 mai 2023, ce produit est réparti à raison de 50 % dans le chapitre « 61500 – Routes communales », 20 % dans le chapitre « 71010 – Approvisionnement en eau » et 30 % dans le chapitre « 72010 – Traitement des eaux usées ».



Budget 2026

	Classification fonctionnelle	Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
7	PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRI TOIRE	731'300	725'800	5'500	611'295.00	120'005
	Charges	3'501'800	3'404'800	97'000	3'238'451.66	263'348
	Revenus	-2'770'500	-2'679'000	-91'500	-2'627'156.66	-143'343
71	Approvisionnement en eau	0	0	0	0.00	0
	Charges	882'900	839'300	43'600	785'951.00	96'949
	Revenus	-882'900	-839'300	-43'600	-785'951.00	-96'949
71010	Approvisionnement en eau	0	0	0	0.00	0
30	Charges de personnel	4'100	4'100	0	3'469.60	630
30100.00	Salaires du personnel	3'500	3'300	200	3'221.25	279
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	300	300	0	134.60	165
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	100	100	0	60.85	39
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	100	100	0	38.80	61
30591.00	Fonds de formation professionnelle	0	100	-100	1.80	-2
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	100	100	0	3.70	96
30593.00	Fonds formation apprentis	0	100	-100	8.60	-9
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	295'800	271'400	24'400	182'793.07	113'007
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	200	200	0		200
31020.00	Imprimés, publications	0	800	-800		0
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	0	0	0	152.64	-153
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	1'000	1'000	0		1'000
31110.01	Achat de compteurs	5'500	5'000	500	13'234.59	-7'735
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	100	100	0	19.46	81
31200.02	Electricité	84'200	86'000	-1'800	97'889.30	-13'689
31200.03	Eau	2'000	2'000	0		2'000
31300.03	Téléphones	4'200	4'200	0	3'614.52	585
31300.05	Cotisations	2'100	2'100	0	1'817.48	283
31300.07	Frais de facturation	300	300	0	157.58	142
31300.08	Pose de compteurs	6'000	2'500	3'500	5'729.50	271
31300.63	Informatisation du réseau	12'700	6'200	6'500	2'067.58	10'632
31300.80	Contrats de maintenance	13'600	13'600	0	11'125.72	2'474
31320.00	Honoraires de conseillers externes	8'500	8'500	0		8'500
31340.01	Assurances choses et RC	600	3'000	-2'400	620.05	-20
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'500	1'500	0	1'499.70	0
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	800	700	100	789.75	10
31420.01	Entretien du réseau d'eau	110'000	100'000	10'000	15'696.77	94'303
31420.02	Entretien des réservoirs	30'300	30'300	0	22'651.63	7'648
31420.04	Entretien des fontaines	600	600	0	448.61	151
31420.05	Entretien réseau des vignes et jardins	9'200	1'200	8'000	1'305.00	7'895
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	1'000	1'000	0	793.62	206
31530.00	Entretien du matériel informatique	900	600	300	600.00	300
31810.00	Pertes sur créances effectives	0	0	0	2'213.27	-2'213
31990.00	Autres charges d'exploitation	500	0	500	366.30	134
33	Amortissements du patrimoine administratif	223'500	214'900	8'600	226'590.60	-3'091
33002.00	Amort. planifiés, aménagement des eaux PA	127'600	122'600	5'000	137'490.60	-9'891
33003.00	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	84'500	83'800	700	83'800.00	700
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	1'200	1'200	0	1'200.00	0
33200.00	Amort. planifiés, immob. incorporelles	10'200	7'300	2'900	4'100.00	6'100
36	Charges de transfert	15'000	12'000	3'000	15'044.82	-45
36120.11	Mandat d'exploitation Eli10	15'000	12'000	3'000	15'044.82	-45
37	Subventions à redistribuer	200'000	190'000	10'000	211'357.60	-11'358
37010.01	Redevances sur vente d'eau (canton)	200'000	190'000	10'000	211'357.60	-11'358
39	Imputations internes	144'500	146'900	-2'400	146'695.31	-2'195
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	127'000	125'600	1'400	124'200.00	2'800
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	3'900	3'900	0	3'500.00	400
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	13'600	17'400	-3'800	18'995.31	-5'395
42	Taxes	-509'600	-536'600	27'000	-506'808.37	-2'792
42400.08	Taxes d'équipements (desserte)	-15'000	-40'000	25'000	-14'168.64	-831

- 42401.01 La taxe de base annuelle reste fixée à 97 fr. par compteur ; elle est multipliée par les coefficients suivants, en fonction du calibre du compteur (diamètre nominal DN) :

Calibre (DN)	Coefficient	Taxe de base
Jusqu'à 20 mm	1	97.-
25 mm	5	485.-
32 mm	10	970.-
40 mm	12	1'164.-
50 mm	15	1'455.-
65 mm	20	1'940.-
80 mm	25	2'425.-
100 mm et plus	30	2'910.-

- 42401.02 Nous estimons la vente d'eau à 272'300 m³. L'an prochain, le prix du m³ d'eau consommé restera fixé à 90 ct.
- 45100.00 L'excédent de charges du chapitre 71010 « Approvisionnement en eau », qui devrait s'élever à 144'700 fr., sera prélevé à la réserve ad hoc.
- 47010.01 Voir commentaire de la rubrique 37010.01 ci-avant.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir comptes 33003.00 et 33004.00 ci-avant.

72010 Traitement des eaux usées

- 31300.63 La mise à jour des relevés du cadastre souterrain est effectuée par un bureau de géomatique-informatique, afin de numériser l'entier des réseaux, dont celui de l'évacuation des eaux usées. Sont prévus en 2026 la mise à jour du cadastre pour les égouts suite à l'étude sur l'état du déversement des évacuations (6'000 fr.), l'abonnement MyMap pour 800 fr. ainsi que des divers et imprévus pour 500 fr.
- 31300.80 On trouve dans ce compte les contrats d'entretien semestriel des bassins d'eau pluviale (BEP) de La Grassilière (3'000 fr.) et de Chenaux (3'000 fr.), le coût des quatre contrôles annuels de dératization effectués par SOS Nuisibles (4'000 fr.) et la maintenance électrique des stations de pompage (STAP) de La Poissine, Derrière-Moulin et Port (300 fr.).
- 31430.20 En plus de l'entretien courant et imprévus (70'000 fr.), les travaux suivants sont prévus l'an prochain :
- vidange des grilles de routes (16'000 fr.) ;
- curage fosses bovistop dans les vignes, au stand de tir et au carré du tram (2'000 fr.) ;
- réfection des regards/grilles (18'000 fr.)
- 39100.00 Une part des charges salariales de l'Administration, du Service des travaux publics et du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 72010 "Traitement des eaux usées".
- 39300.01 Les charges liées au traitement des eaux claires sont financées par la taxe d'épuration. En conséquence, le solde net du chapitre 72030 « Traitement des eaux claires », soit 161'200 fr., est imputé dans le chapitre 72010 « Traitement des eaux usées ».
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 72010 "Traitement des eaux usées" représente 4,70 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).
- 42400.08 En application des normes « MCH2 », le produit des taxes d'équipement (dessertes) est désormais comptabilisé dans le compte d'exploitation, alors qu'il était précédemment versé dans un compte de bilan (Réserve pour taxes d'équipement). Sur la base de la décision du Conseil général du 4 mai 2023, ce produit est réparti à raison de 50 % dans le chapitre « 61500 – Routes communales », 20 % dans le chapitre « 71010 – Approvisionnement en eau » et 30 % dans le chapitre « 72010 – Traitement des eaux usées ».
- 42401.10 Le montant de la taxe d'épuration est fixé à 2 fr. 80 par mètre cube d'eau consommée.
- 45100.00 L'excédent de charges escompté dans le chapitre 72010 "Traitement des eaux usées", soit 109'600 fr., sera prélevé à la réserve ad hoc.

72030 Traitement des eaux claires

Pas de commentaires.



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
42401.01	Taxe de base eau (compteur)	-245'000	-245'000	0	-246'128.61	1'129
42401.02	Taxe sur consomm. eau (ménages + entreprises)	-245'000	-245'000	0	-242'847.10	-2'153
42401.03	Taxe eau des vignes	-2'300	-2'300	0	-2'273.97	-26
42401.04	Taxe eau de chantiers	-1'000	-2'000	1'000	-373.45	-627
42401.05	Taxe sur la consommation d'eau (jardins)	-800	-800	0	-801.00	1
42600.00	Remboursements de tiers	-500	-1'500	1'000	-215.60	-284
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-144'700	-84'100	-60'600	-32'237.45	-112'463
45100.00	Prélèvements sur les financements spéciaux	-144'700	-84'100	-60'600	-32'237.45	-112'463
46	Revenus de transfert	0	0	0	-7'000.00	7'000
46340.01	ECAP - subv. poses hydrantes	0	0	0	-7'000.00	7'000
47	Subventions à redistribuer	-200'000	-190'000	-10'000	-211'305.18	11'305
47010.01	Redevance cantonale sur l'eau potable	-200'000	-190'000	-10'000	-211'305.18	11'305
48	Revenus extraordinaires	-28'600	-28'600	0	-28'600.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-28'600	-28'600	0	-28'600.00	0
72	Traitement des eaux usées	0	0	0	0.00	0
	Charges	1'043'800	998'900	44'900	956'871.92	86'928
	Revenus	-1'043'800	-998'900	-44'900	-956'871.92	-86'928
72010	Traitement des eaux usées	0	0	0	0.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	150'900	66'100	84'800	93'493.63	57'406
31000.00	Matériel de bureau	1'000	1'000	0		1'000
31020.00	Imprimés, publications	1'000	1'000	0		1'000
31200.02	Electricité	400	0	400	476.55	-77
31300.00	Prestations de services de tiers	0	0	0	1'652.10	-1'652
31300.03	Téléphones	0	0	0	20.00	-20
31300.07	Frais de facturation	700	700	0	448.25	252
31300.63	Informatisation du réseau	7'300	700	6'600	872.81	6'427
31300.80	Contrats de maintenance	10'300	10'300	0	4'601.66	5'698
31340.01	Assurances choses et RC	300	300	0		300
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	100	100	0	32.40	68
31420.03	Entretien des stations de pompage	21'800	12'000	9'800	26'604.19	-4'804
31430.20	Entretien des canaux, égouts	106'000	38'000	68'000	56'473.97	49'526
31530.00	Entretien du matériel informatique	2'000	2'000	0	600.00	1'400
31990.00	Autres charges d'exploitation	0	0	0	1'711.70	-1'712
33	Amortissements du patrimoine administratif	167'500	168'500	-1'000	164'100.00	3'400
33003.06	Amort. planifiés canalisations, égouts	167'500	168'500	-1'000	164'100.00	3'400
36	Charges de transfert	341'000	383'900	-42'900	326'802.23	14'198
36120.08	Syndicat pour l'épuration (STEP Boudry-Cort.)	19'100	17'900	1'200	13'625.30	5'475
36120.09	Syndicat pour l'épuration (STEP La Saunerie)	319'300	363'400	-44'100	307'132.11	12'168
36120.11	Mandat d'exploitation Eli10	2'600	2'600	0	6'044.82	-3'445
39	Imputations internes	223'200	220'700	2'500	215'531.75	7'668
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	53'700	53'900	-200	53'000.00	700
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	2'200	2'200	0	2'000.00	200
39300.01	Imput. internes eaux claires	161'200	159'700	1'500	156'944.31	4'256
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	6'100	4'900	1'200	3'587.44	2'513
42	Taxes	-773'000	-810'000	37'000	-771'132.86	-1'867
42400.08	Taxes d'équipements (desserte)	-23'000	-60'000	37'000	-21'252.96	-1'747
42401.10	Taxe d'épuration	-750'000	-750'000	0	-749'879.90	-120
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-109'600	-29'200	-80'400	-28'794.75	-80'805
45100.00	Prélèvements sur les financements spéciaux	-109'600	-29'200	-80'400	-28'794.75	-80'805
72030	Traitement des eaux claires	0	0	0	0.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	33'300	14'200	19'100	8'328.83	24'971
31300.00	Prestations de services de tiers	1'000	1'000	0	1'208.80	-209

31300.63	La mise à jour des relevés du cadastre souterrain est effectuée par un bureau de géomatique-informatique, afin de numériser l'entier des réseaux, dont celui de l'évacuation des eaux claires.
31430.20	Cette rubrique comporte le coût de l'entretien courant des canalisations transportant les eaux claires.
39100.00	Une part des charges salariales du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 72030 "Traitement des eaux claires".
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 72030 "Traitement des eaux claires" représente 1,70 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).
49300.01	Les charges liées au traitement des eaux claires sont financées par la taxe d'épuration, en application de la décision du Conseil général du 15 décembre 2005. En conséquence, le solde net du chapitre 72030 « Traitement des eaux claires », soit 161'200 fr., est imputé dans le chapitre 72010 « Traitement des eaux usées ».

73010 Gestion des déchets ménages

Le pourcentage de participation de l'impôt au financement des coûts d'élimination des déchets urbains provenant des ménages est fixé à 20 %, par décision du Conseil général.

31110.00	Nous prévoyons l'achat de sacs pour les conteneurs enterrés de type Molok (3'000 fr.), l'achat de deux conteneurs à déchets verts de 700 litres (1'200 fr.) et de produit contre les asticots (300 fr.).
31300.40	Il s'agit uniquement des frais de transport des déchets urbains des habitants. Avec l'introduction généralisée des conteneurs enterrés, cette prestation nous est facturée 24 fr. par habitant et par année.
31300.47	Selon la convention passée entre Vadec SA et la Commune, notre participation aux frais d'exploitation de la déchetterie régionale de La Croix est basée sur un coût par habitant de 32 fr.
31510.00	Le nettoyage et la désinfection deux fois par année de 55 conteneurs enterrés est devisé à 18'700 fr. et celui de 60 conteneurs en plastique de 700 litres pour les déchets verts est devisé à 5'500 fr.
36140.00	On trouve ici le coût de la collecte et de l'élimination des déchets spéciaux des ménages.
39100.00	Une part des charges salariales du Service des travaux publics et du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 73010 "Gestion des déchets ménages".
39300.00	Conformément aux dispositions du règlement d'exécution de la loi sur le traitement des déchets, des frais administratifs correspondant à un montant de 25 fr. par facture de taxe déchets sont imputés au chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages » (voir rubrique 49300.02 du chapitre 02200 « Services généraux »). En contrepartie, il n'y a pas d'imputation de charges salariales du chapitre 02200 sur le chapitre 73010.
42401.20	En 2026, la taxe de déchets due par les personnes physiques restera fixée à 75 fr. par an et par ménage d'une personne (taxe de base).
42600.10	Dans ce compte sont comptabilisées les rétrocessions versées par Vadec SA pour le recyclage du verre.
42600.18	Selon les règles et paramètres définis par la Commission cantonale de gestion des déchets (CCGD), la taxe nette rétrocédée aux communes devrait s'élever à 160 fr./tonne en 2026 et les communes sont rétribuées au prorata des tonnages de sacNEVa livrés. La part de rétrocession concernant les entreprises fait l'objet d'une extourne dans le compte 42600.19 du chapitre 73030 « Gestion des déchets entreprises ».
45100.00	L'excédent de charges du chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages », estimé à 12'700 fr., sera prélevé à la réserve ad hoc.

73030 Gestion des déchets entreprises

Pas de commentaires



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
31300.63	Informatisation du réseau	4'300	1'200	3'100		4'300
31430.20	Entretien des canaux, égouts	25'000	9'000	16'000	6'520.03	18'480
31530.00	Entretien du matériel informatique	3'000	3'000	0	600.00	2'400
33	Amortissements du patrimoine administratif	97'900	113'900	-16'000	113'220.44	-15'320
33003.06	Amort. planifiés canalisations, égouts	97'900	113'900	-16'000	113'220.44	-15'320
36	Charges de transfert	2'600	2'600	0	6'044.68	-3'445
36120.11	Mandat d'exploitation Eli10	2'600	2'600	0	6'044.68	-3'445
39	Imputations internes	27'400	29'000	-1'600	29'350.36	-1'950
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	25'200	25'300	-100	24'700.00	500
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	2'200	3'700	-1'500	4'650.36	-2'450
49	Imputations internes	-161'200	-159'700	-1'500	-156'944.31	-4'256
49300.01	Imput. interne eaux usées	-161'200	-159'700	-1'500	-156'944.31	-4'256
73	Gestion des déchets	102'600	107'200	-4'600	99'426.00	3'174
	Charges	644'300	692'100	-47'800	642'369.54	1'930
	Revenus	-541'700	-584'900	43'200	-542'943.54	1'244
73010	Gestion des déchets ménages	102'600	107'200	-4'600	99'426.00	3'174
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	445'500	490'300	-44'800	446'934.97	-1'435
31020.00	Imprimés, publications	500	800	-300		500
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	4'500	14'500	-10'000	742.92	3'757
31300.05	Cotisations	0	300	-300		0
31300.07	Frais de facturation	0	400	-400		0
31300.40	Ramassage des déchets urbains (transporteur)	115'400	122'000	-6'600	125'976.37	-10'576
31300.42	Compostage (ramassage et traitement)	110'000	100'000	10'000	108'341.04	1'659
31300.43	Récupération du papier	26'000	28'000	-2'000	25'102.78	897
31300.44	Recyclage et collecte du verre	6'300	5'900	400	6'257.38	43
31300.45	Récupération de la ferraille	1'500	1'500	0	1'365.03	135
31300.47	Déchetterie de la Croix	153'600	154'200	-600	153'535.99	64
31370.00	Impôts et taxes	0	6'000	-6'000		0
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	24'200	49'200	-25'000	21'518.08	2'682
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	0	4'000	-4'000		0
31810.00	Pertes sur créances effectives	3'500	3'500	0	4'070.36	-570
31990.00	Autres charges d'exploitation	0	0	0	25.02	-25
36	Charges de transfert	3'800	4'000	-200	3'312.14	488
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	3'800	4'000	-200	3'312.14	488
39	Imputations internes	80'000	79'500	500	78'775.00	1'225
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	23'500	22'200	1'300	22'300.00	1'200
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	56'500	57'300	-800	56'475.00	25
42	Taxes	-386'300	-381'500	-4'800	-393'229.10	6'929
42401.20	Taxe déchets ménages	-295'000	-290'000	-5'000	-294'793.31	-207
42600.10	Récupération du verre	-7'500	-8'500	1'000	-7'235.05	-265
42600.11	Vente du papier	-1'000	0	-1'000	-1'179.32	179
42600.12	Vente de la ferraille	-400	-400	0	-439.42	39
42600.18	Rétrocession Vadec ménages	-82'400	-82'600	200	-89'582.00	7'182
43	Revenus divers	0	0	0	-450.00	450
43090.00	Autres revenus d'exploitation	0	0	0	-450.00	450
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-12'700	-56'100	43'400	-8'479.01	-4'221
45100.00	Prélèvements sur les financements spéciaux	-12'700	-56'100	43'400	-8'479.01	-4'221
49	Imputations internes	-27'700	-29'000	1'300	-27'438.00	-262
49100.00	Imput. internes pour prestations de services	-7'000	-6'700	-300	-6'697.00	-303
49300.02	Imput. déchets	0	-300	300		0
49900.00	Autres imput. internes	-20'700	-22'000	1'300	-20'741.00	41
73030	Gestion des déchets entreprises	0	0	0	0.00	0

- 39300.00 et suivants Les imputations internes relatives aux déchets des entreprises sont calculées selon une clé de répartition basée sur le tonnage des entreprises par rapport à celui des ménages.
- 42401.21 La taxe de base due par les établissements, commerces et entreprises l'est en fonction de la quantité de déchets produits. Pour l'année prochaine, celle-ci s'élèvera à :
- a) forfait annuel de 220 fr. + TVA pour les « petites » entreprises produisant annuellement moins d'une tonne de déchets ;
 - b) forfait annuel de 440 fr. + TVA pour les « moyennes » entreprises produisant annuellement entre une et cinq tonnes de déchets ;
 - c) forfait annuel de 660 fr. + TVA pour les « grandes » entreprises produisant annuellement plus de cinq tonnes de déchets ;
 - d) forfait annuel de 110 fr. + TVA pour les entreprises qui ne sont pas taxées au poids (sans container à puce électronique).
- 42401.22 En plus de la taxe de base (voir compte 42401.21, ci-avant), les entreprises dont les déchets sont pesés doivent s'acquitter d'une taxe de 400 fr. par tonne, destinée à couvrir les frais de levage, de transport et d'élimination.
- 42600.19 Voir commentaire du compte 42600.18 dans le chapitre 73010 (Déchets ménages).
- 45100.00 L'excédent de charges du chapitre 73030 « Gestion des déchets entreprises », soit 2'500 fr., sera prélevé à la réserve ad hoc.

74100 Corrections de cours d'eau

- 3142007 En 2026, en plus de l'entretien courant (300 fr.), 3'000 fr. sont prévus pour de gros entretiens par le forestier de l'Etat et 2'800 fr. pour l'entretien des parcelles communales au sud du camping.

75000 Protection des espèces et du paysage

Pas de commentaires.

76100 Protection de l'air et du climat

- 36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

Chapitres	Comptes	Budget 2026		Budget 2025	
		Fr./hab.	Total (Fr.)	Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	5.22	25'160.40	5.49	26'461.80
Routes, autres	61900 / 36120.04	2.61	12'580.20	2.75	13'255.00
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	1.31	6'314.20	1.37	6'603.40
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	3.26	15'713.20	3.43	16'532.60
Feux de forêts et végétation	82000 / 36120.04	0.65	3'133.00	0.69	3'325.80
		13.05	62'901.00	13.73	66'178.60

76900 Lutte contre la pollution de l'environnement

- 36120.04 Voir commentaires du chapitre précédent.



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	83'000	85'000	-2'000	81'584.43	1'416
31300.40	Ramassage des déchets urbains (transporteur)	51'000	53'000	-2'000	50'387.98	612
31300.46	Incineration déchets au poids	32'000	32'000	0	30'772.67	1'227
31810.00	Pertes sur créances effectives	0	0	0	423.78	-424
39	Imputations internes	32'000	33'300	-1'300	31'763.00	237
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	7'000	6'700	300	6'697.00	303
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	4'300	4'600	-300	4'325.00	-25
39900.00	Autres imput. internes	20'700	22'000	-1'300	20'741.00	-41
42	Taxes	-112'500	-112'500	0	-112'750.16	250
42401.21	Taxe de base entreprises	-36'000	-36'500	500	-35'867.74	-132
42401.22	Taxe déchets entreprises au poids	-72'500	-72'000	-500	-72'480.38	-20
42600.19	Rétrocession Vadec entreprises	-4'000	-4'000	0	-4'402.04	402
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-2'500	-5'800	3'300	-597.27	-1'903
45100.00	Prélèvements sur les financements spéciaux	-2'500	-5'800	3'300	-597.27	-1'903
74	Aménagements	6'300	5'500	800	4'526.70	1'773
	Charges	6'300	5'500	800	4'526.70	1'773
	Revenus	0	0	0	0.00	0
74100	Corrections de cours d'eau	6'300	5'500	800	4'526.70	1'773
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	6'300	5'500	800	4'526.70	1'773
31420.06	Entretien cours d'eau et berges	300	5'300	-5'000	4'078.55	-3'779
31420.07	Entretien des rives du lac	6'000	200	5'800	448.15	5'552
75	Protection des espèces et du paysage	2'500	2'500	0	1'206.30	1'294
	Charges	2'500	2'500	0	1'206.30	1'294
	Revenus	0	0	0	0.00	0
75000	Protection des espèces et du paysage	2'500	2'500	0	1'206.30	1'294
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'000	1'000	0	270.00	730
31990.00	Autres charges d'exploitation	1'000	1'000	0	270.00	730
36	Charges de transfert	1'500	1'500	0	936.30	564
36110.00	Dédommag. aux cantons et aux concordats	1'000	1'000	0	936.30	64
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	500	500	0		500
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	22'200	23'200	-1'000	21'111.20	1'089
	Charges	22'200	23'200	-1'000	21'111.20	1'089
	Revenus	0	0	0	0.00	0
76100	Protection de l'air et du climat	6'400	6'600	-200	6'045.50	355
36	Charges de transfert	6'400	6'600	-200	6'045.50	355
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	6'400	6'600	-200	6'045.50	355
76900	Lutte contre la pollution de l'environnement	15'800	16'600	-800	15'065.70	734
36	Charges de transfert	15'800	16'600	-800	15'065.70	734
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	15'800	16'600	-800	15'065.70	734
77	Protection de l'environnement, autres	33'500	31'100	2'400	27'266.22	6'234
	Charges	47'400	44'000	3'400	42'896.22	4'504
	Revenus	-13'900	-12'900	-1'000	-15'630.00	1'730

77100 Cimetières, crématoires

- 31430.04 Les principales dépenses habituelles prévues sont la location d'une pelle rétro pour le creusage de tombes (1'000 fr.) et l'achat de gravier et plantes (1'000 fr.). En 2026, la haie côté est sera changée pour 4'000 fr.
- 33003.00 Le montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 4'300 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 77100 "Cimetières, crématoires" représente 0,46 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).
- 42400.04 Les locations du pavillon sont facturées selon le tarif suivant :

	<u>Interne</u>	<u>Externe</u>
Utilisation d'une chambre mortuaire, cas normal, (trois jours environ) par corps	60 fr.	100 fr.
Par jour supplémentaire en cas d'obsèques différées	20 fr.	40 fr.
Utilisation de l'installation de climatisation	30 fr.	40 fr.
- 42400.05 L'émolument perçu pour la location d'une niche du columbarium pour une durée de trente ans s'élève à 700 fr. pour un défunt domicilié dans la Commune et à 1'400 fr. pour un défunt externe.
- 42400.06 Dans ce compte sont comptabilisés les émoluments perçus en cas de dépôt d'une urne cinéraire dans une tombe existante ou de dépôt d'un corps dans une tombe nouvelle, d'un défunt qui n'était pas domicilié dans notre village et dont la famille a demandé à ce qu'il soit inhumé dans notre cimetière ; les tarifs sont les suivants :
- inhumation dans une tombe nouvelle 600 fr.
 - dépôt d'une urne dans une tombe nouvelle 400 fr.
 - dépôt d'une urne dans une tombe existante 300 fr.
 - dépôt de cendres dans la tombe anonyme 300 fr.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33003.00 ci-avant.

77910 Toilettes publiques

- 31010.00 Il s'agit de l'achat de savons, papier W-C, brosses, lunettes de WC, etc.
- 33004.00 Le montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 2'600 fr., est neutralisé par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 77910 "Toilettes publiques" représente 0,23 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33009.00 ci-avant.

79000 Aménagement du territoire (général)

- 30593.00 Les cotisations au fonds de formation apprentis sont désormais comptabilisées dans le compte 30900.00



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
77100	Cimetières, crématoires	13'800	12'100	1'700	4'219.55	9'580
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	8'900	7'700	1'200	2'517.11	6'383
31020.02	Publications et annonces	0	0	0	383.60	-384
31200.02	Electricité	600	500	100	674.30	-74
31200.04	Déchets	1'000	1'000	0		1'000
31300.00	Prestations de services de tiers	0	500	-500		0
31300.80	Contrats de maintenance	500	700	-200	325.11	175
31340.01	Assurances choses et RC	0	200	-200		0
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	200	200	0	173.00	27
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	100	100	0	69.00	31
31430.04	Entretien du cimetière	6'000	4'000	2'000	892.10	5'108
31430.06	Entretien du pavillon	500	500	0		500
33	Amortissements du patrimoine administratif	15'600	13'900	1'700	13'900.00	1'700
33003.00	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	15'600	13'900	1'700	13'900.00	1'700
39	Imputations internes	600	800	-200	832.44	-232
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	600	800	-200	832.44	-232
42	Taxes	-7'000	-6'000	-1'000	-8'730.00	1'730
42400.04	Location du pavillon	-1'500	-1'000	-500	-1'830.00	330
42400.05	Location du columbarium	-4'500	-3'500	-1'000	-5'600.00	1'100
42400.06	Particip. famille pour défunt externe	-1'000	-1'500	500	-1'300.00	300
48	Revenus extraordinaires	-4'300	-4'300	0	-4'300.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-4'300	-4'300	0	-4'300.00	0
77910	Toilettes publiques	19'700	19'000	700	23'046.67	-3'347
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	8'400	7'600	800	11'554.35	-3'154
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	2'200	2'200	0	2'014.50	186
31200.02	Electricité	3'400	2'900	500	3'941.25	-541
31200.03	Eau	600	300	300	559.70	40
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	100	100	0	104.45	-4
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	100	100	0	98.70	1
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	2'000	2'000	0	4'835.75	-2'836
33	Amortissements du patrimoine administratif	13'600	13'600	0	13'600.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	13'600	13'600	0	13'600.00	0
39	Imputations internes	300	400	-100	492.32	-192
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	300	400	-100	492.32	-192
48	Revenus extraordinaires	-2'600	-2'600	0	-2'600.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-2'600	-2'600	0	-2'600.00	0
79	Aménagement du territoire	564'200	556'300	7'900	457'758.58	106'441
	Charges	852'400	799'300	53'100	783'518.78	68'881
	Revenus	-288'200	-243'000	-45'200	-325'760.20	37'560
79000	Aménagement du territoire (général)	530'900	522'800	8'100	425'851.88	105'048
30	Charges de personnel	556'000	563'700	-7'700	503'187.72	52'812
30100.00	Salaires du personnel	440'300	441'900	-1'600	402'490.25	37'810
30108.00	Variation provision HS + VAC	0	0	0	250.57	-251
30300.00	Indemnité pour travailleurs temporaires	7'700	7'600	100		7'700
30400.00	Alloc. pour enfants et alloc. de formation	4'700	4'900	-200	6'372.00	-1'672
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	0	300	-300	150.00	-150
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	36'100	36'500	-400	26'537.20	9'563
30520.00	Cotis. patron. à la caisse de pensions	49'100	55'000	-5'900	51'776.05	-2'676
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	800	1'000	-200	861.80	-62
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	8'400	8'900	-500	7'650.30	750
30591.00	Fonds de formation professionnelle	2'300	400	1'900	349.90	1'950
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	800	800	0	724.55	75
30593.00	Fonds formation apprentis	0	2'600	-2'600	1'691.05	-1'691

31020.02	Il s'agit des frais de mise à l'enquête publique, ainsi que des frais des publications que nous faisons paraître dans la presse. Ces frais sont refacturés aux propriétaires ou promoteurs concernés sous la rubrique 42100.03 ci-après. L'augmentation des demandes de permis en lien avec des pompes à chaleur fait que le montant mis au budget 2026 est plus conséquent qu'avant. En 2026, 1'500 fr. sont également prévus pour les frais liés à la révision du PAL.
31100.01	Nous prévoyons en 2026 de faire l'acquisition d'une table « assis/debout » pour le personnel du Service technique ainsi qu'une chaise de bureau (4'600 fr.).
31130.00	En plus des frais courants (1'000 fr.), 1'500 fr. sont prévus pour le remplacement de l'ordinateur portable d'un collaborateur du Service technique.
31180.00	Les abonnements Abacus (200 fr.), Dao Archicad (3'100 fr.) et Normes SIA (1'400 fr.) sont inclus dans ce compte.
31300.00	Il s'agit essentiellement des honoraires versés à notre avocat-conseil. Figurent occasionnellement dans ce compte les honoraires d'un aménagiste qui traite les dossiers de modifications du plan d'aménagement communal et de recours contre ledit plan, le dézonage de certaines parcelles et les projets de plans de quartier (40'000 fr.). Un montant de 10'000 fr. est également prévu pour les inscriptions au registre foncier et diverses prestations de mandataires. Dans le cadre de la remise aux normes de nos procédures de contrôles internes, et afin de répondre aux obligations légales de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST), le coût avoisine les 2'160 fr. par année. Le tableau de répartition par service de ces 2'160 fr., établi au prorata du nombre de collaborateurs, avec un facteur de 2 pour les services externes, donne pour le présent chapitre comptable un montant de 367 fr. pour 2026.
31300.05	On trouve dans ce compte notre cotisation de membre à EspaceSuisse, l'association pour l'aménagement du territoire ainsi qu'à Plavenir.
31320.00	Il s'agit des honoraires des architectes-conseils qui étudient les dossiers de plans déposés dans le cadre de demandes de permis de construire. Il n'est pas possible d'évaluer avec précision le nombre d'expertises de dossiers de plans qui nous seront soumises l'an prochain. Ces expertises sont refacturées aux propriétaires ou promoteurs concernés et les recettes y relatives apparaissent dans la rubrique 42400.00 ci-après.
31530.00	La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention, laquelle a été révisée et indexée pour la période 2024-2028. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
31700.00	Une indemnité est versée aux membres du Service technique qui utilisent leur véhicule privé pour des courses professionnelles.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 79000 "Aménagement du territoire" représente 0,85 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).
42400.00	On trouve ici le produit de la refacturation aux propriétaires ou promoteurs concernés des frais d'expertise de plans et des frais de contrôles de conformité effectués par nos architectes-conseils.
49100.00	Une partie des charges salariales nettes du Service technique est imputée dans les chapitres suivants : 71010 – Approvisionnement en eau ; 72010 – Traitement des eaux usées ; 72030 – Traitement des eaux claires ; 73010 – Gestion des déchets ménages ; 87110 – Réseau d'électricité. En outre, nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 2,5 % des revenus des locations des bâtiments du patrimoine financier pour la participation du Service technique aux travaux de gérance de ces immeubles (voir commentaires des rubriques 39100.00 des chapitres 963001 à 963012).

79070 Conférence régionales

31300.06	Les cotisations des communes en faveur de l'Association des Communes Neuchâteloises (ACN) est pour 2026 de 1 fr. 20 par habitant.
36340.01 et 36340.03	L'an prochain, les communes du Littoral membres de l'association Objectif.ne (ex-Réseau urbain neuchâtelois -RUN) et de l'association « Région Neuchâtel Littoral » (RNL) devront s'acquitter d'une contribution totale s'élevant à 5 fr. 70 par habitant, soit pour Cortaillod un montant total de 27'500 fr. Cette cotisation se détaille comme suit :

Détail	Fr./habitant
- cotisations Objectif.ne	2.50
- accompagnement et coordination PA-RUN	0.50
- participation élaboration PA-RUN	<u>0.50</u>
sous-total RUN	3.50
- cotisations RNL	0.50
- fonds d'étude et réalisations	1.40
- prix soutien sports et culture	<u>0.30</u>
sous-total RNL	2.20
TOTAL	<u>5.70</u>



Budget 2026

Classification fonctionnelle	Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	3'800	3'800	0	32.40	3'768
30910.00 Recrutement du personnel	2'000	0	2'000	3'232.20	-1'232
30990.00 Autres charges du personnel	0	0	0	1'069.45	-1'069
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	119'200	102'300	16'900	82'294.13	36'906
31000.00 Matériel de bureau	700	700	0	484.55	215
31020.00 Imprimés, publications	200	200	0		200
31020.01 Photocopies	2'500	2'500	0	2'257.30	243
31020.02 Publications et annonces	6'000	4'500	1'500	3'154.70	2'845
31100.01 Mobilier de bureau	4'600	6'000	-1'400	107.85	4'492
31130.00 Matériel informatique	2'500	1'000	1'500	3'964.65	-1'465
31180.00 Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	4'700	200	4'500	828.16	3'872
31300.00 Prestations de services de tiers	50'400	41'800	8'600	28'303.92	22'096
31300.03 Téléphones	800	1'500	-700	637.60	162
31300.05 Cotisations	900	800	100	879.00	21
31320.00 Honoraires de conseillers externes	16'000	15'000	1'000	14'091.88	1'908
31340.01 Assurances choses et RC	1'000	1'000	0	1'015.85	-16
31340.02 Primes d'assurances véhicules	300	300	0	268.90	31
31530.00 Entretien du matériel informatique	25'000	23'200	1'800	23'315.17	1'685
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	3'600	3'600	0	2'984.60	615
33 Amortissements du patrimoine administratif	61'300	56'700	4'600	48'800.00	12'500
33200.00 Amort. planifiés, immob. incorporelles	61'300	56'700	4'600	48'800.00	12'500
36 Charges de transfert	81'500	41'500	40'000	115'728.55	-34'229
36010.01 Mise à jour cadastre	1'500	1'500	0	2'136.05	-636
36110.16 Sanction de plans par l'Etat	80'000	40'000	40'000	113'592.50	-33'593
39 Imputations internes	1'100	1'600	-500	1'601.68	-502
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	1'100	1'600	-500	1'601.68	-502
42 Taxes	-146'000	-103'000	-43'000	-186'510.20	40'510
42100.03 Sanctions de plans	-130'000	-90'000	-40'000	-164'417.95	34'418
42400.00 Taxes d'utilis. et taxes prestations de services	-16'000	-13'000	-3'000	-22'092.25	6'092
43 Revenus divers	-1'500	-2'000	500	-1'050.00	-450
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-1'500	-2'000	500	-1'050.00	-450
49 Imputations internes	-140'700	-138'000	-2'700	-138'200.00	-2'500
49100.00 Imput. internes pour prestations de services	-140'700	-138'000	-2'700	-138'200.00	-2'500
79070 Conférences régionales	33'300	33'500	-200	31'906.70	1'393
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	5'800	5'800	0	4'558.10	1'242
31300.06 Cotisation ACN	5'800	5'800	0	4'558.10	1'242
36 Charges de transfert	27'500	27'700	-200	27'348.60	151
36340.01 Part communale à Objectif.ne	16'800	16'900	-100	16'793.00	7
36340.03 Part communale à la RNL	10'700	10'800	-100	10'555.60	144

81200 Entretien ouvrage AF

35110.01 Il s'agit de la contribution de la Commune au Fonds d'entretien des ouvrages AF, à savoir les ouvrages communaux (chemins, canalisations, drainages, etc.) issus du périmètre du Syndicat d'améliorations foncières (SAF) de Bevaix-Cortailod, conformément au règlement adopté par le Conseil général.

81401 Viticulture

Dans la rubrique 81401 apparaissent les charges et revenus découlant des obligations de la Commune vis-à-vis du monde viticole, alors que les charges et revenus liés à l'exploitation du domaine viticole propriété de la Commune sont enregistrés dans la rubrique 963013, dans le patrimoine financier.

30100.00 Sous cette rubrique apparaît le salaire des garde-vignes.

31090.00 Figurent dans ce compte les indemnités pour l'achat de filets versées aux vignerons dont les parcelles ne sont pas gardées, ainsi que les achats de fournitures et munition pour les garde-vignes.

31700.00 Chaque garde-vignes touche une indemnité forfaitaire de 50 fr. pour ses frais de déplacements.

42400.00 Conformément au « Règlement sur la protection de la vendange », la contribution annuelle des exploitants de vignes est déterminée de façon à couvrir les coûts effectifs de protection des vignes de l'année précédente, mais ces coûts continuent d'être pris en charge pour moitié par la Commune et pour moitié par les exploitants, au prorata de la surface de vignes qu'ils possèdent. Cette facturation est adaptée d'année en année, en fonction du coût effectif de protection des vignes de l'exercice précédent.

82000 Sylviculture

33004.00 Il s'agit de l'amortissement de notre participation à la construction du centre forestier de la Montagne de Boudry, ainsi que celui des différents abris et dépôts forestiers. L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 2'600 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).

36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

Chapitres	Comptes	Budget 2026		Budget 2025	
		Fr./hab.	Total (Fr.)	Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	5.22	25'160.40	5.49	26'461.80
Routes, autres	61900 / 36120.04	2.61	12'580.20	2.75	13'255.00
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	1.31	6'314.20	1.37	6'603.40
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	3.26	15'713.20	3.43	16'532.60
Feux de forêts et végétation	82000 / 36120.04	0.65	3'133.00	0.69	3'325.80
		13.05	62'901.00	13.73	66'178.60

36120.14 On trouve dans cette rubrique le coût de la participation de Cortailod aux frais d'exploitation de nos forêts par le « Syndicat intercommunal pour l'exploitation des forêts communales de la Montagne de Boudry ».

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 82000 "Sylviculture" représente 4,16 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).



Budget 2026

	Classification fonctionnelle	Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
8	ECONOMIE PUBLIQUE	-21'900	-33'500	11'600	-131'472.86	109'573
	Charges	643'200	603'300	39'900	570'945.78	72'254
	Revenus	-665'100	-636'800	-28'300	-702'418.64	37'319
81	Agriculture	9'900	6'700	3'200	6'608.10	3'292
	Charges	15'300	12'100	3'200	11'872.88	3'427
	Revenus	-5'400	-5'400	0	-5'264.78	-135
81200	Entretien ouvrages AF	700	700	0	692.87	7
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	700	700	0	692.87	7
35110.01	Contribution réserve entretien ouvrages AF	700	700	0	692.87	7
81401	Viticulture	9'200	6'000	3'200	5'915.23	3'285
30	Charges de personnel	12'300	8'700	3'600	10'564.30	1'736
30100.00	Salaires du personnel	11'400	8'100	3'300	9'910.15	1'490
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	400	0	400	175.05	225
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	100	100	0	128.80	-29
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	200	200	0	60.60	139
30591.00	Fonds de formation professionnelle	100	100	0	2.80	97
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	100	100	0	5.70	94
30593.00	Fonds formation apprentis	0	100	-100	13.40	-13
30910.00	Recrutement du personnel	0	0	0	267.80	-268
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'300	2'700	-400	615.71	1'684
31020.02	Publications et annonces	0	400	-400	0	0
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	400	400	0	355.00	45
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	500	500	0	0	500
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	100	100	0	6.49	94
31340.01	Assurances choses et RC	100	100	0	25.00	75
31410.00	Entretien des routes / voies de communication	1'000	1'000	0	0	1'000
31700.00	Frais de déplacements et autres frais	200	200	0	200.00	0
31810.00	Pertes sur créances effectives	0	0	0	29.22	-29
42	Taxes	-5'400	-5'400	0	-5'264.78	-135
42400.00	Taxes d'utilis. et taxes prestations de services	-5'400	-5'400	0	-5'264.78	-135
82	Sylviculture	167'500	156'700	10'800	85'824.02	81'676
	Charges	170'100	163'200	6'900	92'324.02	77'776
	Revenus	-2'600	-6'500	3'900	-6'500.00	3'900
82000	Sylviculture	167'500	156'700	10'800	85'824.02	81'676
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	200	4'400	-4'200	1'100.45	-900
31300.05	Cotisations	200	200	0	200.00	0
31450.01	Entretien de la dévestiture	0	4'200	-4'200	900.45	-900
33	Amortissements du patrimoine administratif	21'600	29'100	-7'500	29'208.65	-7'609
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies communication PA	3'100	3'100	0	3'208.65	-109
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	18'500	26'000	-7'500	26'000.00	-7'500
36	Charges de transfert	142'900	122'400	20'500	53'852.74	89'047
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	0	300	-300	161.70	-162
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	3'200	3'400	-200	3'022.75	177
36120.14	Syndicat forestier Boudry-Cortailod	139'700	118'700	21'000	50'668.29	89'032
39	Imputations internes	5'400	7'300	-1'900	8'162.18	-2'762
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	5'400	7'300	-1'900	8'162.18	-2'762
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	0	0	0	-1'151.40	1'151
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	0	0	0	-1'151.40	1'151
46	Revenus de transfert	0	0	0	1'151.40	-1'151

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-avant.

84000 Tourisme

31090.00 Le système de la « carte journalière Commune », arrivée à son terme à fin 2023, a été remplacé par la « carte journalière dégriffée Commune », nominative et valable sur toutes les lignes du rayon de validité de l'AG, le jour de voyage prédéfini. Un contingent national de ces cartes est mis en ligne, auquel toutes les communes peuvent accéder via une application web centrale, ceci jusqu'à épuisement de ce contingent. La vente se fait uniquement auprès des communes, mais les clients ont chaque jour la possibilité de consulter les cartes disponibles sur le site www.cartejournaliere-commune.ch. La vente directe aux clients est toutefois impossible en libre-service via ce site. Les communes n'assument donc plus de risque financier et perçoivent une commission de vente pour leur travail.
Pour l'année 2026, nous prévoyons l'acquisition, pour un montant de 1'600 fr., de 100 cartes journalières de la Société de navigation sur les Lacs de Neuchâtel et Morat (LNM SA), lesquelles seront vendues à la population.

31300.05 Nous payons annuellement une cotisation à diverses sociétés touristiques.

36340.00 La contribution de base des communes au financement de Tourisme Neuchâtelois est fixée à 3 fr. par habitant.

42500.05 Il s'agit du revenu de la vente des cartes journalières « LNM » (voir compte n°31090.00, ci-avant).

42500.10 Voir commentaire du compte 31090.00 ci-avant.

87110 Réseau d'électricité

31610.00 Le loyer pour l'occupation de locaux dans l'immeuble Coteaux 38 est dorénavant imputé via un compte d'imputation interne (31610.00)

35110.00 Le produit de la redevance à vocation énergétique est versé à parts égales à une réserve destinée à financer l'assainissement énergétique des bâtiments communaux, d'une part, et à une réserve destinée à financer toute autre mesure visant à économiser l'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique ou à promouvoir des énergies renouvelables, d'autre part.

39100.00 Une part des charges salariales du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 87110 "Réseau d'électricité".

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 87110 "Service de l'électricité" représente 11,18 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).

42400.07 La redevance à vocation énergétique s'élève à :
- 0,5 centimes par kWh d'électricité distribuée en basse tension ;
- 0,25 centimes par kWh d'électricité distribuée en moyenne tension.
Son produit est versé à parts égales à une réserve destinée à financer l'assainissement énergétique des bâtiments communaux, d'une part, et à une réserve destinée à financer toute autre mesure visant à économiser l'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique ou à promouvoir des énergies renouvelables, d'autre part.

42401.46 Restitution par Eli10 SA des recettes perçues au travers du timbre, afin de couvrir les amortissements et la charge d'intérêts (WACC). Le coût moyen pondéré du capital (CMPC), ou weight average cost of capital (WACC) en anglais, est un indicateur économique représentant le taux de rentabilité annuel moyen attendu par les actionnaires et les créanciers, en retour de leur investissement. Ce montant est pris en compte lors de l'établissement des tarifs réseau et le taux d'intérêt (WACC) est fixé par l'OFEN (Office fédéral de l'énergie).

87120 Commerce de l'électricité

36370.03 Il s'agit des subventions accordées pour la pose de panneaux photovoltaïques. Cette dépense est neutralisée par un prélèvement au « Fonds à vocation énergétique » (compte 45110.00, ci-après).

36370.04 Il s'agit des subventions accordées pour l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques. Cette dépense est neutralisée par un prélèvement au « Fonds à vocation énergétique » (compte 45110.00, ci-après).

45110.00 Il s'agit du prélèvement au « Fonds à vocation énergétique » pour un montant égal aux dépenses composées par les subventions accordées pour la pose de panneaux photovoltaïques et pour l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques.

87200 Gaz (redevance Viteos)

Pas de commentaires.



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
46300.00	Subventions de la Confédération	0	0	0	1'151.40	-1'151
48	Revenus extraordinaires	-2'600	-6'500	3'900	-6'500.00	3'900
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-2'600	-6'500	3'900	-6'500.00	3'900
84	Tourisme	15'000	15'200	-200	14'217.00	783
	Charges	17'100	17'100	0	16'823.90	276
	Revenus	-2'100	-1'900	-200	-2'606.90	507
84000	Tourisme	15'000	15'200	-200	14'217.00	783
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'100	2'100	0	2'329.90	-230
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	1'600	1'600	0	1'890.00	-290
31300.05	Cotisations	500	500	0	439.90	60
36	Charges de transfert	15'000	15'000	0	14'494.00	506
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	14'500	14'500	0	14'394.00	106
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	500	500	0	100.00	400
42	Taxes	-2'100	-1'900	-200	-2'606.90	507
42500.05	Vente cartes journalières LNM	-1'800	-1'600	-200	-1'790.00	-10
42500.06	Commissions cartes journalières dégriffées Co..	-300	-300	0	-206.90	-93
42500.10	Vente cartes journalières CFF	0	0	0	-610.00	610
87	Combustibles et énergie	-214'300	-212'100	-2'200	-238'121.98	23'822
	Charges	440'700	410'900	29'800	449'924.98	-9'225
	Revenus	-655'000	-623'000	-32'000	-688'046.96	33'047
87110	Réseau d'électricité	-190'300	-188'100	-2'200	-212'584.59	22'285
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'200	6'700	-4'500	6'926.77	-4'727
31300.00	Prestations de services de tiers	1'700	1'700	0	1'641.25	59
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	0	5'000	-5'000	5'000.00	-5'000
31990.00	Autres charges d'exploitation	500	0	500	285.52	214
33	Amortissements du patrimoine administratif	296'700	272'300	24'400	288'501.70	8'198
33003.08	Amort. planifiés réseau électrique	293'700	269'300	24'400	285'501.70	8'198
33200.00	Amort. planifiés, immob. incorporelles	3'000	3'000	0	3'000.00	0
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	85'000	85'000	0	81'418.82	3'581
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	85'000	85'000	0	81'418.82	3'581
39	Imputations internes	25'800	22'900	2'900	25'928.54	-129
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	6'300	3'200	3'100	6'200.00	100
39200.00	Imput. internes pour fermages, loyers, frais d'util..	5'000	0	5'000		5'000
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	14'500	19'700	-5'200	19'728.54	-5'229
42	Taxes	-600'000	-575'000	-25'000	-615'360.42	15'360
42400.07	Redevance à vocation énergétique	-85'000	-85'000	0	-82'063.50	-2'937
42400.08	Taxes d'équipements (desserte)	0	0	0	16'109.09	-16'109
42401.46	Dédommag. Eli10 - intérêts et amort. réseau	-515'000	-490'000	-25'000	-549'406.00	34'406
42600.00	Remboursements de tiers	0	0	0	-0.01	0
87120	Commerce de l'électricité	0	0	0	0.00	0
36	Charges de transfert	31'000	24'000	7'000	47'149.15	-16'149
36370.03	Subv. pose panneaux photovoltaïques	30'000	22'000	8'000	46'549.15	-16'549
36370.04	Subv. install. bornes recharge vhcs électr.	1'000	2'000	-1'000	600.00	400
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-31'000	-24'000	-7'000	-47'149.15	16'149
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-31'000	-24'000	-7'000	-47'149.15	16'149
87200	Gaz (redevance Viteos)	-24'000	-24'000	0	-25'537.39	1'537

42408.68 Viteos SA, propriétaire du réseau de gaz à Cortaillod, nous verse une ristourne de 1 %, convenue contractuellement, et calculée sur le chiffre d'affaires des ventes de gaz aux particuliers.



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
42	Taxes	-24'000	-24'000	0	-25'537.39	1'537
42408.68	Redevance gaz (Viteos)	-24'000	-24'000	0	-25'537.39	1'537

91000 Impôts communaux généraux

40000.00 et

40001.00 Impôts sur le revenu des personnes physiques - année fiscale courante et années précédentes.

40002.00 Il s'agit de contribuables insuffisamment taxés au niveau du revenu durant l'année écoulée ou les années précédentes, ainsi que de comptes d'insuffisances d'impôts provenant de revenus non déclarés.

40006.00 Il s'agit de l'impôt forfaitaire (personnes physiques) que nous devons rembourser au Canton dans le cadre de la répartition inter-cantonale.

40010.00 Impôts sur la fortune des personnes physiques - année fiscale courante et années précédentes.

40012.00 Il s'agit de contribuables insuffisamment taxés au niveau de la fortune durant l'année écoulée ou les années précédentes, ainsi que de comptes d'insuffisances d'impôts provenant de fortunes non déclarées.

40020.00 Impôts à la source des personnes physiques (permis B).

40030.00 Impôts sur les prestations en capital touchées dans le cadre du 2^e pilier (retraite ou départ à l'étranger).

40050.00 Impôts sur le revenu des travailleurs frontaliers. En application de l'accord franco-suisse sur l'imposition des travailleurs frontaliers, la France reverse à la Banque Nationale Suisse un montant au titre de compensation financière. La part nette de cette compensation revient au Canton de Neuchâtel à hauteur de 25 % et le 75 % restant est réparti entre les communes en fonction de la masse salariale des travailleurs frontaliers qui y exercent leur activité professionnelle.

40100.00 Impôts sur le bénéfice des personnes morales - année fiscale courante. La loi sur la redistribution du produit de l'impôt communal sur le bénéfice et le capital des personnes morales entre les communes stipule que le 33 % du produit de cet impôt est redistribué aux communes.

40107.00 Ce poste représente les taxations rectificatives des personnes morales trop taxées.

40110.00 Impôts sur le capital des personnes morales - année fiscale courante. La loi sur la redistribution du produit de l'impôt communal sur le bénéfice et le capital des personnes morales entre les communes stipule que le 33 % du produit de cet impôt est redistribué aux communes.

40190.00 Depuis la réforme de la péréquation financière intercommunale introduite en 2020, le fonds IPM est réparti entre les communes en fonction des emplois sur le territoire communal, uniquement.

40191.00 Part au fonds de répartition des recettes fiscales provenant des personnes morales, en proportion du nombre d'emplois à plein temps (EPT) sur le territoire communal.

40191.01 Le système d'écêtement en vigueur en 2024 et 2025 est remplacé dès 2026 par une mise à jour de la péréquation.

91010 Impôts spéciaux

36010.03 La part de la taxe annuelle sur les chiens due à l'Etat s'élève à 30 fr. par animal.

40210.01 Recette de l'impôt foncier communal pour personnes physiques (1,6 ‰).

40210.02 Recette de l'impôt foncier communal pour personnes morales (1,6 ‰).

40330.00 Le montant de la taxe sur les chiens s'élève à 120 fr. par animal et par année.

93000 Péréquation financière et compensation des charges

36227.00 et
suivants

Après l'adoption par le Grand Conseil de la révision du volet des charges de la péréquation financière intercommunale, la péréquation horizontale se compose de la péréquation des ressources avec un taux de réduction des écarts de 45 % (auparavant 40 %, adapté suite à l'abandon du système d'écêtement), de la compensation des charges scolaires et des structures d'accueil préscolaires et parascolaires. La compensation des charges structurelles a été, elle, abandonnée au profit d'une compensation verticale des charges de centres supportées par les villes, principalement dans les domaines de la culture, des loisirs et des sports.



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
9	FINANCES ET IMPOTS	-15'645'800	-15'654'900	9'100	-15'478'643.43	-167'157
	Charges	557'900	556'900	1'000	633'806.11	-75'906
	Revenus	-16'203'700	-16'211'800	8'100	-16'112'449.54	-91'250
91	Impôts	-14'905'000	-15'186'300	281'300	-15'068'954.15	163'954
	Charges	9'600	9'700	-100	9'762.55	-163
	Revenus	-14'914'600	-15'196'000	281'400	-15'078'716.70	164'117
91000	Impôts communaux généraux	-14'409'400	-14'738'700	329'300	-14'479'904.95	70'505
40	Revenus fiscaux	-14'409'400	-14'738'700	329'300	-14'479'904.95	70'505
40000.00	Impôts revenu PP - année fiscale	-10'758'600	-10'458'500	-300'100	-10'338'882.35	-419'718
40001.00	Impôts revenu PP - années précédentes	-168'000	-101'900	-66'100	-337'998.50	169'999
40002.00	Rappels d'impôts revenu PP	-13'300	-21'200	7'900	-16'820.07	3'520
40006.00	Imput. forfaitaires d'impôt PP	4'600	6'400	-1'800	2'487.95	2'112
40010.00	Impôts fortune PP - année fiscale	-1'261'500	-1'123'600	-137'900	-1'224'274.70	-37'225
40012.00	Rappels d'impôts fortune PP	-11'400	-13'800	2'400	-14'727.35	3'327
40020.00	Impôts à la source PP	-145'300	-190'900	45'600	-190'791.18	45'491
40030.00	Prestations en capital	-241'400	-240'200	-1'200	-280'432.10	39'032
40050.00	Impôts revenu travailleurs frontaliers	-291'900	-281'300	-10'600	-310'441.50	18'542
40100.00	Impôts bénéfice PM - année fiscale	-507'100	-1'070'000	562'900	-375'159.87	-131'940
40101.00	Impôts bénéfice PM - années précédentes	-142'700	-304'700	162'000	-27'782.70	-114'917
40107.00	Tax. rectific. PM à la baisse - années précédentes	32'500	32'100	400	2'582.96	29'917
40110.00	Impôts capital PM - année fiscale	-47'900	-135'000	87'100	-217'358.76	169'459
40111.00	Impôts capital PM - années précédentes	-2'000	-2'100	100		-2'000
40190.00	IPM part au fonds en proport. de la population	0	0	0	-4'270.88	4'271
40191.00	IPM part au fonds en proport. nbre emplois EPT	-855'400	-834'000	-21'400	-879'920.90	24'521
40191.01	IPM écrêtage	0	0	0	-266'115.00	266'115
91010	Impôts spéciaux	-495'600	-447'600	-48'000	-589'049.20	93'449
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'000	1'000	0	1'092.55	-93
31810.00	Pertes sur créances effectives	1'000	1'000	0	1'092.55	-93
36	Charges de transfert	8'600	8'700	-100	8'670.00	-70
36010.03	Taxe des chiens part Etat	8'600	8'700	-100	8'670.00	-70
40	Revenus fiscaux	-505'200	-457'300	-47'900	-598'811.75	93'612
40210.01	Impôt foncier communal PP	-288'000	-284'000	-4'000	-287'258.75	-741
40210.02	Impôt foncier communal PM	-183'000	-138'600	-44'400	-275'853.00	92'853
40330.00	Taxe des chiens	-34'200	-34'700	500	-35'700.00	1'500
93	Péréq. financière et compens. des charges	-266'800	-19'400	-247'400	87'502.00	-354'302
	Charges	116'200	92'700	23'500	134'449.00	-18'249
	Revenus	-383'000	-112'100	-270'900	-46'947.00	-336'053
93000	Péréqu. financière et compensation des charges	-266'800	-19'400	-247'400	87'502.00	-354'302
36	Charges de transfert	116'200	92'700	23'500	134'449.00	-18'249
36228.01	Péréquation des charges scolaires	48'200	7'700	40'500	40'774.00	7'426
36228.02	Péréquation des charges préscolaires	0	8'700	-8'700	33'424.00	-33'424
36228.03	Péréquation des charges parascolaires	68'000	76'300	-8'300	60'251.00	7'749
46	Revenus de transfert	-383'000	-112'100	-270'900	-46'947.00	-336'053
46219.00	Compensation des charges géo-topographiques	-34'300	-34'000	-300	-33'808.00	-492
46227.00	Péréquation des ressources	-325'700	-78'100	-247'600	-13'139.00	-312'561
46228.02	Péréquation des charges préscolaires	-23'000	0	-23'000		-23'000
96	Administration de la fortune et de la dette	-471'400	-447'700	-23'700	-495'704.83	24'305
	Charges	432'100	454'500	-22'400	489'594.56	-57'495
	Revenus	-903'500	-902'200	-1'300	-985'299.39	81'799

96100 Intérêts

- 34060.00 et suivants Il s'agit des intérêts des emprunts actuellement en cours et de ceux qui devront être contractés compte tenu des investissements prévus. Les intérêts sont comptabilisés dans leurs chapitres respectifs par le biais d'imputations internes (voir rubrique 49400 ci-après).
- 44011.01 et suivants Il s'agit de la part communale de l'intérêt facturé par l'Etat aux contribuables (personnes physiques, morales ou sourciers) qui se sont acquittés de leurs impôts avec retard.
- 44019.01 et suivants On trouve ici le rendement des comptes courants gérés par l'Etat et relatifs à la perception des impôts (personnes physiques, morales ou sourciers).
- 44200.00 Cette rubrique mentionne le rendement des actions d'entreprises privées que nous détenons dans notre portefeuille « titres » géré par la Banque cantonale neuchâteloise.
- 49400.00 Les intérêts de la dette communale sont répartis par le biais d'imputations internes dans les chapitres concernés, proportionnellement à la valeur résiduelle des actifs qui les composent. Le total des intérêts de la dette dont nous aurons à nous acquitter en 2026 s'élève à 129'500 fr..

96200 Frais d'émission

- 34202.00 On trouve dans cette rubrique les frais de courtage liés aux emprunts que nous contractons.

96300 Biens-fonds du patrimoine financier

- 31300.05 On trouve dans ce compte notre cotisation à la Chambre immobilière neuchâteloise.
- 34300.00 L'entretien courant des vergers (fauche, taille, semis, traitement, etc.) se monte à environ 1'200 fr. Un montant de 1'000 fr. est prévu pour le remplacement d'arbres.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 96300 "Biens-fonds du patrimoine financier" représente 0,15 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).
- 44300.06 On trouve dans ce compte la recette de la vente aux enchères de la récolte annuelle des arbres fruitiers communaux.
- 44300.07 Les six places du parking situé au lieu-dit « Sous-la-battue » sont louées au prix de 60 fr. par mois.

963001 Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)

- 34304.00 En plus de l'entretien courant devisé à 9'000 fr., nous prévoyons en 2026 de procéder à divers travaux concernant le four (1'000 fr.), certains appareils de cuisine (5'000 fr.), des travaux d'électricité (2'000 fr.) ainsi que le nettoyage des hottes de cuisine (6'000 fr.).



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
96100	Intérêts	-223'100	-212'800	-10'300	-229'077.04	5'977
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	400	200	200	371.40	29
31300.02	Frais bancaires	400	200	200	371.40	29
34	Charges financières	129'500	170'600	-41'100	185'245.80	-55'746
34000.00	Intérêts passifs des engagements courants	0	0	0	19.80	-20
34010.00	Intérêts passifs engag. financiers court terme	0	1'000	-1'000	15'569.35	-15'569
34060.00	Intérêts passifs engag. financiers long terme	23'000	41'700	-18'700		23'000
34060.05	Int. BCGE 11-25 - 2,0 Mio - 2.500 %	0	8'300	-8'300	50'000.00	-50'000
34060.06	Int. BCGE 11-26 - 2,0 Mio - 2.530 %	8'500	50'600	-42'100	50'600.00	-42'100
34060.08	Int. Axa 14-24 - 2,0 Mio - 1.850 %	0	0	0	1'747.20	-1'747
34060.09	Int. Suva 15-27 - 3,0 Mio - 0,420 %	12'600	12'600	0	12'600.00	0
34060.10	Int. Suva 19-31 - 2,0 Mio - 0,270 %	5'400	5'400	0	5'400.00	0
34060.11	Int. BCN 20-30 - 2,0 Mio - 0.76 %	15'200	15'200	0	15'200.00	0
34060.12	Int. BCGE 24-34 - 2Mio - 1.790 %	35'800	35'800	0	34'109.45	1'691
34060.13	Int. Rentes Genevoises 25-40 - 2mio - 1.5 %	29'000	0	29'000		29'000
44	Revenus financiers	-223'500	-213'000	-10'500	-229'448.44	5'948
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-2'300	-2'000	-300	-2'298.95	-1
44011.01	Intérêts sur impôts PP	-95'300	-91'300	-4'000	-99'422.64	4'123
44011.02	Intérêts sur impôts PM	-14'000	-12'900	-1'100	-4'632.16	-9'368
44011.03	Intérêts ISIS	-700	-500	-200	-956.19	256
44400.00	Adaptations des titres aux valeurs marchandes	0	0	0	-28.00	28
44630.00	Entreprises publiques sous forme de SA ou sou..	-111'200	-106'300	-4'900	-122'110.50	10'911
49	Imputations internes	-129'500	-170'600	41'100	-185'245.80	55'746
49400.00	Imput. internes intérêts et charges fin. théoriques	-129'500	-170'600	41'100	-185'245.80	55'746
96200	Frais d'émission	4'000	2'500	1'500	2'153.30	1'847
34	Charges financières	4'000	2'500	1'500	2'153.30	1'847
34200.02	Frais emprunt (courtage)	4'000	2'500	1'500	2'153.30	1'847
96300	Biens-fonds du patrimoine financier	-29'000	-28'900	-100	-3'796.84	-25'203
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	600	600	0	544.00	56
31020.00	Imprimés, publications	100	100	0	44.00	56
31300.05	Cotisations	500	500	0	500.00	0
34	Charges financières	2'200	2'200	0	27'523.60	-25'324
34300.00	Travaux de gros entretien, terrains PF	2'200	2'200	0	27'523.60	-25'324
39	Imputations internes	1'900	2'000	-100	2'050.66	-151
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	1'700	1'700	0	1'700.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	200	300	-100	350.66	-151
44	Revenus financiers	-33'700	-33'700	0	-33'915.10	215
44190.00	Autres gains réalisés à partir du patrimoine finan..	0	0	0	-1.00	1
44300.03	Locations des terrains du bord du lac	-12'700	-12'700	0	-12'690.65	-9
44300.05	Location des terrains agricoles	-16'200	-16'200	0	-16'186.45	-14
44300.06	Vente de fruits	-500	-500	0	-717.00	217
44300.07	Locations places de parc	-4'300	-4'300	0	-4'320.00	20
963001	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)	-16'600	-18'700	2'100	-23'174.66	6'575
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	7'200	7'200	0	5'821.86	1'378
31300.80	Contrats de maintenance	7'200	7'200	0	5'821.86	1'378
34	Charges financières	24'900	21'900	3'000	16'169.20	8'731
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	23'000	20'000	3'000	14'303.70	8'696
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	600	600	0	547.00	53
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	1'300	1'300	0	1'318.50	-19
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	0	0	0	2'700.00	-2'700
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	0	0	0	2'700.00	-2'700

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 02200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963001 "Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)" représente 2 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).

44300.00 Le loyer de l'Hôtel de Commune est de 4'500 fr. par mois.

963002 Immeuble Coteaux 38

34304.00 Les travaux d'entretien courant sont devisés à 1'000 fr. En 2026, nous devons acheter un extincteur (400 fr.) ainsi qu'une porte palière EI30 (4'000 fr.).

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 02200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963002 "Immeuble Coteaux 38" représente 0,54 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).

44300.00 Les locaux de l'immeuble de la rue des Coteaux 38 sont affectés de la façon suivante :

- rez-de-chaussée : dépôt de matériel pour le Service des travaux publics et le Service technique comme imputation interne compte 49200.00
- 1^{er} étage : location à un tiers depuis septembre 2011
- 2^e étage : mise à disposition de locaux de stockage pour les sociétés locales

963003 Immeuble Goutte d'Or 7 (Cercle)

L'immeuble de la Goutte-d'Or 7 a été vendu en 2024.

963004 Immeuble Impasse du Carraz 1

34304.00 En plus des travaux d'entretien courant devisés à 9'000 fr., nous prévoyons en 2026 la réparation de stores pour 4'000 fr., la vidange de la fosse de relevage pour 600 fr., des travaux d'électricité pour 2'000 fr., des travaux de carrelage et de peinture dans la salle de classe pour 4'500 fr., l'installation d'une clôture pour 2'500 fr., le remplacement des fenêtres de la cuisine suite au rapport de la Commission du feu et de la sécurité publique pour 5'000 fr. ainsi que l'entretien des portes d'entrées pour 3'000 fr.

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 02200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
39	Imputations internes	5'300	6'200	-900	6'134.28	-834
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	2'700	2'700	0	2'700.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	2'600	3'500	-900	3'434.28	-834
44	Revenus financiers	-54'000	-54'000	0	-54'000.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-54'000	-54'000	0	-54'000.00	0
963002	Immeuble Coteaux 38	-7'300	10'300	-17'600	-818.35	-6'482
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	800	9'200	-8'400	694.66	105
31200.01	Chauffage	0	8'500	-8'500		0
31300.80	Contrats de maintenance	800	700	100	694.66	105
34	Charges financières	7'100	16'100	-9'000	12'518.08	-5'418
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	5'400	3'100	2'300	644.48	4'756
34391.01	Chauffage PF	0	9'100	-9'100	8'390.35	-8'390
34391.02	Electricité PF	0	1'800	-1'800	1'625.20	-1'625
34391.03	Eau PF	0	500	-500	242.00	-242
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	400	400	0	389.20	11
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	1'300	1'200	100	1'226.85	73
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	0	0	0	835.00	-835
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	0	0	0	835.00	-835
39	Imputations internes	1'500	1'700	-200	1'833.91	-334
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	800	800	0	800.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	700	900	-200	1'033.91	-334
44	Revenus financiers	-7'200	-16'700	9'500	-16'700.00	9'500
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-7'200	-16'700	9'500	-16'700.00	9'500
49	Imputations internes	-9'500	0	-9'500		-9'500
49200.00	Imput. internes pour fermages, loyers, frais d'util..	-9'500	0	-9'500		-9'500
963003	Immeuble Goutte-d'Or 7 (Cercle)	0	0	0	-57'927.56	57'928
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0	0	0	253.74	-254
31200.02	Electricité	0	0	0	123.20	-123
31300.80	Contrats de maintenance	0	0	0	130.54	-131
34	Charges financières	0	0	0	16'818.70	-16'819
34391.01	Chauffage PF	0	0	0	106.30	-106
34391.03	Eau PF	0	0	0	41.45	-41
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	0	0	0	293.80	-294
34397.00	Honoraires de conseillers externes / experts PF	0	0	0	16'377.15	-16'377
44	Revenus financiers	0	0	0	-75'000.00	75'000
44114.00	Gains provenant des ventes de bâtiments PF	0	0	0	-75'000.00	75'000
963004	Immeuble Impasse du Carraz 1	-118'700	-130'700	12'000	-126'489.27	7'789
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'500	1'500	0	2'635.10	-1'135
31300.80	Contrats de maintenance	1'500	1'500	0	1'506.25	-6
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0	0	0	1'128.85	-1'129
34	Charges financières	33'100	19'400	13'700	13'323.10	19'777
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	30'600	17'000	13'600	10'805.65	19'794
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	700	700	0	713.75	-14
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	1'800	1'700	100	1'803.70	-4
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	0	0	0	8'341.80	-8'342
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	0	0	0	8'341.80	-8'342
39	Imputations internes	13'600	15'300	-1'700	16'046.73	-2'447
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	8'300	8'300	0	8'300.00	0

39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963004 "Immeuble Impasse du Carraz 1" représente 4,09 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).
44300.00	L'immeuble de l'Impasse du Carraz 1 comporte une structure d'accueil pré- et parascolaire, un appartement de 4,5 pièces avec deux places de parc, ainsi que deux salles de classes.

963006 Immeuble Petit-Cortailod 18-19

34304.00	Dans l'immeuble du Petit-Cortailod 18-19, nous prévoyons en 2026 le remplacement de la porte de la chaufferie pour 4'000 fr., l'achat d'un extincteur pour 400 fr., des travaux sur les fenêtres pour 1'000 fr., l'installation de sous-compteurs pour 11'000 fr., l'installation d'un compteur à pièces pour colonne de lavage ainsi que des frais courants de 1'000 fr.
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 02200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963006 "Immeuble Petit-Cortailod 18-19" représente 2,31 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).
44300.00	L'immeuble Petit-Cortailod 18-19 comporte trois appartements et un caveau de dégustation de vins.

963007 Immeuble Sachet 10 (La Rosière)

34304.00	Les travaux d'entretien courant sont devisés à 1'000 fr. En 2026, nous prévoyons des travaux de peinture dans l'appartement du 1 ^{er} étage ainsi que des travaux sur la porte d'entrée de l'immeuble pour 600 fr.
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 02200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963007 "Immeuble Sachet 10 (La Rosière)" représente 1,54 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).
44300.00	L'immeuble de la route de Sachet 10 (La Rosière) comporte trois appartements.

963008 Local commercial Impasse du Carraz 2

39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 02200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963008 "Local commercial Impasse du Carraz 2" représente 0,39 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	5'300	7'000	-1'700	7'746.73	-2'447
44	Revenus financiers	-166'900	-166'900	0	-166'836.00	-64
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-166'900	-166'900	0	-166'836.00	-64
963006	Immeuble Petit-Cortaillod 18-19	-26'000	-32'500	6'500	-28'850.88	2'851
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	500	500	0	195.39	305
31300.80	Contrats de maintenance	500	500	0	195.39	305
34	Charges financières	20'800	13'500	7'300	14'594.75	6'205
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	19'600	12'300	7'300	13'320.00	6'280
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	300	300	0	330.30	-30
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	900	900	0	944.45	-44
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	0	0	0	2'603.40	-2'603
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	0	0	0	2'603.40	-2'603
39	Imputations internes	4'800	5'600	-800	5'823.58	-1'024
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	2'600	2'600	0	2'600.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	2'200	3'000	-800	3'223.58	-1'024
44	Revenus financiers	-52'100	-52'100	0	-52'068.00	-32
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-52'100	-52'100	0	-52'068.00	-32
963007	Immeuble Sachet 10 (La Rosière)	-36'700	-31'300	-5'400	-30'992.16	-5'708
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'600	200	1'400	162.96	1'437
31300.80	Contrats de maintenance	1'600	200	1'400	162.96	1'437
34	Charges financières	7'000	11'800	-4'800	9'855.05	-2'855
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	6'600	11'000	-4'400	8'862.40	-2'262
34391.01	Chauffage PF	0	0	0	185.00	-185
34391.02	Electricité PF	0	0	0	36.05	-36
34391.03	Eau PF	0	0	0	30.55	-31
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	100	200	-100	134.30	-34
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	300	600	-300	606.75	-307
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	0	0	0	2'416.80	-2'417
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	0	0	0	2'416.80	-2'417
39	Imputations internes	4'500	5'100	-600	5'392.53	-893
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	2'500	2'400	100	2'400.00	100
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	2'000	2'700	-700	2'992.53	-993
44	Revenus financiers	-49'800	-48'400	-1'400	-48'819.50	-981
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-49'800	-48'400	-1'400	-48'819.50	-981
963008	Local commercial Impasse du Carraz 2	-7'000	-8'000	1'000	-7'848.13	848
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'100	600	500	33.24	1'067
31300.80	Contrats de maintenance	1'100	600	500	33.24	1'067
34	Charges financières	2'200	1'600	600	1'145.45	1'055
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	2'000	1'000	1'000	102.95	1'897
34391.02	Electricité PF	0	100	-100	805.20	-805
34391.03	Eau PF	0	100	-100	93.95	-94
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	100	200	-100	32.00	68
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	100	200	-100	111.35	-11
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	0	0	0	332.50	-333
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	0	0	0	332.50	-333
39	Imputations internes	1'100	1'200	-100	1'205.78	-106
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	600	600	0	500.00	100
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	500	600	-100	705.78	-206

963011 Cabane forestière du haut

44300.00 On trouve dans cette rubrique le produit de la location de cette cabane à un groupe de chasseurs durant la saison de la chasse.

963012 Cabane forestière du bas

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 02200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.

44300.00 Une entreprise forestière loue cette cabane au prix de 350 fr. par mois.

963013 Vignoble communal

34310.02 Les travaux culturaux des vignes communales sont confiés à un vigneron-tâcheron, par le biais d'une convention.

34393.00 On trouve ici le montant de la taxe viticole que la Commune paie à l'Etat en tant que propriétaire de vignes.

34395.00 Il s'agit des jetons de présences qui sont versés aux membres de la Commission des domaines.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963013 « Vignoble communal » représente 1 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaires de la rubrique 49400.00 du chapitre 96100).

963013 PPE – Rue de la Fin 14

31300.14 Les frais de notaire pour l'acquisition du bâtiment de la rue de la Fin 14 sont estimés à 1,8 % du prix d'achat.

44300.00 La structure d'accueil sera louée dès août 2026 pour un loyer estimé à 6'100 fr./mois.

97100 Redistributions liées à la taxe sur le CO₂

Pas de commentaires.



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
44	Revenus financiers	-11'400	-11'400	0	-10'565.10	-835
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-11'400	-11'400	0	-10'450.00	-950
44390.00	Remboursement de charges	0	0	0	-115.10	115
963011	Cabane forestière du Haut	-200	100	-300	303.60	-504
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0	0	0	186.55	-187
31300.80	Contrats de maintenance	0	0	0	186.55	-187
34	Charges financières	100	400	-300	117.05	-17
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	0	300	-300	0	0
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	100	100	0	117.05	-17
44	Revenus financiers	-300	-300	0		-300
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-300	-300	0		-300
963012	Cabane forestière du Bas (+ hangar)	-3'600	-2'600	-1'000	-3'691.20	91
34	Charges financières	400	1'400	-1'000	308.80	91
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	0	1'000	-1'000	0	0
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	100	100	0	14.90	85
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	300	300	0	293.90	6
39	Imputations internes	200	200	0	200.00	0
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	200	200	0	200.00	0
44	Revenus financiers	-4'200	-4'200	0	-4'200.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-4'200	-4'200	0	-4'200.00	0
963013	Vignoble communal	5'100	4'900	200	14'504.36	-9'404
34	Charges financières	134'700	134'000	700	121'065.55	13'634
34310.01	Frais des vendanges	17'000	16'700	300	12'719.60	4'280
34310.02	Travaux culturaux	105'300	104'700	600	98'207.40	7'093
34310.03	Travaux d'améliorations foncières	2'100	2'100	0	579.90	1'520
34390.01	Cotisations (PF)	100	100	0	30.00	70
34393.00	Impôts et taxes PF	1'700	1'400	300	1'730.05	-30
34394.05	Prime d'assurance grêle	8'000	8'500	-500	7'623.60	376
34395.00	Prestations de services de tiers PF	500	500	0	175.00	325
39	Imputations internes	1'300	1'800	-500	1'940.26	-640
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	1'300	1'800	-500	1'940.26	-640
44	Revenus financiers	-130'900	-130'900	0	-108'501.45	-22'399
44399.00	Autres produits des biens-fonds PF	-130'900	-130'900	0	-108'501.45	-22'399
963014	*PPE Fin 14	-12'300	0	-12'300	0.00	-12'300
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	17'500	0	17'500		17'500
31300.14	Frais d'actes notariés	17'500	0	17'500		17'500
34	Charges financières	700	0	700		700
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	700	0	700		700
44	Revenus financiers	-30'500	0	-30'500		-30'500
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-30'500	0	-30'500		-30'500
97	Redistributions	-2'600	-1'500	-1'100	-1'486.45	-1'114
	Charges	0	0	0	0.00	0
	Revenus	-2'600	-1'500	-1'100	-1'486.45	-1'114
97100	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	-2'600	-1'500	-1'100	-1'486.45	-1'114

46900.00	La Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC) nous crédite la restitution de la taxe sur le CO ₂ décidée par le Conseil fédéral.
----------	--



Budget 2026

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
46	Revenus de transfert	-2'600	-1'500	-1'100	-1'486.45	-1'114
46900.00	Redistribution taxe CO2	-2'600	-1'500	-1'100	-1'486.45	-1'114



Budget 2026

Compte d'exploitation Classification par nature		Budget 2026	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
CHARGES		22'279'800	22'309'500	-29'700	21'013'590.99	1'266'209
30	Charges de personnel	2'926'200	2'957'800	-31'600	2'729'595.30	196'605
30000	Salaires, indemnités journalières et jetons de ..	166'200	146'000	20'200	147'763.60	18'436
30100	Salaires du personnel administratif et d'exploit..	2'108'900	2'181'800	-72'900	2'111'141.30	-2'241
30108	Variation provision HS + VAC	0	0	0	10'943.15	-10'943
30109	Remboursement de salaires du personnel ad..	0	0	0	-461.80	462
30300	Indemnités pour travailleurs temporaires	83'900	83'800	100	0.00	83'900
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	18'500	12'100	6'400	14'942.15	3'558
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	8'800	9'800	-1'000	8'410.00	390
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	159'800	148'100	11'700	142'500.85	17'299
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	270'600	280'100	-9'500	269'527.15	1'073
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	17'000	12'100	4'900	-52'201.35	69'201
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	43'500	43'300	200	41'406.25	2'094
30591	Fonds de formation professionnel	11'300	2'400	8'900	1'895.30	9'405
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	6'100	4'300	1'800	3'921.65	2'178
30593	Fonds formation apprentis	0	12'800	-12'800	9'154.30	-9'154
30900	Formation et perfectionnement du personnel	26'100	21'100	5'000	4'642.30	21'458
30910	Recrutement du personnel	5'500	0	5'500	13'539.50	-8'040
30990	Autres charges de personnel	0	100	-100	2'470.95	-2'471
31	Charges de biens, de services et d'exploit..	2'806'200	2'693'100	113'100	2'504'368.08	301'832
31000	Matériel de bureau	8'700	8'900	-200	7'596.45	1'104
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	58'200	57'800	400	46'208.55	11'991
31020	Imprimés, publications	34'500	30'800	3'700	34'881.25	-381
31030	Littérature spécialisée, magazines	1'100	1'100	0	948.00	152
31051	Frais de réception	34'000	33'500	500	28'608.71	5'391
31090	Autres charges de matériel et de marchandis..	3'000	4'800	-1'800	12'441.10	-9'441
31100	Acquisition de meubles, machines et appareil..	45'500	31'000	14'500	15'960.38	29'540
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	81'700	84'400	-2'700	73'740.10	7'960
31120	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	14'900	9'500	5'400	8'117.80	6'782
31130	Acquisition de matériel informatique	8'800	9'400	-600	7'997.35	803
31180	Immobilisations incorporelles	14'100	17'100	-3'000	1'752.05	12'348
31200	Alimentation et élimination	377'500	422'600	-45'100	484'876.24	-107'376
31300	Prestations de services de tiers	893'800	834'300	59'500	774'841.75	118'958
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	38'300	37'300	1'000	26'693.03	11'607
31331	Frais de participation au Bordereau Unique	69'400	68'000	1'400	68'820.00	580
31332	Contrat de prestation informatique	8'500	9'400	-900	7'928.00	572
31340	Primes d'assurances	67'600	71'500	-3'900	65'886.50	1'714
31370	Impôts et taxes	8'600	14'800	-6'200	8'367.50	233
31380	Cours, examens et conseils	7'000	5'000	2'000	0.00	7'000
31400	Entretien des terrains	53'900	45'900	8'000	54'855.17	-955
31410	Entretien des routes / voies de communication	105'000	115'100	-10'100	122'773.25	-17'773
31420	Entretien des ouvrages d'aménagement des ..	181'300	151'800	29'500	77'800.00	103'500
31430	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	181'500	86'500	95'000	99'046.37	82'454
31440	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	150'100	133'700	16'400	109'786.10	40'314
31450	Entretien des forêts	0	4'200	-4'200	900.45	-900
31500	Entretien de meubles, machines et appareils ..	12'100	10'100	2'000	10'123.59	1'976
31510	Entretien de machines, appareils, véhicules e..	58'000	82'100	-24'100	52'350.55	5'649
31530	Entretien de matériel informatique	99'900	97'200	2'700	90'214.25	9'686
31610	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	15'700	25'500	-9'800	25'175.00	-9'475
31700	Frais de déplacement et autres frais	9'000	9'000	0	7'844.50	1'156
31810	Pertes sur créances effectives	139'000	153'000	-14'000	155'679.74	-16'680
31920	Indemnisation de droits	300	400	-100	286.25	14
31990	Autres charges d'exploitation	11'000	9'200	1'800	9'451.15	1'549
33	Amortissements du patrimoine administra..	2'595'300	2'556'800	38'500	2'722'173.61	-126'874
33001	Amort. planifiés, routes/voies communication ..	92'300	98'800	-6'500	85'008.65	7'291
33002	Amort. planifiés, aménagement des eaux PA	127'600	122'600	5'000	137'490.60	-9'891
33003	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	814'600	801'900	12'700	830'858.09	-16'258
33004	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	1'443'100	1'399'400	43'700	1'423'082.15	20'018
33006	Amort. planifiés, biens meubles PA	43'200	40'800	2'400	47'214.50	-4'015
33014	Amort. non planifiés, terrains bâtis PA	0	0	0	25'531.62	-25'532



Budget 2026

	Compte d'exploitation Classification par nature	Budget 2026	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
33200	Amort. planifiés, immob. incorporelles	74'500	93'300	-18'800	55'900.00	18'600
33210	Amort. des immob. incorpor. non planifiés	0	0	0	117'088.00	-117'088
34	Charges financières	366'700	395'400	-28'700	420'838.43	-54'138
34000	Intérêts passifs des engagements courants	0	0	0	19.80	-20
34010	Intérêts passifs des engagements financiers ..	0	1'000	-1'000	15'569.35	-15'569
34060	Intérêts passifs des engagements financiers ..	129'500	169'600	-40'100	169'656.65	-40'157
34200	Acquisition et administration de capital	4'000	2'500	1'500	2'153.30	1'847
34300	Travaux de gros entretien, terrains PF	2'200	2'200	0	27'523.60	-25'324
34304	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	87'200	65'700	21'500	48'039.18	39'161
34310	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	124'400	123'500	900	111'506.90	12'893
34390	Matériel de bureau, imprimés, publications, lit..	100	100	0	30.00	70
34391	Eau, énergie, combustible	0	11'600	-11'600	11'556.05	-11'556
34393	Impôts et taxes	1'700	1'400	300	1'730.05	-30
34394	Primes d'assurances PF	17'100	17'300	-200	16'501.40	599
34395	Prestations de services de tiers	500	500	0	175.00	325
34397	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	0	0	0	16'377.15	-16'377
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	141'600	139'600	2'000	129'223.35	12'377
35110	Attributions aux fonds du capital propre	141'600	139'600	2'000	129'223.35	12'377
36	Charges de transfert	11'923'200	11'415'100	508'100	11'309'864.74	613'335
36010	Quotes-parts de revenus destinées aux canto..	11'600	31'200	-19'600	12'330.85	-731
36110	Dédommagements aux cantons et aux conco..	2'495'300	2'310'800	184'500	2'479'053.24	16'247
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	7'329'000	7'218'500	110'500	7'027'329.45	301'671
36140	Dédommagements aux entreprises publiques	561'700	580'500	-18'800	483'667.84	78'032
36228	Compensation des charges entre communes	116'200	92'700	23'500	134'449.00	-18'249
36320	Subventions aux communes et aux syndicats..	2'000	2'000	0	1'901.30	99
36340	Subventions aux entreprises publiques	76'400	78'700	-2'300	75'328.60	1'071
36350	Subventions aux entreprises privées	6'500	9'500	-3'000	3'809.10	2'691
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	130'500	105'800	24'700	94'094.65	36'405
36370	Subventions aux personnes physiques	1'154'000	985'400	168'600	958'118.71	195'881
36500	Réévaluations, participations PA	40'000	0	40'000	39'782.00	218
37	Subventions à redistribuer	200'000	190'000	10'000	211'357.60	-11'358
37010	Cantons et concordats	200'000	190'000	10'000	211'357.60	-11'358
38	Charges extraordinaires	590'000	1'205'600	-615'600	222'041.77	367'958
38790.00	Amortissement complémentaire de dépenses..	590'000	1'205'600	-615'600	222'041.77	367'958
39	Imputations internes	730'600	756'100	-25'500	764'128.11	-33'528
39100	Imputations internes pour prestations de servi..	334'000	327'000	7'000	326'897.00	7'103
39200	Imputations internes pour fermages, loyers, fr..	9'500	0	9'500	0.00	9'500
39300	Imputations internes pour frais administratifs ..	236'900	236'500	400	231'244.31	5'656
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	129'500	170'600	-41'100	185'245.80	-55'746
39900	Autres imputations internes	20'700	22'000	-1'300	20'741.00	-41
	PRODUITS	-22'132'800	-22'608'000	475'200	-22'898'098.36	765'298
40	Revenus fiscaux	-14'914'600	-15'196'000	281'400	-15'078'716.70	164'117
40000	Impôts sur le revenu, personnes physiques - ..	-10'758'600	-10'458'500	-300'100	-10'338'882.35	-419'718
40001	Impôts sur le revenu, personnes physiques - ..	-168'000	-101'900	-66'100	-337'998.50	169'999
40002	Rappels d'impôts sur le revenu, personnes p..	-13'300	-21'200	7'900	-16'820.07	3'520
40006	Imputation forfaitaire d'impôt, personnes phys..	4'600	6'400	-1'800	2'487.95	2'112
40010	Impôts sur la fortune, personnes physiques - ..	-1'261'500	-1'123'600	-137'900	-1'224'274.70	-37'225
40012	Rappels d'impôts sur la fortune, personnes p..	-11'400	-13'800	2'400	-14'727.35	3'327
40020	Impôts à la source, personnes physiques	-145'300	-190'900	45'600	-190'791.18	45'491
40030	Prestations en capital	-241'400	-240'200	-1'200	-280'432.10	39'032
40050	Impôts sur le revenu des travailleurs frontalier..	-291'900	-281'300	-10'600	-310'441.50	18'542
40100	Impôts sur le bénéfice, personnes morales - ..	-507'100	-1'070'000	562'900	-375'159.87	-131'940



Budget 2026

	Compte d'exploitation Classification par nature	Budget 2026	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
40101	Impôts sur le bénéfice, personnes morales - ..	-142'700	-304'700	162'000	-27'782.70	-114'917
40107	Impôts sur le bénéfice, taxations rectificatives..	32'500	32'100	400	2'582.96	29'917
40110	Impôts sur le capital, personnes morales - an..	-47'900	-135'000	87'100	-217'358.76	169'459
40111	Impôts sur le capital, personnes morales - an..	-2'000	-2'100	100	0.00	-2'000
40190	Autres impôts directs, personnes morales	0	0	0	-4'270.88	4'271
40191	IPM part au fonds en proportion du nombre d'..	-855'400	-834'000	-21'400	-1'146'035.90	290'636
40210	Impôts fonciers	-471'000	-422'600	-48'400	-563'111.75	92'112
40330	Taxe des chiens	-34'200	-34'700	500	-35'700.00	1'500
42	Taxes	-3'200'200	-3'340'400	140'200	-3'265'174.31	64'974
42100	Emoluments administratifs	-165'700	-157'200	-8'500	-203'468.90	37'769
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations d..	-191'400	-309'400	118'000	-121'192.66	-70'207
42401	Taxes facturées pour les services à financem..	-2'642'500	-2'622'900	-19'600	-2'670'473.69	27'974
42500	Ventes	-30'400	-65'500	35'100	-72'775.05	42'375
42600	Remboursements de tiers	-120'100	-122'100	2'000	-139'787.02	19'687
42700	Amendes	-30'000	-30'000	0	-38'727.50	8'728
42900	Autres Taxe	-20'100	-33'300	13'200	-18'749.49	-1'351
43	Revenus divers	-19'300	-18'100	-1'200	-28'308.37	9'008
43090	Autres revenus d'exploitation	-19'300	-18'100	-1'200	-28'308.37	9'008
44	Revenus financiers	-1'184'800	-1'026'000	-158'800	-1'206'195.64	21'396
44010	Intérêts des créances et comptes courants	-2'300	-2'000	-300	-2'298.95	-1
44011	Intérêts moratoires sur impôts	-110'000	-104'700	-5'300	-105'010.99	-4'989
44114	Gains provenant des ventes de bâtiments PF	0	0	0	-75'000.00	75'000
44190	Autres gains réalisés à partir du patrimoine fi..	0	0	0	-1.00	1
44300	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-410'100	-387'700	-22'400	-386'987.60	-23'112
44390	Remboursement de charges	-33'400	-28'800	-4'600	-29'614.75	-3'785
44391	Autres remboursements de tiers	0	0	0	-114.00	114
44399	Autres produits des biens-fonds PF	-130'900	-130'900	0	-108'501.45	-22'399
44400	Adaptations des titres aux valeurs marchandes	0	0	0	-28.00	28
44630	Entreprises publiques sous forme de SA ou s..	-111'200	-106'300	-4'900	-122'110.50	10'911
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-133'000	-128'700	-4'300	-132'095.00	-905
44720	Paielements pour utilisation des biens-fonds PA	-85'000	-77'000	-8'000	-85'447.75	448
44790	Autres produits des biens-fonds PA	-68'900	-59'900	-9'000	-49'663.65	-19'236
44900	Réévaluations PA	-100'000	0	-100'000	-109'322.00	9'322
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéc..	-896'500	-1'408'300	511'800	-345'858.80	-550'641
45010	Prélèvements sur les fonds des capitaux de ti..	-6'000	0	-6'000	0.00	-6'000
45100	Prélèvements sur les financements spéciaux ..	-269'500	-175'200	-94'300	-70'108.48	-199'392
45110	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-621'000	-1'233'100	612'100	-275'750.32	-345'250
46	Revenus de transfert	-461'200	-183'600	-277'600	-1'417'437.25	956'237
46010	Quotes-parts au revenu des impôts cantonaux	-20'000	-16'800	-3'200	-21'016.00	1'016
46020	Quotes-parts aux revenus des communes et ..	0	0	0	-1'282'330.70	1'282'331
46110	Dédommagements des cantons et des conco..	-47'600	-45'200	-2'400	-51'808.50	4'209
46219	Compensation des charges géo-topographiq..	-34'300	-34'000	-300	-33'808.00	-492
46227	Péréquation financière intercommunale	-325'700	-78'100	-247'600	-13'139.00	-312'561
46228	Compensation des charges entre communes	-23'000	0	-23'000	0.00	-23'000
46300	Subventions de la Confédération	0	0	0	1'151.40	-1'151
46311	Subventions du fonds de formation apprentis	-8'000	-8'000	0	-8'000.00	0
46340	Subventions des entreprises publiques	0	0	0	-7'000.00	7'000
46900	Redistribution taxe CO2	-2'600	-1'500	-1'100	-1'486.45	-1'114
47	Subventions à redistribuer	-200'000	-190'000	-10'000	-211'305.18	11'305
47010	Cantons et concordats	-200'000	-190'000	-10'000	-211'305.18	11'305
48	Revenus extraordinaires	-525'600	-489'500	-36'100	-580'974.00	55'374
48930	Prélèvements sur les préfinancements du ca..	-33'000	-33'000	0	-84'692.00	51'692
48950	Prélèvements sur la réserve liée au retraitem..	-492'600	-456'500	-36'100	-496'282.00	3'682
49	Imputations internes	-730'600	-756'100	25'500	-764'128.11	33'528



Budget 2026

Compte d'exploitation Classification par nature		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
49100	Imputations internes pour prestations de servi..	-334'000	-327'000	-7'000	-326'897.00	-7'103
49200	Imputations internes pour fermages, loyers, fr..	-9'500	0	-9'500	0.00	-9'500
49300	Imputations internes pour frais administratifs ..	-236'900	-236'500	-400	-231'244.31	-5'656
49400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	-129'500	-170'600	41'100	-185'245.80	55'746
49900	Autres imputations internes	-20'700	-22'000	1'300	-20'741.00	41

Budget d'investissements du patrimoine administratif 2026 et prévisions d'investissements ultérieurs

Chapitre	Libellé	Dates	Montants bruts Fr.	2026		2027		2028 +
				Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses nettes Fr.
21700	Bâtiments scolaires Etude rénovation thermique Cornailles + Coq d'Or Rénovation thermique collège des Cornailles	à voter à voter	150'000.00 6'000'000.00	50'000.00		100'000.00		6'000'000.00
34100	Sports (général) Construction terrain multisport Aménagement terrain beach-volley Changement de l'éclairage des deux terrains de football	à voter 12.12.2024 à voter	225'000.00 135'000.00 121'000.00			225'000.00		
34105	Centre sportif La Rive Réfection terrain de basket Réfection piste 100 m + pistes de sauts	à voter à voter	80'000.00 300'000.00			80'000.00 100'000.00		200'000.00
34110	Port Construction capitainerie	à voter	554'000.00			554'000.00		
34202	Parcs publics et chemins pédestres Place publique de l'administration Réaménagement Place du Petit-Cortailod Cours des collèges des Coteaux	à voter à voter à voter	40'000.00 1'200'000.00 160'000.00	40'000.00		600'000.00 160'000.00		600'000.00
34203	Salle polyvalente Travaux d'entretien 2026 (ascenseur + scène)	à voter	100'000.00	100'000.00				

Chapitre	Libellé	Dates	Montants bruts Fr.	2026		2027		2028 + Dépenses nettes Fr.
				Dépenses		Recettes		
				Fr.	Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	
61500	Routes communales							
	Achat véhicule utilitaire				75'500.00			
	Réfection chaussée Draizes/Ronzi				200'000.00			
	Eclairage public Draizes/Ronzi				120'000.00			
	Réfection éclairage public 2023-2024				100'000.00			
	Réfection éclairage public 2025-2026				150'000.00	150'000.00		43'000.00
	Signalisation et marquage Draizes/Ronzi				20'000.00			
	Piste cyclable et chemin, piétonnier rue des Courtils				69'000.00			
	Passerelle piétonne sur le Vivier à Chanélaz				150'000.00			
	Chaussée et éclairage public Breguettes-Ruffières				187'500.00	437'000.00		
	Assainissement réseau routier				1'500'000.00	1'000'000.00		500'000.00
	Aménagement hangar TP				19'500.00			
61550	Places de stationnement							
	Places de stationnement vélos à divers lieux				19'000.00	17'000.00		
71010	Approvisionnement en eau							
	Refecion des fontaines				23'000.00			
	Réfection réseau eau Draizes/Ronzi				520'400.00			
	Rénovation captage sources Auges et Chevalière I				249'800.00			
	Assainissement réservoir Chevalière II				340'000.00	340'000.00		250'000.00
	Rénovation captage sources Perreux				250'000.00	250'000.00		
	Assainissement approvisionnement en eau				500'000.00	250'000.00		
	Etude PGA régionalisation				103'500.00	32'000.00		
	Assainissement des compteurs d'eau potable				150'000.00	50'000.00		50'000.00
	Rénovation de la chambre interconnex Goutte-d'Or				150'000.00	150'000.00		
	Renforcement incendie Brandons / Sur la Fontaine				340'000.00	170'000.00		170'000.00
	72010	Traitement des eaux usées						
Réfection réseau eaux usées Draizes/Ronzi				260'100.00	80'000.00			
Assainissement collecteur eaux usées Tertillière				460'000.00	230'000.00			
Assainissement collecteur eaux usées				250'000.00	125'000.00		125'000.00	
Réseau eaux usées Breguettes-Ruffières				41'900.00	12'600.00			
Entretien ouvrages de déversement comm. DO / BEP				250'000.00	70'000.00		180'000.00	
Assainissement collecteur mixte Sachet BF 6459				100'000.00	80'000.00			

Chapitre	Libellé	Dates	Montants bruts Fr.	2026		2027		2028 + Dépenses nettes Fr.
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
				Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	
72030	Traitement des eaux claires							
	Réfection réseau eaux claires Draizes/Ronzi	18.09.2024	188'600.00	80'000.00				
	Réseau eaux claires Breguettes-Ruffières	à voter	347'300.00	243'000.00		104'300.00		
	Réfection réseau eaux claires	à voter	190'000.00			100'000.00		90'000.00
77100	Cimetières, crématoires							
	Nouveau columbarium	à voter	83'600.00	83'600.00				
	Chemin du cimetière	à voter	31'800.00	31'800.00				
79000	Aménagement du territoire (général)							
	Révision du plan d'aménagement local (PAL) - phase 2	23.06.2022	372'000.00	32'000.00				
	Révision du plan d'aménagement - mise œuvre	à voter	60'000.00			60'000.00		
87110	Réseau d'électricité							
	Crédit annuel entretien et extension réseau	à voter	450'000.00	150'000.00		150'000.00		150'000.00
	Réfection réseau électrique Draizes/Ronzi	18.09.2024	326'600.00	100'000.00				
	Réalisation d'un plan directeur du réseau basse tension	14.12.2023	124'000.00	64'000.00				
	Remplacement compteurs jusqu'en 2028	14.12.2023	270'000.00	67'000.00		53'000.00		
	Réseau électrique Breguettes-Ruffières	à voter	166'300.00	116'300.00		50'000.00		150'000.00
	Réfection réseau électrique	à voter	300'000.00			150'000.00		150'000.00
	Assainissement des ADBT et renforcement réseau élect.	à voter	450'000.00	150'000.00		150'000.00		
			20'775'500.00	3'687'500.00	-	5'737'900.00	-	8'658'000.00

Investissements nets 2026

3'687'500.00



Budget 2026

Investissement du PA Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFEN..		0	34'200	-34'200	6'873.70	-6'874
Charges		0	34'200	-34'200	6'873.70	-6'874
15	Service du feu	0	34'200	-34'200	6'873.70	-6'874
	Charges	0	34'200	-34'200	6'873.70	-6'874
1500	Service du feu	0	34'200	-34'200	6'873.70	-6'874
	Charges	0	34'200	-34'200	6'873.70	-6'874
50	Immobilisations corporelles	0	34'200	-34'200	6'873.70	-6'874
50400.24	Rempl. chauffage hangar du feu Rochettes	0	0	0	6'873.70	-6'874
50400.35	* Trvx d'entretien hangar du feu Rochettes 10	0	34'200	-34'200	0.00	0



Budget 2026

	Investissement du PA Classification fonctionnelle	Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
	FORMATION	50'000	1'188'000	-1'138'000	83'122.42	-33'122
	Charges	50'000	1'253'000	-1'203'000	128'135.27	-78'135
	Revenus	0	-65'000	65'000	-45'012.85	45'013
21	Scolarité obligatoire	50'000	1'188'000	-1'138'000	83'122.42	-33'122
	Charges	50'000	1'253'000	-1'203'000	128'135.27	-78'135
	Revenus	0	-65'000	65'000	-45'012.85	45'013
2170	Bâtiments scolaires	50'000	1'188'000	-1'138'000	83'122.42	-33'122
	Charges	50'000	1'253'000	-1'203'000	128'135.27	-78'135
	Revenus	0	-65'000	65'000	-45'012.85	45'013
50	Immobilisations corporelles	50'000	1'253'000	-1'203'000	128'135.27	-78'135
50400.38	Isolation des combles du collège du Coq d'Or	0	0	0	45'012.85	-45'013
50400.39	Rempl. de néons au collège du Coq d'Or	0	0	0	10'014.05	-10'014
50400.40	Trvx de peinture intérieurs collège des Corneil..	0	0	0	18'165.35	-18'165
50400.41	Install. parois coupe-feu collège des Corneilles	0	0	0	26'275.30	-26'275
50400.42	Rempl. buffets matériel sport collège Corneill..	0	0	0	12'236.32	-12'236
50400.43	Eclairage LED salle de sport collège Corneilles	0	0	0	13'931.40	-13'931
50400.45	Rempl. install.chauffage collège du Coq d'Or	0	1'103'000	-1'103'000	2'500.00	-2'500
50400.48	*Etude rénov. thermique collèges Corneilles ..	50'000	150'000	-100'000	0.00	50'000
63	Subventions d'investissement acquises	0	-65'000	65'000	0.00	0
63100.09	*Subv. rempl. chauffage collège Coq d'Or	0	-65'000	65'000	0.00	0
68	Recettes d'investissement extraordinaires	0	0	0	-45'012.85	45'013
68040.00	Recettes d'invest. extraord. pour terrains bâtis	0	0	0	-45'012.85	45'013



Budget 2026

Investissement du PA Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES		396'000	638'600	-242'600	683'514.21	-287'514
Charges		396'000	652'100	-256'100	729'103.36	-333'103
Revenus		0	-13'500	13'500	-45'589.15	45'589
34 Sports et loisirs		396'000	580'600	-184'600	683'514.21	-287'514
Charges		396'000	594'100	-198'100	729'103.36	-333'103
Revenus		0	-13'500	13'500	-45'589.15	45'589
3410 Sports		256'000	211'500	44'500	632'637.87	-376'638
Charges		256'000	225'000	31'000	678'227.02	-422'227
Revenus		0	-13'500	13'500	-45'589.15	45'589
50 Immobilisations corporelles		256'000	225'000	31'000	678'227.02	-422'227
50300.06	Aménag. terrain de beach-volley	135'000	0	135'000	0.00	135'000
50300.11	*Construction terrain multisport	0	225'000	-225'000	0.00	0
50400.33	Rénovation bâtiments terrain de La Rive	0	0	0	632'637.87	-632'638
50400.34	Centre sportif La Rive - panneaux solaires ph..	0	0	0	45'589.15	-45'589
50600.18	*Eclairage terrain sportif La Rive	121'000	0	121'000	0.00	121'000
63 Subventions d'investissement acquises		0	-13'500	13'500	0.00	0
63100.07	*Subv. LoRo-Sport - terrain beach-volley	0	-13'500	13'500	0.00	0
68 Recettes d'investissement extraordinaires		0	0	0	-45'589.15	45'589
68040.00	Recettes d'invest. extraord. pour terrains bâtis	0	0	0	-45'589.15	45'589
3411 Port		0	0	0	1'120.00	-1'120
Charges		0	0	0	1'120.00	-1'120
50 Immobilisations corporelles		0	0	0	1'120.00	-1'120
50400.22	Construction capitainerie	0	0	0	1'120.00	-1'120
3420 Loisirs		140'000	369'100	-229'100	49'756.34	90'244
Charges		140'000	369'100	-229'100	49'756.34	90'244
50 Immobilisations corporelles		140'000	369'100	-229'100	49'756.34	90'244
50000.02	*Réaménagement place publique administrati..	40'000	0	40'000	0.00	40'000
50300.04	Plantation d'arbres	0	0	0	7'059.50	-7'060
50300.06	Aménag. terrain de beach-volley	0	135'000	-135'000	4'858.94	-4'859
50300.08	Aménag. espace vert chemin des Draizes	0	79'100	-79'100	0.00	0
50400.44	Trvx dans la salle polyvalente en 2024	0	0	0	37'837.90	-37'838
50400.46	Rempl. baie vitrée ouest Cort'Agora	0	55'000	-55'000	0.00	0
50400.49	*Trvx d'entretien de Cort'Agora en 2025	0	100'000	-100'000	0.00	0
50400.52	*Trvx d'entretien de Cort'Agora en 2026	100'000	0	100'000	0.00	100'000
35 Eglises et affaires religieuses		0	58'000	-58'000	0.00	0
Charges		0	58'000	-58'000	0.00	0
3500 Eglises et affaires religieuses		0	58'000	-58'000	0.00	0
Charges		0	58'000	-58'000	0.00	0
50 Immobilisations corporelles		0	58'000	-58'000	0.00	0
50600.14	Révision générale de l'orgue du Temple	0	58'000	-58'000	0.00	0



Budget 2026

Investissement du PA Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
TRANSPORTS		1'110'500	527'000	583'500	456'864.82	653'635
Charges		1'110'500	1'732'600	-622'100	600'031.57	510'468
Revenus		0	-1'205'600	1'205'600	-143'166.75	143'167
61 Circulation routière		1'110'500	527'000	583'500	456'864.82	653'635
Charges		1'110'500	1'732'600	-622'100	600'031.57	510'468
Revenus		0	-1'205'600	1'205'600	-143'166.75	143'167
6150 Routes communales		1'091'500	493'000	598'500	402'149.07	689'351
Charges		1'091'500	1'698'600	-607'100	545'315.82	546'184
Revenus		0	-1'205'600	1'205'600	-143'166.75	143'167
50 Immobilisations corporelles		1'091'500	1'698'600	-607'100	545'315.82	546'184
50100.14	*Chemin pédestre Breguettes-Ruffières	145'100	0	145'100	0.00	145'100
50100.18	Mise en conform. arrêts de bus pers. handicap.	0	0	0	51'898.60	-51'899
50100.22	Structure de la route - Ch. des Landions	0	0	0	576.75	-577
50100.25	Eclairage public - Rte de Sachet	0	0	0	52'023.79	-52'024
50100.26	Aménag. trottoirs - Rte de Sachet	0	0	0	61'926.80	-61'927
50100.27	Signalis. et marquage route de Sachet	0	0	0	6'747.62	-6'748
50100.28	Réfection éclairage public 2023-2024	100'000	150'000	-50'000	70'757.60	29'242
50100.30	*Chaussée Breguettes-Ruffières	16'400	90'000	-73'600	0.00	16'400
50100.31	Aménag. routes et trottoirs Draizes-Ronzi	200'000	954'800	-754'800	20'512.55	179'487
50100.32	Aménag. éclairage public Draizes-Ronzi	120'000	217'800	-97'800	0.00	120'000
50100.33	Signalis. et marquage Draizes-Ronzi	20'000	33'000	-13'000	0.00	20'000
50100.34	Mobilité douce	69'000	132'000	-63'000	60'220.80	8'779
50100.36	Réfection éclairage public 2025-2026	150'000	0	150'000	0.00	150'000
50100.37	*Eclairage public - Breguettes-Ruffières	25'200	0	25'200	0.00	25'200
50100.38	*Signalisation - Breguettes-Ruffières	800	0	800	0.00	800
50100.39	*Passerelle piétonne sur le Vivier - Chanélaz	150'000	0	150'000	0.00	150'000
50300.09	Financement de l'entretien de 3 fontaines	0	23'000	-23'000	0.00	0
50400.47	Trvx d'aménagement dans hangar T.P.	19'500	37'000	-17'500	0.00	19'500
50600.11	Achat balayeuse à moteur thermique	0	0	0	165'701.31	-165'701
50600.16	Achat mini-camionnette électrique	0	0	0	54'950.00	-54'950
50600.17	*Achat véhicule utilitaire	75'500	61'000	14'500	0.00	75'500
63 Subventions d'investissement acquises		0	0	0	-11'726.98	11'727
63100.06	Subv. Mise en conformité LHand arrêts de bus	0	0	0	-11'726.98	11'727
68 Recettes d'investissement extraordinaires		0	-1'205'600	1'205'600	-131'439.77	131'440
68010.00	Recettes d'invest. extraord. pour les routes	0	0	0	-131'439.77	131'440
68900.00	Autres recettes d'invest. extraordinaires	0	-1'205'600	1'205'600	0.00	0
6155 Places de stationnement		19'000	34'000	-15'000	54'715.75	-35'716
Charges		19'000	34'000	-15'000	54'715.75	-35'716
50 Immobilisations corporelles		19'000	34'000	-15'000	54'715.75	-35'716
50300.05	Install. abri à vélos - Cort'Agora	0	0	0	54'715.75	-54'716
50300.10	Aménag. place de parc vélos Administration	0	9'000	-9'000	0.00	0
50300.12	Places de stationnement vélos à divers lieux	19'000	25'000	-6'000	0.00	19'000



Budget 2026

	Investissement du PA Classification fonctionnelle	Budget 2026	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
	PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TE..	1'483'700	1'836'700	-353'000	705'003.95	778'696
	Charges	1'483'700	1'836'700	-353'000	723'253.95	760'446
	Revenus	0	0	0	-18'250.00	18'250
71	Approvisionnement en eau	594'000	1'001'000	-407'000	217'739.34	376'261
	Charges	594'000	1'001'000	-407'000	235'989.34	358'011
	Revenus	0	0	0	-18'250.00	18'250
7100	Approvisionnement en eau (en général)	594'000	1'001'000	-407'000	217'739.34	376'261
	Charges	594'000	1'001'000	-407'000	235'989.34	358'011
	Revenus	0	0	0	-18'250.00	18'250
50	Immobilisations corporelles	562'000	1'001'000	-439'000	205'866.67	356'133
50200.02	Réseau d'eau potable - Rte de Sachet	0	0	0	188'226.99	-188'227
50200.03	Trvx rénov. captage sources Auges + Chevali..	139'000	140'000	-1'000	3'640.80	135'359
50200.04	Assainissement des compteurs d'eau potable	0	98'600	-98'600	0.00	0
50200.05	Réfection réseau eau Draizes/Ronzi	200'000	520'400	-320'400	0.00	200'000
50200.06	*Etude PGA régionalisation	0	67'000	-67'000	0.00	0
50200.07	*Rénovation chambre interconnex Goutte-d'Or	150'000	150'000	0	0.00	150'000
50200.08	*Déconnexion réseau vignes	0	25'000	-25'000	0.00	0
50200.09	*Assainissement des compteurs d'eau potabl..	50'000	0	50'000	0.00	50'000
50300.09	Financement de l'entretien de 3 fontaines	23'000	0	23'000	0.00	23'000
50310.01	Sécurisation puits de captage La Tertillière	0	0	0	13'998.88	-13'999
52	Immobilisations incorporelles	32'000	0	32'000	30'122.67	1'877
52900.03	Plan général d'alimentation en eau potable	32'000	0	32'000	30'122.67	1'877
63	Subventions d'investissement acquises	0	0	0	-18'250.00	18'250
63400.02	ECAP - subv. invest. hydrants Rte de Sachet ..	0	0	0	-18'250.00	18'250
72	Traitement des eaux usées	742'300	755'700	-13'400	356'216.90	386'083
	Charges	742'300	755'700	-13'400	356'216.90	386'083
7200	Traitement des eaux usées (en général)	419'300	465'100	-45'800	255'860.93	163'439
	Charges	419'300	465'100	-45'800	255'860.93	163'439
50	Immobilisations corporelles	419'300	465'100	-45'800	255'860.93	163'439
50320.12	Mise en conform. évacuation e.u. Pt-Cortaillod	0	0	0	2'319.01	-2'319
50320.16	Améliorat. fonct. hydraulique BEP La Grassili..	0	0	0	49'821.78	-49'822
50320.17	Réseau d'évacuation des e.u. - Rte de Sachet	0	0	0	115'342.52	-115'343
50320.20	Evacuation e.u. Centre sportif La Rive	0	0	0	84'860.57	-84'861
50320.21	*Assainiss. collecteur e.u. La Tertillière	230'000	0	230'000	0.00	230'000
50320.22	Réfect. réseau e.u. Draizes/Ronzi	80'000	260'100	-180'100	3'517.05	76'483
50320.24	*Ouvrages de déversement communaux DO/..	0	70'000	-70'000	0.00	0
50320.25	*Assainiss. collecteur mixte Sachet BF 6459	80'000	135'000	-55'000	0.00	80'000
50320.26	*Conduites eaux usées - Breguettes-Ruffières	29'300	0	29'300	0.00	29'300
7203	Traitement des eaux claires	323'000	290'600	32'400	100'355.97	222'644
	Charges	323'000	290'600	32'400	100'355.97	222'644
50	Immobilisations corporelles	323'000	290'600	32'400	100'355.97	222'644
50320.07	*Conduites eaux claires Breguettes-Ruffières	243'000	102'000	141'000	0.00	243'000
50320.18	Réseau d'évacuation des e.c. - Rte de Sachet	0	0	0	100'355.97	-100'356
50320.23	Réfect. réseau e.c. Draizes/Ronzi	80'000	188'600	-108'600	0.00	80'000
77	Protection de l'environnement, autres	115'400	0	115'400	38'338.65	77'061
	Charges	115'400	0	115'400	38'338.65	77'061
7710	Cimetières, crématoires	115'400	0	115'400	38'338.65	77'061
	Charges	115'400	0	115'400	38'338.65	77'061
50	Immobilisations corporelles	115'400	0	115'400	38'338.65	77'061



Budget 2026

	Investissement du PA	Budget	Budget	Ecart	Comptes	Ecart
	Classification fonctionnelle	2026	2025		2024	
50301.01	Sauvegarde vitraux U. Crivelli pour cimetière	0	0	0	38'338.65	-38'339
50301.02	*Nouveau Columbarium	83'600	0	83'600	0.00	83'600
50301.03	*Chemin cimetière	31'800	0	31'800	0.00	31'800
79	Aménagement du territoire	32'000	80'000	-48'000	92'709.06	-60'709
	Charges	32'000	80'000	-48'000	92'709.06	-60'709
7900	Aménagement du territoire (en général)	32'000	80'000	-48'000	92'709.06	-60'709
	Charges	32'000	80'000	-48'000	92'709.06	-60'709
52	Immobilisations incorporelles	32'000	80'000	-48'000	92'709.06	-60'709
52900.06	Formalisation plan aménag. local (PAL)	32'000	80'000	-48'000	92'709.06	-60'709



Budget 2026

Investissement du PA Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
ECONOMIE PUBLIQUE		647'300	1'157'600	-510'300	1'077'280.67	-429'981
Charges		647'300	1'157'600	-510'300	1'077'280.67	-429'981
87	Combustibles et énergie	647'300	1'157'600	-510'300	1'077'280.67	-429'981
Charges		647'300	1'157'600	-510'300	1'077'280.67	-429'981
8711	Réseau électrique	647'300	1'107'600	-460'300	1'077'280.67	-429'981
Charges		647'300	1'107'600	-460'300	1'077'280.67	-429'981
50	Immobilisations corporelles	583'300	1'107'600	-524'300	1'032'959.67	-449'660
50340.08	*Réseau électrique Breguettes-Ruffières	116'300	460'000	-343'700	0.00	116'300
50340.23	Assainissement tableaux électriques BT	0	0	0	95'035.67	-95'036
50340.24	Renforc. réseau électr. Pièces-Chaperon	0	0	0	28'607.17	-28'607
50340.25	Réseau d'électricité - Rte de Sachet	0	0	0	199'328.09	-199'328
50340.26	Renforc. réseau électr. BT Pt-Cortailod nord	0	0	0	158'019.56	-158'020
50340.27	Remplac. de compteurs électriques 2024-2027	67'000	0	67'000	104'608.69	-37'609
50340.28	Trvx d'entretien du réseau électrique 2024	0	0	0	159'870.81	-159'871
50340.29	Renforc. réseau électr. BT du Potat-Dessus	0	0	0	234'050.69	-234'051
50340.30	Assainissement de tableaux électriques BT	0	0	0	53'438.99	-53'439
50340.31	Réfect. réseau électr. Draizes-Ronzi	100'000	326'600	-226'600	0.00	100'000
50340.32	Trvx d'entretien du réseau électrique 2025	0	150'000	-150'000	0.00	0
50340.33	*Remplacement compteurs - phase 2	0	71'000	-71'000	0.00	0
50340.34	*Assain. des ADBT et renforcement réseau él..	150'000	100'000	50'000	0.00	150'000
50340.36	*Trvx d'entretien du réseau électrique 2026	150'000	0	150'000	0.00	150'000
52	Immobilisations incorporelles	64'000	0	64'000	44'321.00	19'679
52900.07	Plan directeur réseau distribution électrique BT	64'000	0	64'000	44'321.00	19'679
8712	Commerce de l'électricité et autres	0	50'000	-50'000	0.00	0
Charges		0	50'000	-50'000	0.00	0
55	Participations et capital social	0	50'000	-50'000	0.00	0
55400.02	Capital-actions Les Cerisiers Solaire SA	0	50'000	-50'000	0.00	0



Budget 2026

Investissement du PA Classification par nature		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
DEPENSES		3'687'500	6'666'200	2'978'700	3'264'678.52	-422'821
50	Immobilisations corporelles	3'559'500	6'536'200	2'976'700	3'097'525.79	-461'974
50000	Terrains	40'000	0	-40'000	0.00	-40'000
50100	Routes / voies de communication	996'500	1'577'600	581'100	324'664.51	-671'835
50200	Aménagement des eaux	539'000	1'001'000	462'000	191'867.79	-347'132
50300	Autres ouvrages de génie civil en général	292'400	496'100	203'700	104'972.84	-187'427
50310	Ouvrages de génie civil de la station de pomp..	0	0	0	13'998.88	13'999
50320	Ouvrages de génie civil du traitement des ea..	742'300	755'700	13'400	356'216.90	-386'083
50340	Ouvrages de génie civil de la centrale électriq..	583'300	1'107'600	524'300	1'032'959.67	449'660
50400	Bâtiments	169'500	1'479'200	1'309'700	852'193.89	682'694
50600	Biens mobiliers	196'500	119'000	-77'500	220'651.31	24'151
52	Immobilisations incorporelles	128'000	80'000	-48'000	167'152.73	39'153
52900	Autres immobilisations incorporelles	128'000	80'000	-48'000	167'152.73	39'153
55	Participations et capital social	0	50'000	50'000	0.00	0
55400	Participations aux entreprises publiques	0	50'000	50'000	0.00	0
RECETTES		0	-1'284'100	-1'284'100	-252'018.75	-252'019
63	Subventions d'investissement acquises	0	-78'500	-78'500	-29'976.98	-29'977
63100	Subventions d'investissement des cantons et ..	0	-78'500	-78'500	-11'726.98	-11'727
63400	Subventions d'investissement des entreprises..	0	0	0	-18'250.00	-18'250
68	Recettes d'investissement extraordinaires	0	-1'205'600	-1'205'600	-222'041.77	-222'042
68010	Recettes d'investissement extraordinaires po..	0	0	0	-131'439.77	-131'440
68040	Recettes d'investissement extraordinaires po..	0	0	0	-90'602.00	-90'602
68900	Autres recettes d'investissement extraordinair..	0	-1'205'600	-1'205'600	0.00	0

Budget des dépenses du patrimoine financier 2026 et prévisions de dépenses ultérieures

Chapitre	Libellé	Dates	Montants bruts Fr.	2026		2027	2028 +
				Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses nettes Fr.	Dépenses nettes Fr.
963001	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune) Etude remplacement système de ventilation	à voter	15'000.00	15'000.00			
963002	Immeuble Coteaux 38 Transformation du bâtiment	à voter	2'100'000.00				2'100'000.00
96300x	Immeuble Coteaux 23 (anciens abattoirs) Etude transformation du bâtiment Transformation du bâtiment	à voter à voter	50'000.00 1'500'000.00			50'000.00	1'500'000.00
963013	Vignoble communal Reconstitution de parcelles de vigne	09.04.2025	92'100.00	6'000.00		40'000.00	46'100.00
963014	PPE rue de la Fin 14 Achat Changement affectation locaux existants en parascolaire	27.10.2025 à voter	970'000.00 550'000.00	970'000.00 550'000.00			
			3'742'100.00	1'541'000.00	-	90'000.00	3'646'100.00
				Dépenses nettes 2026			
				1'541'000.00			



Budget 2026

	Investissement du PF Classification fonctionnelle	Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
10	Fonctionnelle	1'541'000	0	1'541'000	35'700.75	1'505'299
	FINANCES ET IMPOTS	1'541'000	0	1'541'000	35'700.75	1'505'299
	Charges	1'541'000	0	1'541'000	43'823.15	1'497'177
	Revenus	0	0	0	-8'122.40	8'122
96	Administration de la fortune et de la dette	1'541'000	0	1'541'000	35'700.75	1'505'299
	Charges	1'541'000	0	1'541'000	43'823.15	1'497'177
	Revenus	0	0	0	-8'122.40	8'122
963	Biens-fonds du patrimoine financier	1'541'000	0	1'541'000	35'700.75	1'505'299
	Charges	1'541'000	0	1'541'000	43'823.15	1'497'177
	Revenus	0	0	0	-8'122.40	8'122
9630	Biens-fonds du patrimoine financier	1'541'000	0	1'541'000	35'700.75	1'505'299
	Charges	1'541'000	0	1'541'000	43'823.15	1'497'177
	Revenus	0	0	0	-8'122.40	8'122
963001	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)	15'000	0	15'000	41'067.15	-26'067
70	Immobilisations corporelles	15'000	0	15'000	43'823.15	-28'823
70400.06	Réfection chambres froides Hôtel de Commu..	0	0	0	23'823.15	-23'823
70400.07	Rempl. fenêtres de l'Hôtel de Commune	0	0	0	20'000.00	-20'000
70400.10	*Etude remplacement système ventilation Cot..	15'000	0	15'000	0.00	15'000
83.00	Subventions d'investissement acquises	0	0	0	-2'756.00	2'756
83100.02	Subv. Remplacement fenêtres Hôtel de Com..	0	0	0	-2'756.00	2'756
963008	Local commercial Impasse du Carraz 2	0	0	0	-5'366.40	5'366
83.00	Subventions d'investissement acquises	0	0	0	-5'366.40	5'366
83000.01	Subv. panneaux photovoltaïques - Carraz 2	0	0	0	-4'128.00	4'128
83200.01	Subv. panneaux photovoltaïques - Carraz 2	0	0	0	-1'238.40	1'238
963013	Vignoble communal	6'000	0	6'000	0.00	6'000
70	Immobilisations corporelles	6'000	0	6'000	0.00	6'000
70000.03	Plantation 3 parcelles de vignes	6'000	0	6'000	0.00	6'000
963014	*PPE Fin 14	1'520'000	0	1'520'000	0.00	1'520'000
70	Immobilisations corporelles	1'520'000	0	1'520'000	0.00	1'520'000
70400.08	*PPE - rue de la Fin 14	970'000	0	970'000	0.00	970'000
70400.09	*Aménagement locaux Fin 14	550'000	0	550'000	0.00	550'000



Budget 2026

Investissement du PF Classification par nature		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
DEPENSES		1'541'000	0	-1'541'000	43'823.15	-1'497'177
70	Immobilisations corporelles	1'541'000	0	-1'541'000	43'823.15	-1'497'177
70000	Terrains	6'000	0	-6'000	0.00	-6'000
70400	Bâtiments	1'535'000	0	-1'535'000	43'823.15	-1'491'177
RECETTES		0	0	0	-8'122.40	-8'122
83.00	Subventions d'investissement acquises	0	0	0	-8'122.40	-8'122
83000.00	Subv. d'investiss. de la Confédération	0	0	0	-4'128.00	-4'128
83100.00	Subv. d'investiss. des cantons et des concord..	0	0	0	-2'756.00	-2'756
83200.00	Subventions d'investiss. des communes	0	0	0	-1'238.40	-1'238